

Sortie de l'usine de Rouiba d'un nouveau modèle de camion Mercedes Benz

Un important pas dans la relance industrielle



DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mercredi 11 Mars 2015 - 20 jounada al awal 1436 - N° 895 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

Algérie - Portugal

Le Président Bouteflika reçoit le Premier ministre portugais

P.p 6-7-28



M. Passos Coelho : «L'Algérie capable de contribuer à la diversification énergétique de l'Europe»

P.p 6-7-28

Algérie - Qatar

Le Qatar salue le rôle de l'Algérie et la clairvoyance du Président Bouteflika

P. 28

Algérie - Tunisie

Le ministre tunisien des AE en visite aujourd'hui en Algérie

P. 28

CRISE EN LIBYE

Début hier à Alger de pourparlers pour une solution consensuelle



Le dialogue inter libyen entamé, mardi à Alger, pour trouver une solution à la crise politique et sécuritaire en Libye constitue un «forum» décisif dans le processus politique dans ce pays, où le pouvoir est disputé par deux gouvernements et deux Parlements. Qualifiée également de «point de départ prometteur» sur la voie d'une

solution consensuelle, la rencontre d'Alger, qui regroupe des responsables de partis et personnalités politiques, se tient avec le soutien de l'Algérie, pays facilitateur du dialogue inter libyen, supervisé par les Nations unies. «Cette réunion est un point de départ prometteur pour la réalisation du consensus national

auquel aspire le peuple libyen, a notamment déclaré le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, qui présidait la cérémonie d'ouverture des travaux, conjointement avec l'envoyé spécial de l'ONU pour la Libye, Bernardino Leone. P. 5

CONFÉRENCE HIER AU FORUM DE DKNEWS SUR : «LA TRANSPLANTATION RÉNALE EN ALGERIE, BILAN ET PERSPECTIVES»

Donnez un rein vous vivrez plus longtemps

P. 9



INCENDIE AU CHU DE PSYCHIATRIE DE BLIDA : 5 milliards DA pour la réhabilitation du pavillon

P. 16

M D N
3 terroristes abattus à Aïn Defla

P. 3

S A N T É

Diabète 15 000

nouveaux cas chaque année en Algérie, plus de 500 dans la wilaya d'Alger

P.p 14-15-16

Journée internationale de l'arbre

CONCOURS DU QUARTIER DE POLICE LE PLUS PROPRE

Le quartier des Cadres de Ben Aknoune change de look

FOOTBALL
16^{ES} DE FINALE (ALLER) DE LA LDC, REAL BANJUL-ES SÉTIF SAMEDI PROCHAIN
L'Entente de Sétif cet après-midi en Gambie

P. 26

ALGER

Elle tue sa rivale avec un pilon

15 ans de réclusion criminelle

P. 12

Météo



Régions Nord : 20° à Alger

Temps localement brumeux en début de matinée près des côtes et dans les vallées puis prédominance du soleil en cours de journée. Les vents seront faibles. La mer sera belle à peu agitée.

Régions Sud : 22° à Tamanrasset

Temps voilé à nuageux du Sud-Ouest vers la Saoura avec localement quelques pluies en cours de journée. Ailleurs, temps ensoleillé. Les vents seront modérés avec soulèvements de sable locaux.

CE MATIN À L'ENSI DE BEN AKOUN

Conférence sur les nouvelles tendances dans l'éthique et les lois de l'information



Le ministre de la Communication, M. Hamid Grine, présidera ce matin à partir de 9h à l'Ecole nationale supérieure de journalisme de Ben Aknoun, Alger, une conférence-débat qui portera sur les nouvelles tendances dans l'éthique et les lois de l'information. La rencontre sera animée par le recteur de l'université de Sharjah M. Abderrahmane Azzi.

CE MATIN AU SIÈGE DE L'UGCAA

Conférence de la Fédération nationale des boulangers

Le président de la Fédération nationale des Boulangers, M. Guellat Youssef, animera une conférence de presse ce matin à partir de 10h au siège national de l'Union générale des commerçants et artisans algériens, sis 40/42, rue Larbi Ben M'hidi, Alger, sur les rumeurs de grèves des boulangers.

CE MATIN AU TNA

Conférence de presse



Une conférence de presse sera organisée ce matin à partir de 10h30 au TNA, Mahieddine Bachtarzi à l'occasion de la générale de la nouvelle production théâtrale *Handicapé mais...* du théâtre national algérien, texte de Nabil Rezag et mise en scène de Djamel Guermi.

EL HADJAR

627 foyers raccordés au gaz naturel



Poursuivant son programme de développement, la direction de distribution Seybouse, wilaya de Annaba, a procédé à la mise en service du réseau de distribution du gaz naturel des deux localités «M'djez Et Rassoul et Koudiat M'râh». Pour rappel, ces projets portent sur l'alimentation de 627 foyers en gaz naturel pour une longueur de réseau gaz de 19,035 km, des localités de M'djez Et Rassoul et Koudiat M'râh relevant de la commune d'El Hadjar. L'alimentation en gaz naturel de ces deux localités, est inscrite dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, 1ère tranche. La mise en service faite en date du 19 février 2015, devra être suivie de la pose de compteurs à gaz pour les foyers qui ont une installation intérieure conforme aux normes de sécurités.

SAMEDI À L'ENP

Lead H-Tech

L'Ecole nationale polytechnique organise samedi 14 mars à partir de 8h30, l'événement Lead H-Tech, qui a pour but de solliciter l'esprit de l'innovation et enrichir les connaissances des étudiants.

CLIN D'EIL

	Max	Min
Alger	20°	14°
Oran	20°	11°
Annaba	16°	09°
Béjaïa	18°	09°
Tamanrasset	22°	12°

Horaires des prières

Mercredi 20 jounada al-oula 1436

Fajr	05:43
Dohr	13:00
Asr	16:15
Maghreb	18:49
Isha	20:08



CE MATIN À L'ENSI DE BEN AKOUN

32e session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur

La 32^e session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur aura lieu aujourd'hui et demain au Palais des nations, Club-des-Pins, Alger.



Le D' Ahmed Mizab, président de la Commission algéro-africaine pour la paix et la réconciliation, sera l'invité ce matin à 10h30 du Forum de DK News, pour une conférence-débat qui portera sur 3 questions d'actualités régionale «L'accord inter malien, les risques sécuritaires au Sahel, et la question libyenne»

droit d'ingérence internationale». La rencontre aura lieu au Centre de presse de notre publication, 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

TRANSPORTS

Ghoul à Adrar et Bordj Badji Mokhtar



Le ministre des Transports, le D' Amar Ghoul, effectuera aujourd'hui et demain jeudi 12 mars 2015, une visite de travail et d'inspection des projets du secteur au niveau d'Adrar et Bordj Badji Mokhtar.

BOURSE : LES LÉGUMES ONT LA CÔTE



DEMAIN À 10H30

AU FORUM DE DK NEWS

Conférence sur «La situation des personnes handicapées en Algérie»



Al l'occasion de la célébration de la Journée nationale de personnes handicapées qui coïncide avec le 14 mars de chaque année, le secrétaire national de l'Union nationale des handicapées algériens (UNHA), M. Rezzak Mohamed Nabil, animera demain jeudi 12 mars 2015, une conférence-débat qui portera sur «La situation des personnes handicapées en Algérie». La rencontre aura lieu au Centre de presse de notre publication, 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

CET APRÈS-MIDI

AU PALAIS DE LA CULTURE

Représentation théâtrale

Akdamoun Hafia

Al l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la femme, l'auditorium du Palais de la Culture Moudi-Zakaria, abritera cet après-midi à partir de 14h30, la représentation de la pièce théâtrale *Akdamoun Hafia* de la coopérative El Halka pour la Culture et les Arts de Sidi Bel-Abbès.

SÛRETÉ DE DAÏRA DE BOUZARÉAH

Aménagement des espaces verts à la cité de police Fougeroux

Poursuivant l'opération de nettoyage et de plantation d'arbres au niveau des quartiers de police, la Sûreté de daïra de Bouzareah, organise cet après-midi à partir de 14h, une opération d'entretien d'espaces verts au niveau de la cité de police Fougeroux.



SAMEDI 14 MARS AU MÉTRO D'ALGER

Journée d'information de SOS hépatites

L'association nationale SOS Hépatite, organisera samedi 14 mars à partir de 9h au niveau du métro d'Alger (station Tafourah), une journée d'information et de sensibilisation.

ALGÉRIE - EAU - ALLEMAGNE

Sortie de l'usine de Rouiba d'un nouveau modèle de camion Mercedes Benz

Un nouveau modèle de camion, assemblé en Algérie sous le label Mercedes Benz, est sorti hier de l'usine de la Société nationale des véhicules industriels (SNVI) de Rouiba (Alger), fruit d'un investissement algéro-germano-émirati.

La cérémonie de sortie de ce premier camion militaire, de type Mercedes-Zetros 6x6 dans sa version de transport de troupes, a été présidée par le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), au niveau du siège de la Société algérienne pour la production de poids lourds de marque Mercedes-Benz Rouiba (SAPPL-MB), en présence des représentants des partenaires allemand et émirati.

Suite à la sortie de l'usine de l'Actros 2041S en avril 2014, la SAPPL-MB a lancé le Zetros 2733A de Mercedes Benz dont les modèles algériens vont être livrés essentiellement au ministère de la Défense nationale (MDN).

«La sortie de ce camion militaire est le couronnement d'un processus devant aboutir à la satisfaction de l'essentiel des besoins nationaux en moyens de transport routier selon un assortiment et une qualité strictement identique à celle prévalant au niveau du groupe Daimler», explique-t-on.

La Société SAPPL-MB, créée en 2012 avec un capital de 103 millions d'euros, est détenue à 51% par la partie algérienne à travers la SNVI (34%) et le ministère de la Défense nationale (17%), et à 49% par l'émirati Aabar tandis que l'allemand Daimler/Mer-



cedes-Benz en est le partenaire technologique.

Trois sociétés à capitaux mixtes avaient été créées en juillet 2012 dans le cadre de la mise en œuvre de protocoles d'accords algéro-émirati-allemands pour le développement de l'industrie mécanique nationale.

Il s'agit de la Société algérienne de production de poids lourds de marque Mercedes-Benz/SPA Rouiba, de celle de fabrication de véhicules de marque Mercedes-Benz/SPA/Tiaret et de celle de fabrication de moteurs de marque allemande (Mercedes-Benz, Deutz et MTU) SPA/Oued Hamimine (Constantine).

L'usine de Rouiba, dont la production sera destinée à satisfaire

les besoins du marché national dont notamment les institutions militaires, les entreprises publiques ainsi que le secteur privé, atteindra en 2018 et 2019 quelque 15.000 camions, cars et bus par an.

Inaugurée en octobre 2014, la capacité productive annuelle de l'usine d'Aïn Bouchekif (Tiaret) est de 6.000 véhicules de type «Sprinter» destinés à différents usages, et de 2.000 autres véhicules 4x4 «classe C» tout terrains de la catégorie G destinés aux fins militaires et paramilitaires.

Quant à l'usine de Constantine (Oued Hamimine), elle devrait atteindre une capacité annuelle de production de 25.000 moteurs de cars.

Un important pas dans la relance industrielle

L'inauguration, mardi, de la chaîne de production de camions militaires de type Mercedes Benz, à l'usine de la Société nationale des véhicules industriels (SNVI) de Rouiba, marque un important pas dans la relance de l'industrie mécanique du pays.

Fruit d'un investissement algéro-émirati-allemand, la concrétisation de ce projet constitue «une des facettes du plan de relance économique» élaboré conformément aux orientations du Président de la République Abdelaziz Bouteflika, a-t-on expliqué lors de cette inauguration.

La cérémonie de sortie du premier camion militaire Mercedes-Zetros 2733 A, un véhicule industriel tout terrain 6x6 de haute mobilité pour le transport de troupes, s'est tenue en présence du général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), ainsi que de représentants des deux partenaires émirati et allemand.

Ainsi, la Société algérienne pour la production de poids lourds de marque Mercedes-Benz Rouiba (SAPPL-MB), implantée au siège de la SNVI, va livrer une première commande de 35 véhicules de ce type au ministère de la Défense nationale (MDN), a indiqué à la presse le président du conseil d'administration de cette société mixte, Hamoud Tazzouti.

Il est également prévu la livraison, en 2015 et 2016, d'un total de 1.296 véhicules Zetros de toutes gammes au MDN, a-t-il ajouté, soulignant que c'est la première fois que le constructeur allemand Mercedes-Benz produit en CKD (Complete Knock down) ce type de camions dans le monde.

Lors de cette cérémonie, M. Gaïd Salah a visité l'unité de montage et a entendu un exposé présenté par les responsables de la société SAPPL-MB sur le processus de fabrication de ce véhicule doté de 6 roues motrices lui permettant la mobilité à toute épreuve.

Il est aussi pourvu d'un moteur appuyé par un châssis à double essieu pouvant supporter un poids total de 27 tonnes, et est équipé de deux réservoirs de 300 litres chacun, lui assurant une autonomie nécessaire pour des missions de longue durée en terrain hostile, a-t-on précisé sur place. Une dé-

monstration de robustesse et de solidité de l'engin a même été effectuée sur un terrain accidenté.

Pour sa part, le général-major Rachid Chouaki, directeur des fabrications militaires au MDN, a indiqué que ce projet, qui devrait générer, d'ici cinq (5) ans, près de 3.000 emplois, s'inscrit dans le cadre de la relance de la filière mécanique nationale.

Il a souligné, dans ce contexte, que ce partenariat, conclu avec Daimler, un partenaire technologique de renommée mondiale, permettrait aussi le développement de l'activité de sous-traitance pour le tissu industriel national dans ce secteur, et le transfert du savoir-faire.

«Le Zetros 6x6 est un camion de premier choix. Ce véhicule fournira un appui aux militaires sur le terrain, permettant d'intensifier le déplacement de nos troupes ou de nos matériels», a-t-il soutenu.

La société SAPPL-MB, créée en 2012 avec un capital de 103 millions d'euros, est détenue à 51% par la partie algérienne à travers la SNVI (34%) et le ministère de la Défense nationale (17%), et à 49% par l'émirati Aabar tandis que l'allemand Daimler/Mercedes-Benz en est le partenaire technologique.

Trois sociétés à capitaux mixtes avaient été créées en juillet 2012 dans le cadre de la mise en œuvre de protocoles d'accords algéro-émirati-allemands pour le développement de l'industrie mécanique nationale.

Outre la SAPPL-MB, il s'agit de la société de fabrication de véhicules de marque Mercedes-Benz/SPA/Tiaret et de celle de fabrication de moteurs de marque également allemande (Mercedes-Benz, Deutz et MTU) SPA/Oued Hamimine (Constantine).

L'usine de la SNVI de Rouiba, dont la production globale (civile et militaire) est destinée pour satisfaire les besoins du marché national dont notamment les institutions militaires, les entreprises publiques ainsi que le secteur privé, devra atteindre une cadence de fabrication de l'ordre de 15.000 camions, cars et bus annuellement en 2018 et 2019.

3 terroristes abattus à Aïn Defla (MDN)

Trois terroristes ont été abattus et deux pistolets mitrailleurs de type kalachnikov et une quantité de munitions ont été récupérés mardi à Aïn Defla par un détachement de l'Armée nationale populaire, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP, relevant du secteur opérationnel d'Aïn Defla (1^{re} Région militaire), a abattu, aujourd'hui 10 mars 2015 à 11h00, suite à une embuscade tendue près de la localité de Tagrara, trois (3) terroristes et a récupéré deux (2) pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, une quantité de munitions, des subsistances d'approvisionnement, six téléphones portables, deux (2) paires de jumelles et d'autres objets», précise la même source.

Par ailleurs et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, deux détachements de l'ANP, relevant du secteur opérationnel d'Aïn Defla (1^{re} Région militaire), ont saisi lundi, dans deux opérations distinctes, «un véhicule utilitaire chargé de (700) kilogrammes de kif traité et un véhicule tout-terrain chargé d'une quantité de (1000) litres de carburant», ajoute le communiqué du MDN.

JUSTICE

Des peines allant à trois ans de prison ferme contre les personnes impliquées dans l'attentat de Cherchell



des officiers de l'Académie interarmes de Cherchell avait coïncidé avec le moment de l'iftar ce qui explique le nombre élevé de victimes.

Le premier kamikaze, Sadki Larbi avait accédé au club fréquenté par des civils, proches des militaires, avant d'actionner sa ceinture explosive au moment de l'appel à la prière d'El-Maghreb.

Quelques minutes après, le deuxième kamikaze, Sadki Houari qui était à bord d'un motorcycle piégé avait pénétré dans le club faisant plusieurs morts parmi les militaires et les civils.

Le tribunal criminel d'Alger a prononcé lundi des peines de 3 ans de prison avec sursis et trois ans de prison ferme contre trois inculpés impliqués dans l'approvisionnement et le soutien du groupe terroriste ayant commis le 26 août 2011 l'attentat terroriste contre le club des officiers de

l'Académie interarmes de Cherchell (Tipasa).

L'attentat terroriste à l'explosif avait fait 18 morts (militaires et civils) et 20 blessés. Six autres accusés poursuivis pour appartenance et soutien à un groupe terroriste ont été innocentés.

Le double attentat ayant ciblé le club

La création du contenu local, thème du 2^e Forum de Mobilis

La création du contenu local a fait l'objet d'un débat de la deuxième édition du forum organisé, mardi à Alger, par l'opérateur de téléphonie mobile, Mobilis, au profit des médias.

Le P-DG de Mobilis, Saâd Damma, a souligné à cette occasion que l'objectif de cette initiative vise à permettre aux journalistes algériens d'enrichir leurs connaissances dans le domaine des nouvelles technologies.

De son côté, le directeur de l'Agence nationale de la promotion des parcs technologiques (ANPT), Lakrouf Mounib, a indiqué que 35 start-up productrices de contenu ont été accompagnées dans leur phase de création.

Il a, toutefois, soulevé des problèmes de financement de ces start-up, appelant à remédier aux «carences» constatées



dans la formation des développeurs de contenu.

Nacim Lounes, spécialiste dans le domaine des TIC, a plaidé, quant à lui, pour la création d'un observatoire qui sera chargé d'évaluer la «consommation internet» en Algérie en vue d'établir un «constat réel».

APS

MOHAMED AISSA
À TIZI-OUZOU

La révision du code de la famille permettra de prendre en charge les nouveaux problèmes de la société qui évolue

La révision du code de la famille dans son chapitre divorce, ordonné par le Président de la République à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme, répond au souci de prendre en charge les nouveaux problèmes de la famille et de la société algérienne qui évolue, a indiqué, lundi à Tizi-Ouzou, le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs.

«Il est attendu de cette révision d'aboutir à un code qui soit en mesure d'être ancré dans la tradition musulmane et qui soit moderne pour qu'il puisse prendre en charge les nouveaux problèmes de la famille et de la société algérienne», a précisé à la presse M. Mohamed Aissa lors d'une visite de travail dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Le ministre a par ailleurs relevé qu'il existe «plusieurs dispositions dans ce code qui méritent d'être révisées». Ce texte de lois, a-t-il rappelé, se ressource de la jurisprudence musulmane, il s'agit de l'djihad (effort de réflexion que les oulémas et miftis entreprennent pour interpréter les textes fondateurs de l'Islam) qui ne s'est pas limité au seul rite Malékite, mais s'est inspiré de tous les rites pour garantir le bien être de la famille algérienne.

Le Conseil national scientifique du ministère des Affaires religieuses, composé de miftis et d'universitaires spécialisés dans plusieurs domaines (sociologie, religion, psychologie, droit), aura à débattre de la révision du code de la famille dans son chapitre divorce en veillant à ce que ce dernier soit «de connotation musulmane et toujours de portée moderniste» afin de prendre en charge les préoccupations de la société algérienne qui est en mutation, a expliqué le ministre. Cette société, a-t-il souligné, «qui sort de son état archaïque est appelé aujourd'hui à réviser ses textes et à les actualiser».

S'agissant de la loi renforçant la lutte contre la violence à l'égard des femmes, votée récemment par l'Assemblée populaire nationale (APN), ce texte a expliqué M. Mohamed Aissa, est venu pour renforcer la protection de la femme contre la violence conjugale. «Frapper sa femme est interdit par la Chari'a (loi islamique)», a-t-il indiqué, relevant que le prophète Mohamed (Qss), «n'a jamais levé la main ni sur sa femme ni sur sa fille, encore moins sur un proche». Pour ce qui concerne certains députés qui ont refusé de voter cette loi, le ministre a estimé que ces derniers «l'ont fait pour des visées politiques et non religieuses». Répondant à une question sur l'évangélisation en Algérie, M. Mohamed Aissa a répondu qu'«il n'y a pas de campagne de christianisation visant la Kabylie ou la wilaya de Tizi-Ouzou en particulier», et que le changement de religion ou conversion au christianisme, «se limite à quelques cas, ce qui fait qu'on ne peut pas parler de phénomène de christianisation en Algérie et que aucun cas de conversion officiel n'a été enregistré par son département. Le ministre qui a procédé dans la commune d'Aghribs (daïra d'Azeffoun) à la pose de la première pierre du nouveau complexe religieux de cette localité, a assisté, dans la matinée, à l'ouverture d'un colloque sur «le rôle de la tarîqa (confrérie) Rahmania dans la consolidation des valeurs de l'islam et du nationalisme», organisé à la maison de la culture Mouloud Mammeri par la coordination des zaouïas de la wilaya de Tizi-Ouzou. Dans sa communication sur la «Tarika Rahmania : don scientifique et lignes nationales» présentée lors d'une rencontre sur la confrérie religieuse Rahmania, le cheikh de la Zaouïa El Hamel a mis l'accent sur les principes de tolérance, fraternité, amour de l'Autre, solidarité, cohésion sociale et l'acceptation de l'autre malgré sa différence», qui ont toujours été les maîtres mots des adeptes de cette Tarika, fondée par Si M'hamed Ben Abderrahmane (Abou Khabrin), au village Aït Smaïl de la commune de Bounouh (daïra de Boghni), au sud de Tizi Ouzou. La Tarika Rahmania «rejette l'extrême sous toutes ses formes, tout en refusant d'atteindre à l'honneur d'autrui, de piller ses biens et de le proscrire», a-t-il soutenu. Cette rencontre qui s'étalera sur deux jours sera animée par des universitaires des cheikh de zaouïas et hommes de culte des vilayats de Tizi-Ouzou, Relizane, Médaïa, Béjaïa et Alger, dont Said Moual, ancien cadre du ministère des Affaires religieuses, cheikh Abderrahmane Mostefai, coordinateur locale des zaouïas et Dr Amar Talbi, vice-président de l'association des Oulémas musulmans algériens.

FEMME - PARLEMENT

M. Ould Khelifa met en avant la présence et la participation de la femme dans la vie active et les cercles de décision

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) Mohamed Larbi Ould Khelifa a salué mardi à Alger la participation de la femme dans la vie active et dans les cercles de décisions au sein des institutions de l'Etat.

Le président de l'APN qui intervient à l'ouverture d'une journée parlementaire sur la promotion de la participation politique de la femme dans le cadre de la célébration de la journée internationale de la femme (8 mars), a indiqué que la femme était représentée au niveau des secteurs les plus importants telles la santé, l'éducation et la presse. Il a rappelé que le taux d'étudiantes au sein des universités dépassait dans certaines spécialités les 60%.

La femme, en Algérie, a accédé à des postes stratégiques au niveau de certains ministères et le corps des magistrats, s'est félicité M. Ould Khelifa précisant que certaines occupaient de hauts postes diplomatiques et d'autres étaient Wali, présidente du conseil d'Etat, vice-présidente du parlement ou encore présidentes de partis politiques et candidates à l'élection présidentielle.

La participation de la femme ne s'est pas limitée à la vie civile, a-t-il ajouté soulignant son accès à des métiers et responsabilités qui étaient jusque-là réservés à l'homme en apportant son concours aux structures opérationnelles de l'Armée nationale populaire (ANP) où elle est au commandement aux grades de colonel et de général. «La femme a également marqué de sa présence la gendarmerie, la protection civile et la sûreté nationales», a encore soutenu le président de l'APN évoquant l'élar-



gisement des chances de la femme au sein des assemblées élues suite à la révision constitutionnelle approuvée par le parlement en 2008 et consacrée par la loi organique promulguée en 2012 et qui fait obligation aux partis politiques de consacrer aux femmes un taux égal ou supérieur au tiers dans leurs listes de candidature dans le cadre d'une compétition ouverte sans discrimination aucune.

Pour sa part, la coordonnatrice résidente du système des Nations unies, Cristina Amaral a salué le discours du Président de la République Abdelaziz

Bouteflika à l'occasion du 8 Mars et rappelé que la commission des Nations unies sur la condition de la femme célébrera cette année les 20 ans de la déclaration de Beijing, une initiative mondiale en faveur de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation de la femme.

Depuis la proclamation de cette déclaration, a poursuivi la responsable onusienne, les femmes représentent 21% des parlementaires dans le monde contre 11% en 1995.

L'enseignante universitaire Nadia Aït Zai a estimé de son côté que la présence de la femme dans les partis politiques en Algérie contribuait à sa représentation dans la vie politique du pays. Elle a toutefois déploré l'absence d'une égalité effective en matière de militance politique.

Elle a invité les intervenants politiques à frayer la voie à la femme et à lui permettre de s'affirmer en tant que véritable acteur. La porte-parole du Rassemblement national démocratique (RND) Nouara Saïda Djaafer est revenue quant à elle sur les obstacles qui entravent la promotion de la femme en Algérie en dépit des hautes responsabilités qu'elle assume.

La représentation politique ne suffit pas, a considéré Mme Djaafer pour qui la femme doit investir le champ économique pour s'affirmer dans son environnement géographique.

CONSEIL DE LA NATION

Ferroukhi présente le projet de loi sur la pêche et l'aquaculture

Le ministre de la Pêche et des ressources halieutiques, Sid-Ahmed Ferroukhi, a présenté, mardi au Conseil de la Nation, le projet de loi modifiant et complétant la loi n°01-11 du 3 juillet 2001 relative à la pêche et à l'aquaculture, lors d'une séance plénière présidée par Abdelkader Bensalah, président de cette institution parlementaire. Le texte de loi porte sur la reprise des activités de pêche au corail en introduisant des mécanismes de rationa-

lisation de l'exploitation des ressources biologiques et prévoit un durcissement des sanctions liées à la pêche illicite notamment celle du corail.

Il prévoit également de nouveau instruments pour le développement des activités de la pêche et l'aquaculture dans le cadre des principes d'une pêche responsable, et d'une préservation de la ressource et de l'environnement marin qui assure la durabilité de la pêche artisanale.

Ces instruments concernent la mise en place des plans d'aménagement des pêcheries algériennes (Papga) et l'aménagement des Zones d'activités aquacoles (ZAA) et incluent aussi l'action participative des professionnels et de la mise en place d'un système de géolocalisation pour l'activation de contrôle à distance.

Le projet de loi sur la pêche et à l'aquaculture a été adopté en janvier dernier par l'Assemblée populaire nationale (APN).

M. Grine distingue, symboliquement, 8 Algériennes «mérifiantes»

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a distingué lundi à Alger, à titre symbolique, huit femmes «mérifiantes» représentant divers horizons, à l'occasion de la Journée internationale de la femme. Lors d'une réception organisée en leur honneur, en présence de quelques membres du gouvernement et d'autres personnalités, les femmes distinguées ont été récipiendaires de trophées de mérite pour leur parcours «méritoire». Celles qui ne sont plus de ce monde, ont été honorées à titre posthume. Il s'agit, en premier lieu, d'une des icônes féminines de la révolution algérienne, Hassiba Ben Bouali, distinguée pour son «sacrifice». Le trophée de mérite a été remis à une connaissance de la famille de la défunte par M. Grine, lequel a souligné que celle-ci «avait préféré dédier sa vie à la fleur de l'âge pour la cause d'indépendance plutôt que de vivre». La journaliste Zohra Sel-

lami, veuve du premier président de l'Algérie indépendante, Ahmed Ben Bella, décédée en 2010, a été honorée également à titre posthume pour son «courage». Le trophée de mérite a été remis au frère de la défunte, par la ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, Zohra Derdouri. En reconnaissance à son «engagement», la militante révolutionnaire et Algérienne de cœur, Claudine Chaulet, a également été évoquée en cette circonstance. C'est à son fils, Claude, qu'a échu l'honneur de recevoir le trophée de mérite des mains de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yamina Zerhouni. Une autre moudjahida et journaliste, Zahia Khalfallah, a été distinguée pour sa «fidélité», le trophée lui ayant été remis par le Directeur général de l'Agence de presse Algérienne (APS), Abdelhamid Kacha. Exprimant son «émotion» de figurer parmi les distinguées, la journaliste s'est réjouie que l'environnement professionnel actuel «lui ait permis de s'élancer». La militante des droits des femmes, Maya Aze-

gagh a été, par ailleurs, distinguée pour son «dévouement» et s'est vue remettre le trophée des mains du Président de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel, Miloud Chorfi.

«Je dédie cette distinction à ma défunte mère ainsi qu'à mes maîtres sans lesquels je n'aurai pas été ce que je suis devenue», a déclaré la chanteuse Nacima Chabani, également honorée pour son «authenticité». Très émue, elle a reçu, à l'occasion de cette cérémonie, son trophée de mérite des mains de la ministre déléguée chargée de l'Artisanat, Aïcha Tabagou.

Dans une allocution précédant la remise des trophées, M. Grine avait tenu à observer que «toutes les femmes algériennes sont mérifiantes» et que tous les noms sélectionnés «partagent un trait commun, celui de l'amour du pays», ajoutant qu'à travers ces distinctions «c'est toute l'Algérie qui est honorée».

APS

DIALOGUE INTERLIBYEN

Début à Alger des travaux de la réunion de chefs de partis et de militants politiques libyens

Les travaux de la réunion regroupant des chefs de partis et de militants politiques libyens ont débuté hier à Alger avec le soutien de l'Algérie et sous l'égide des Nations unies en vue de trouver une solution politique à la crise en Libye. La cérémonie d'ouverture des travaux a été présidée par le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, en présence de l'envoyé spécial des Nations unies pour la Libye, Bernardino Leon. La réunion s'inscrit dans le cadre des efforts soutenus de l'Algérie pour réunir les parties libyennes autour de la table de dialogue afin de parvenir à une solution politique à la crise politique et sécuritaire dans ce pays, aggravée par l'existence de deux gouvernements et de deux Parlements se disputant le pouvoir. Dans une allocution à cette occasion, M. Messahel a affirmé que l'Algérie, «qui partage avec la Libye le cœur des relations de voisinage, la lutte contre le colonialisme et une histoire commune, ne pouvait rester les bras croisés alors que les frères libyens en proie à la finira traversent la plus dangereuse des étapes menaçant leur pays et leur unité». L'Algérie «n'a ménagé aucun effort pour accompagner les frères en Libye et œuvrer à unifier les rangs et trouver une issue à la crise dans ce pays», a-t-il ajouté.



Messahel : La réunion d'Alger : un «point de départ prometteur» sur la voie d'une solution consensuelle

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, a affirmé que la réunion hier à Alger des chefs de partis et militants politiques libyens constituait un «point de départ prometteur» pour la réalisation du consensus national auquel aspire le peuple libyen. La réunion d'Alger «constitue un point de départ prometteur dans les efforts des frères libyens qui trouvent auprès de l'Algérie et de sa direction politique clairvoyante, soutien et disposition pour la réalisation du consensus national auquel aspire le peuple libyen frère notamment la formation d'un gouvernement d'union nationale», a indiqué M. Messahel à l'ouverture des travaux de la rencontre. Il a estimé que cela représentait «une solution qui jette les bases pour davantage de stabilité et permet à la Libye de lutter

efficacement contre le terrorisme». Il a précisé que l'Algérie qui partage avec la Libye des relations de voisinage, la lutte contre le colonialisme et une histoire commune, ne pouvait rester les bras croisés alors que les frères libyens en proie à la finira traversent la plus dangereuse des étapes menaçant leur unité nationale et intégrité territoriale», soulignant que l'Algérie «n'a ménagé aucun effort pour accompagner les frères libyens et œuvrer à unifier les rangs et trouver une issue à la crise dans ce pays». «Les développements graves sur la scène libyenne et la grande menace sécuritaire qui pèse sur la région ainsi que tous les défis qui en découlent nous dictent, aux frères libyens particulièrement, de redoubler d'efforts dans un climat de solidarité et de coordination pour faire face aux menaces».

La solution de la crise entre les mains des Libyens

Par ailleurs, M. Messahel s'est dit convaincu que la solution de la crise «est entre les mains des Libyens eux-mêmes», ajoutant qu'il est de notre devoir en tant que frères de les aider à trouver la solution qu'ils choisissent eux-mêmes en toute souveraineté».

L'Algérie est convaincue que «les frères (en Libye), toutes tendances confondues, ont la sagesse, le patriotisme et le courage nécessaires pour faire prévaloir l'intérêt supérieur du peuple libyen», a-t-il ajouté.

Les Libyens sont «tout à fait conscients qu'ils sont devant une étape décisive de l'histoire pour décliner le devenir de leur pays et édifier la nouvelle Libye à laquelle aspirent tous les Libyens», a affirmé M. Messahel.

Le règlement pacifique de la crise libyenne «exige, outre la détermination des parties libyennes, davantage de patience et de persévérance et l'adhésion de bonne foi à ce processus, au regard de la complexité et des défis de la crise libyenne».

La présence des frères libyens en Algérie «est une preuve indéniable de leur détermination à aller de l'avant vers un consensus à même de mener la Libye sour à bon port». Le ministre a saisi l'occasion pour saluer les efforts «précieux» consentis par l'envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies pour la Libye Bernardino Leon «en faveur d'un dialogue interlibyen inclusif à même d'aboutir à un accord sur un gouvernement d'union nationale», tout en lui réitérant «de soutien total» de l'Algérie.

Bernardino : «La réunion d'Alger, étape importante dans le processus politique libyen»

La réunion d'Alger doit jouer «un rôle important» dans le processus politique en Libye, a déclaré l'envoyé spécial des Nations unies pour la Libye, Bernardino Leon, à l'ouverture des travaux de la réunion regroupant les responsables de partis et personnalités politiques libyens hier à Alger. La réunion d'Alger est «un forum politique crucial qui doit jouer un rôle important dans le processus politique en Libye», a affirmé M. Leon lors de la rencontre qui réunit les leaders de partis et personnalités politiques avec le soutien de l'Algérie, pays facilitateur du dialogue interlibyen, supervisé par l'ONU. «Cette réunion n'est pas seulement cruciale mais opportune, c'est le moment de se réunir, de lancer un message d'appui à tous ceux qui se réunissent et qui discutent aujourd'hui sur comment continuer dans le dialogue», a-t-il souligné. L'envoyé spécial a relevé que les différentes personnalités libyennes qui participent à la rencontre ont souligné que «la Libye n'a que deux options: l'accord politique (règlement de la crise) ou la destruction». «Et nous savons très bien que la destruction n'est pas une option», a-t-il alerté. «On a eu énormément d'échanges avec les parties libyennes qui ont fait des suggestions et des propositions pour ce dialogue politique», a-t-il indiqué, se disant sûr que les participants à la rencontre d'Alger vont «envoyer un message d'encouragement au processus politique pour tous ceux qui négocient dans les autres groupes de travail». Evo-

quant la situation en Libye, qui fait face à des défis notamment aux plans politique et sécuritaire avec en tête le problème du terrorisme, Bernardino Leone a déploré la poursuite des combats et les récentes attaques aériennes sur la capitale Tripoli qui, a-t-il estimé, «compliquent énormément le dialogue». A ce propos, il a réaffirmé qu'un «appel au cessez-le feu reste vital», en lancant un message à «ceux qui pensent qu'une partie peut s'imposer sur l'autre» que «seul un processus de dialogue est la solution». «Chacun doit avoir une idée claire, la Libye est au-dessus de tout intérêt», a-t-il insisté, en rappelant que c'est aux Libyens eux-mêmes de travailler pour sortir de la crise et que les Nations unies et l'Algérie ne jouent qu'un rôle de facilitateur. «Ce ne sera pas une réunion de deux jours à Alger, ce sera un processus qui commence et qui doit être constamment lié aux autres groupes de négociation», a-t-il fait savoir, lors de cette réunion, qu'il a co-présidée avec le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdellah Messahel.

Les travaux de cette rencontre se déroulent également en présence de représentants des pays voisins de la Libye. La réunion s'inscrit dans le cadre des efforts soutenus de l'Algérie pour réunir les parties libyennes autour de la table de dialogue afin de parvenir à une solution politique à la crise politique et sécuritaire en Libye, où le pouvoir est disputé par deux gouvernements et deux Parlements.

SELON DES POLITICOLOGUES La réunion d'Alger constitue une avancée importante

La réunion de dialogue interlibyen de mardi à Alger constitue un succès en soi et une avancée importante, ont souligné lundi des politologues, affirmant que le règlement politique est la seule solution pour arrêter les violences dans ce pays. «L'Algérie a une profonde connaissance des dessous du dossier libyen, partage de longues frontières avec ce pays voisin et garde une stricte neutralité et la même distance avec toutes les parties libyennes», a soutenu le professeur Abdelwahab Benkhilif, enseignant en relations internationales à l'université d'Alger 3. «C'est pourquoi les chances de succès du dialogue interlibyen, lors de ce nouveau round à Alger, sont grandes», a-t-il souligné, rappelant que l'Algérie bénéficie du soutien des Nations unies (ONU), de l'Union africaine (UA) et des pays voisins. Cet expert a en outre fait remarquer que «le succès réalisé dernièrement par la diplomatie algérienne dans sa médiation dans le dialogue interlibyen, constitue un soutien moral et politique pour une médiation dans le dialogue interlibyen». Pour sa part, le Dr Cherif Dris, enseignant à l'Ecole nationale su-

perieure du journalisme et des sciences de l'information (ENSSJ), a affirmé que «la rencontre d'Alger est une avancée très importante et un succès en soi, vu les efforts consentis par la diplomatie algérienne».

Il a relevé qu'il y a une multitude d'acteurs qui se disputent la légitimité en Libye, en plus de la présence d'agendas extralibyens notamment avec le prolongement de l'organisation autoproclamée Etat islamique (EI/Daech), ce qui a-t-il dit, «rend la tâche plus compliquée pour la médiation algérienne».

Il a toutefois souligné que l'Algérie a acquis un certain crédit dans les médiations, c'est pourquoi les parties libyennes ont confiance dans la diplomatie algérienne». Alors de la veille de la réunion de dialogue interlibyen à Alger, les deux politologues ont insisté sur le fait que «la solution politique et la constitution d'un gouvernement d'union nationale restent les seuls moyens d'arrêter les violences et de lutter efficacement contre le terrorisme» en Libye.

Des chefs de partis et des militants politiques libyens se réunissent depuis mardi à Alger

dans le cadre du dialogue interlibyen supervisé par la Mission d'appui de l'ONU en Libye (UNSMIL).

Cette rencontre se veut un moyen qui doit permettre aux différentes parties libyennes d'arriver à une solution politique consensuelle en vue de former un gouvernement d'union nationale qui aura pour mission la gestion de l'étape de transition et de surmonter la crise qui secoue ce pays voisin. Pays hôte de la rencontre, l'Algérie a consenti des efforts à la demande des Libyens et en coordination avec l'ONU pour aider ce pays voisin à sortir de l'ornière.

Depuis la chute en 2011 du régime de Mâammar El Gueddafi, les autorités de transition ont échoué à assurer leur emprise sur un nombre de milices, qui font la loi dans le pays.

Le pays se trouve actuellement dirigé par deux Parlements parallèles et deux gouvernements rivaux, l'un proche de la coalition des milices Fajr Libya, qui contrôle la capitale Tripoli, et l'autre reconnu par la communauté internationale, siégeant à Tobrouk près de la frontière égyptienne.



Signature de 9 accords de coopération entre les deux pays

L'Algérie et le Portugal ont signé, mardi à Alger, neuf accords portant sur la coopération dans divers secteurs entre les deux pays. Ainsi, six mémorandums, deux protocoles de coopération et un programme d'échange culturel ont été signés par les ministres des secteurs concernés, en présence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et son homologue portugais, Pedro Passos Coelho.

Il s'agit d'un programme d'échange culturel entre les deux pays pour la période 2015-2017 et d'un protocole de coopération entre l'institut diplomatique et des relations internationales et l'institut diplomatique portugais qui ont été signés par le minis-

tre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et son homologue portugais, Rui Machete.

Le mémorandum d'entente dans le domaine de l'énergie a été signé par M. Lamamra et le ministre portugais de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire et de l'Energie, Jorge Moreira Da Silva, qui a également signé le mémorandum d'entente dans le domaine de l'environnement et de l'aménagement du territoire avec la ministre du secteur, Dalila Boudjamaa.

Le ministre du Commerce, Amara Benyounes, et le ministre portugais de l'Economie, Antonio Pires De Lima, ont signé un

protocole de coopération dans le domaine du contrôle économique, de la répression des fraudes et de la protection des consommateurs.

Le mémorandum d'entente dans le domaine des transports a été signé par le ministre des Transports, Amar Ghoul, et le ministre portugais de l'Economie qui a signé, d'autre part, un programme de coopération dans le domaine de la formation touristique avec la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Nouria Yamina Zerhouni.

Le mémorandum d'entente dans le domaine des archives a été signé par le directeur général des Archives, Abdelfadil Chikhi, et l'ambassadeur du Portugal à Al-

ger, Antonio Gamito. Un mémorandum de coopération entre Algérie Presse Service (APS) et l'agence portugaise de presse (Lusa) a été signé par le directeur général de l'APS, Abdelhamid Kacha, et l'ambassadeur du Portugal à Alger. Par ailleurs, M. Sellal a remis à son homologue portugais une copie de la lettre de la princesse Dona Isabella, datée du 15 mars 1626, adressée au Dey d'Alger, Hocine Pacha, lui annonçant le décès de son père, le Roi Juan VI et sa propre accession au trône le 10 mars 1626.

Une copie d'un accord de paix signé entre l'Algérie et le Royaume du Portugal, le 16 mai 1813, a été également remise au responsable portugais.

Le Premier ministre portugais se recueille à la mémoire des martyrs de la Révolution au Sanctuaire du martyr



Le Premier ministre de la République du Portugal Pedro Passos Coelho s'est recueilli mardi au Sanctuaire du martyr (Alger) à la mémoire des martyrs de la guerre de Libération nationale M. Coelho, qui était accompagné du ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelfadil Tebboune, a déposé une gerbe de fleurs au pied de la stèle commémorative et observé une minute de silence à la mémoire des martyrs de la Révolution.

Le Premier ministre portugais est arrivé mardi à Alger dans le cadre d'une visite de travail à l'invitation du Premier ministre Abdelmalek Sellal. Cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de la tenue de la 4ème réunion de haut niveau algéro-portugaise qui aura lieu ce mardi, sera sanctionnée par la signature de plusieurs accords de coopération.

Rencontre d'évaluation des projets économiques algéro-portugais en juin à Alger

Le ministre de l'Industrie et des mines, Abdessalem Bouchouareb, a annoncé mardi la tenue en juin à Alger d'une rencontre consacrée à l'évaluation des projets économiques algéro-portugais.

Dans une déclaration à la presse après avoir reçu le ministre portugais de l'Economie, Antonio Pires De Lima, M. Bouchouareb a précisé que la rencontre prévue à l'occasion de la visite du vice-Premier ministre portugais en Algérie coïncidera avec la finalisation et le lancement de plusieurs projets industriels, notamment dans le domaine de la production de médicaments et de matériel agricole.

Une délégation algérienne, conduite par le ministre de l'Industrie et des mines, se rendra en mai prochain à Lisbonne, pour préparer cette rencontre.

M. Bouchouareb a souligné que sa rencontre avec M. Pires De Lima avait permis de faire le

point sur les «bonnes» relations économiques entre les deux pays, précisant que les six (6) projets de partenariat lancés sur les 15 prévus avaient bien.

Le ministre portugais de l'Economie a, pour sa part, souligné la volonté de son pays d'ouvrir de nouveaux domaines de coopération économique avec l'Algérie.

Il a précisé que son pays encourageait les entreprises portugaises à investir en Algérie, appelant les opérateurs algériens à faire de même au Portugal.

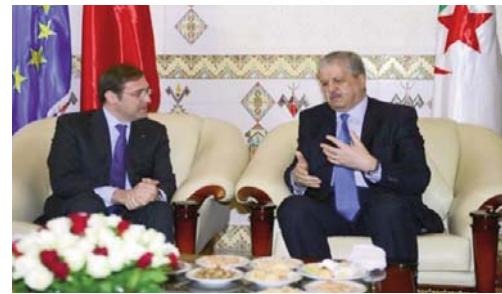
La visite du ministre portugais de l'Economie en Algérie s'inscrit dans le cadre de la tenue, ce mardi, de la 4e réunion de haut niveau algéro-portugaise, qui sera sanctionnée par la signature de plusieurs accords de coopération, dont un mémorandum d'entente dans le domaine des transports.

APS

M. Sellal s'entretient avec son homologue portugais

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, s'est entretenu, mardi à Alger, avec son homologue portugais, Pedro Passos Coelho.

Le Premier ministre portugais est arrivé dans la matinée dans le cadre d'une visite de travail. Cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de la tenue de la 4ème réunion de haut niveau algéro-portugaise qui aura lieu ce mardi, sera sanctionnée par la signature de plusieurs accords de coopération.



Les entretiens Sellal-Coelho élargis aux membres des deux délégations

Les entretiens entre le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et son homologue portugais, Pedro Passos Coelho ont été élargis mardi à Alger aux membres des deux délégations.

Ont assisté à ces entretiens du côté algérien les ministres des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, des Finances, Mohamed Djellab, de l'Industrie et des Mines, Abdessalem Bouchouareb, du Commerce, Amara Benyounes, de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville, Abdelfadil Tebboune, des Transports, Amar Ghoul et du Tourisme et de l'Artisanat, Nouria Yamina Zerhouni.

Du côté portugais ont pris part notamment les ministres des Affaires étrangères portugais, Rui Chancelle de Machete, de l'Economie, Antonio Pires de Lima et de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire et de l'Energie, Jorge Moreira Da Silva.

Le Premier ministre portugais est arrivé dans la matinée pour une visite de travail. Cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de la tenue de la 4e réunion de haut niveau algéro-portugaise qui aura lieu ce mardi, sera sanctionnée par la signature de plusieurs accords de coopération.

RESSOURCES EN EAU: Rencontre algéro-portugaise fin avril pour identifier les opportunités de partenariat

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a annoncé lundi à Alger la tenue d'une rencontre algéro-portugaise fin avril à Lisbonne (Portugal) pour identifier les opportunités de partenariat et de coopération entre les deux pays dans le domaine des Ressources en eau.

Il a précisé que son pays encourageait les entreprises portugaises à investir en Algérie, appelant les opérateurs algériens à faire de même au Portugal.

La visite du ministre portugais de l'Economie en Algérie s'inscrit dans le cadre de la tenue, ce mardi, de la 4e réunion de haut niveau algéro-portugaise, qui sera sanctionnée par la signature de plusieurs accords de coopération, dont un mémorandum d'entente dans le domaine de l'hydraulique et les «moyens de

leur renforcement afin de les hisser au niveau des relations politiques et d'amitié qui unissent les deux pays».

La rencontre a également été une occasion pour mettre au point une stratégie au niveau méditerranéen dans le cadre du dialogue 5+5, a indiqué M. Necib qui a ajouté que l'Algérie et le Portugal partageaient la même vision à ce sujet. L'Algérie accueillera le 31 mars en cours la première réunion des ministres de l'Eau des deux pays de la rive ouest de la Méditerranée, à l'initiative de l'Algérie et de l'Espagne dans le cadre du dialogue 5+5. La réunion sera consacrée à l'élaboration d'un programme d'action pour la mise en œuvre de la stratégie méditerranéenne dans le secteur des ressources en eau.

Le groupe du dialogue 5+5 compte l'Algérie, la Libye, la Tunisie, la Mauritanie, le Maroc, l'Espagne, la France, l'Italie, Malte

et le Portugal. Pour sa part, M. Da Silva a confirmé la participation du Portugal à la réunion prévue à Alger, soulignant le soutien de son pays à cette «importante rencontre» présidée par l'Algérie. Il a estimé dans ce sens que cette rencontre était une «occasion pour mettre en place un plan unité sur les questions des ressources en eau, la protection de l'environnement et le développement économique et social des pays concernés».

S'agissant de la coopération algéro-portugaise, M. Da Silva a cité les nombreuses opportunités de partenariat et de coopération entre les deux pays dans le domaine des ressources en eau, notamment en ce qui concerne l'échange d'informations sur le triple plan économique, technique et scientifique, faisant partie de la volonté de son pays de développer cette coopération dans le futur.

RÉSOLUTION DES CONFLITS : L'UE et les organisations internationales doivent profiter de l'expérience algérienne

Le Premier ministre portugais, Pedro Passos Coelho, a appelé mardi à Alger l'Union européenne (UE) et les organisations internationales à profiter de l'expérience de l'Algérie et de sa connaissance du terrain, pour la résolution des conflits en Libye et dans la région.

«L'UE et les organisations internationales doivent comprendre qu'il est utile de profiter de l'expérience, mais également de la connaissance du terrain dont dispose l'Algérie», pour la résolution des conflits en Libye et dans la région, a indiqué M. Coelho lors d'un point de presse conjoint avec le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, au terme de la 4ème Réunion de haut niveau algéro-portugaise.

A une question sur le «risque d'effriter» les efforts pour un dialogue inclusif en Libye en multipliant les rounds à Genève et au Maroc, alors qu'une réunion regroupant les parties en conflit se tient en Algérie, le Premier ministre portugais a répondu : «Le dialogue inclusif est le seul moyen pour atteindre deux objectifs fondamentaux. D'une part, garantir l'intégrité du territoire libyen et d'autre part, encourager une union nationale afin qu'un gouvernement de cohésion nationale puisse réellement s'installer».

M. Coelho a ajouté que «l'Algérie a encore un rôle à jouer dans le cadre de l'approfondissement du dialogue inclusif en Libye», précisant qu'elle ne cesse de contribuer (au retour de la paix en Libye) et que ses efforts ont permis d'aboutir à de «bons résultats».



«Je peux vous dire qu'après mes échanges avec mon homologue algérien j'ai une masse d'informations que j'aurai l'occasion de partager lors du Conseil européen de la semaine prochaine», a-t-il dit.

M. Coelho a affirmé que l'Algérie et le Portugal «ont envisagé une solution inclusive qui assure la transition politique et la stabilisation de la situation en Libye et lui évite une crise humanitaire, encore plus grave,

pour la région». Sur le plan méditerranéen, le Premier ministre portugais a affirmé que l'Algérie et le Portugal étaient engagés à concrétiser la stabilité et la paix dans la région.

S'agissant de la lutte contre le terrorisme, il a indiqué que l'Algérie et son pays ont «manifesté (lors de la Réunion de haut niveau) un intérêt partagé afin de combattre ce fléau transnational ainsi que n'importe quel type de radicalisme religieux».

Volonté algéro-portugaise de renforcer la coopération dans divers domaines

L'Algérie et le Portugal veulent renforcer leur coopération dans divers domaines, notamment l'éducation, le e-gouvernement et l'entrepreneuriat, a indiqué lundi à Alger le ministre portugais de l'Economie, Antonio Pires De Lima.

«Nous nous sommes mis d'accord pour que l'éducation, le e-gouvernement et les services publics ainsi que l'entrepreneuriat soient des domaines dans lesquels les deux pays peuvent coopérer», a précisé M. De Lima à la presse à l'issue de ses entretiens

avec le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Zohra Derdouri. Il a ajouté, à ce propos, que les nouvelles technologies, devenues un «outil de développement», peuvent être des domaines de coopération «non seulement entre les gouvernements mais également entre les administrations publiques et les entreprises des deux pays». «Il y a une volonté politique pour coopérer dans ces domaines et je suis sûr que nous allons établir un plan de coopération entre les en-

treprises des deux pays», a souligné M. De Lima. Le ministre portugais a estimé qu'il était possible d'unir les capacités des entreprises des deux pays «pour développer leurs économies et créer ainsi des possibilités pour les jeunes que ce soient Algérie ou au Portugal». Pour sa part, Mme Derdouri a indiqué que l'Algérie «est intéressée par l'expérience portugaise dans le domaine du e-learning destiné particulièrement aux élèves». «Cette expérience est très intéressante. Nous sommes aujourd'hui inté-

ressés par son développement en Algérie et nous pensons que c'est un programme que nous pouvons faire avec l'accompagnement de la partie portugaise», a estimé la ministre.

Dans ce cadre, Mme Derdouri a fait part de l'existence de programmes au niveau des parcs technologiques en Algérie et au Portugal «pour permettre aux jeunes des deux pays d'aller dans le sens de l'innovation et de création de produits qui pourront se vendre dans les deux pays et ailleurs».

L'Algérie capable de contribuer à la diversification énergétique de l'Europe

L'Algérie peut contribuer à la diversification énergétique à laquelle aspire l'Union européenne (UE), a affirmé mardi à Alger le Premier ministre portugais, Pedro Passos Coelho.

«L'Algérie est déjà un fournisseur important d'hydrocarbures de l'UE et nous croyons qu'elle peut contribuer à la diversification énergétique de l'UE», a indiqué M. Coelho lors d'un point de presse conjoint avec le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, au terme de la 4ème Réunion de haut niveau algéro-portugaise. Le PM portugais a, dans ce sens, relevé que l'UE et l'Europe en général, connaissaient une «fragilité structurelle» en matière de sécurité énergétique et dépendent en «grande mesure» du gaz russe. Il a, par ailleurs, souligné l'intérêt de son pays à développer la coopération avec l'Algérie dans le domaine des énergies renouvelables notamment le solaire. «Parallèlement, nous voudrions travailler ensemble dans le domaine des énergies renouvelables puisque les deux pays possèdent un potentiel important dans ce domaine, notamment en matière d'énergie solaire», a-t-il soutenu. Le Portugal souhaite également, selon son Premier ministre, prendre part à l'«ambitieux» programme de modernisation engagé par l'Algérie.

«L'Algérie a un ambitieux programme de moderni-

sation, comprenant des domaines aussi variés que le tourisme, l'industrie, l'agriculture et l'énergie, et le Portugal veux y participer», a-t-il expliqué. M. Coelho s'est félicité du développement des relations économiques entre l'Algérie et son pays au cours des cinq dernières années, grâce, a-t-il dit, à la volonté des décideurs politiques des deux pays.

«Au fil des dernières années, l'Algérie et le Portugal ont intensifié leurs relations bilatérales, tout en améliorant les échanges commerciaux», a-t-il relevé, ajoutant que «l'Algérie a été durant les dernières années l'un des principaux partenaires du Portugal, et son deuxième marché africain après l'Angola».

Selon le PM portugais, les exportations portugaises «ont quasiment doublé et le nombre d'entreprises portugaises exportatrices vers l'Algérie a atteint les 359 firmes, alors que de nombreuses autres sont implantées sur le marché algérien notamment dans le domaine du bâtiment». Les gouvernements algérien et portugais ont convenu de travailler ensemble afin de faciliter «cet environnement favorable aux affaires» et pour «permettre aux entreprises des deux rives de croître et de renforcer leur partenariat dans les domaines commercial et de l'investissement», a-t-il ajouté.

L'Algérie est «aux avant-postes» de la coopération internationale en matière de lutte anti-terroriste

L'Algérie est «aux avant-postes» de la coopération internationale dans le domaine de la lutte anti-terroriste, a indiqué lundi à Alger, le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra. «Nous sommes aux avant-postes de la coopération internationale dans le domaine de la lutte anti-terroriste. Nous avons une excellente coopération avec le Portugal en matière sécuritaire, dans toutes ses dimensions, y compris la lutte anti-terroriste», a déclaré M. Lamamra à la presse, au terme de ses entretiens avec le ministre d'Etat et des Affaires étrangères portugais, Rui Chancelle de Machete.

M. Lamamra a rappelé que les entretiens avec son homologue portugais s'étaient déroulés dans le cadre du traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération conclu entre les deux pays depuis 10 ans.

Il a ajouté que l'Algérie avait cette même coopération avec la plupart des pays de l'Union européenne (UE), soulignant que celle-ci (la coopération) «fonctionnait, s'approfondissait et se diversifiait et avait pour dimension essentielle le renforcement de la confiance de part et d'autre».

«La confiance est un élément clé lorsqu'il s'agit de sécurité. Elle a comme élément essentiel le respect mutuel, car il est très important de se connaître, de se respecter et de travailler main dans la main sans idée pré-conçue», a-t-il souligné.

Pour le chef de la diplomatie algérienne, la lutte anti-terroriste a été également parmi ses «dimensions essentielles, le souci d'aller au-delà de la nécessaire dimension militaire et sécuritaire, expliquant qu'il s'agit «d'attaquer le terrorisme en essayant d'éliminer ses racines qui sont dans l'extrême».

«Donc pouvoir utiliser tous les facteurs possibles; politique, notamment ce qui a trait à la gouvernance,

mais aussi le facteur économique et social en évitant la marginalisation notamment de la jeunesse et mettre à contribution les érudits, les prédicteurs et les intellectuels de tout côté afin de développer un discours qui honore les valeurs partagées, la dignité et la valeur de la personne humaine», a-t-il soutenu dans ce sens. Pour M. Lamamra, l'Algérie y contribue, dans ces sens, de manière «significative». «Ce que certains spécialistes appellent la déradicalisation, l'Algérie l'a pratiquée avantagéusement et bénéfiquement et nous partageons notre expérience avec tous les gouvernements amis qui souhaitent en bénéficier», a-t-il assuré.

Il a ajouté que c'est «dans cette voie qu'il fallait perséverer en empruntant

les voies les plus traditionnelles, comme l'échange d'information entre les services de sécurité et de renseignement, la contribution à la formation de part et d'autre mais aussi l'interdiction par exemple du paiement de rançons dans les situations de prise d'otage, parce que les rançons contribuent au financement du terrorisme».

«L'Algérie est le pays qui a combattu le terrorisme dans des circonstances particulièrement tragiques et nous avons payé un prix élevé. Nous sommes d'autant plus sensibles, d'autant plus mobilisés que nous considérons que ce que nous avons vécu ne devrait arriver à aucun peuple», a souligné M. Lamamra.

«Nous avons ce dialogue là avec tous nos partenaires, je crois que nous progressons. Nous sommes un monde de plus en plus solidaire, de plus en plus efficace face au défi du terrorisme et c'est pour ça que nous avons la conviction que nous allons gagner cette bataille, qui est une bataille extrêmement importante pour toute l'humanité», a-t-il ajouté.

Evitant les relations algéro-portugaises, M. Lamamra a relevé que les deux pays avaient bâti une relation «à tout point de vue remarquable».

«Nous continuons à donner à cette relation beaucoup de substance et de consistance à tel point que nous pensons que nos amis portugais sont au sein de l'UE des «portes-paroles naturels de ce que nous souhaitons, côté algérien, bâti comme partenariat exemplaire entre la rive nord et la rive sud de la Méditerranée», a-t-il dit.

Pour M. Lamamra, cette relation inclue tous les domaines, notamment les grands défis que sont le terrorisme, l'énergie et la promotion des investissements».

«Le fait que dans le cadre de ces processus, y compris l'accord d'association entre l'Algérie et l'UE, nous avons de vastes champs à explorer pour porter ce partenariat à des niveaux qualitatifs de plus en plus importants», a-t-il souligné. De son côté, M. de Machete a souligné la nécessité de renforcer la coopération entre les deux pays en vainquant tous les obstacles.

«Nous sommes d'accord de revoir les choses et comprendre combien nous sommes proches», a-t-il indiqué, relevant avoir évoqué avec son homologue algérien des questions d'ordre international, notamment le Mali, la Libye et le Moyen-Orient. M. de Machete, a entamé lundi une visite en Algérie, dans le cadre de la tenue à Alger de la 4ème réunion de haut niveau algéro-portugaise.

Signature d'un mémorandum de coopération entre les agences APS et LUSA

Les agences de presse algérienne, Algérie Presse Service (APS) et portugaise Lusa, ont signé mardi à Alger un mémorandum de coopération visant à dynamiser leurs échanges pour les adapter aux nouvelles exigences dans le domaine de la communication. Le mémorandum a été signé du côté algérien par le directeur général de l'APS, M. Abdellah Kacha et du côté portugais par l'ambassadeur du Portugal à Alger, M. Antonio Gamito, à la faveur de la 4ème réunion de haut niveau algéro-portugaise coprésidée par le Premier ministre Abdelmalek Sellal et son homologue portugais Pedro Passos Coelho. Le document vient mettre à niveau l'accord de coopération signé en novembre 2010 à Lisbonne lors de la 3ème réunion de haut niveau entre les deux pays, et devenu obsolète, car n'incluant pas les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC). Le mémorandum prévoit, notamment, l'échange de l'ensemble des types de contenus, aussi bien classiques (texte, photo) que nouveaux (vidéo, audio, infographie) ainsi que des échanges dans les domaines des TIC. A travers la signature de ce nouvel accord, les responsables des deux agences entendent œuvrer à rendre plus effectives les modalités d'échanges de contenus et d'expériences dans les différents segments de leur champ d'activité.

ALGÉRIE - COLOMBIE

SITUATION SUR LES PRIX DES HYDROCARBURES

M.Yousfi remet un message du Président Bouteflika à son homologue colombien

Le ministre de l'Energie Youcef Yousfi, envoyé spécial du Président de la République Abdelaziz Bouteflika, a été reçu lundi par le ministre colombien des Mines et de l'énergie, Tomas Gonzalez Estrada, à qui il a remis un message au président de la Colombie, Juan Manuel Santos, concernant notamment la situation du marché pétrolier.

Selon un communiqué du ministère de l'Energie reçu mardi, le message du Président Bouteflika s'inscrit dans la cadre des démarches qu'il a initiées auprès de ses pairs des pays producteurs de pétrole, en relation avec la situation que connaissent

actuellement les prix des hydrocarbures.

Cette rencontre a, par ailleurs, été une occasion pour procéder à un échange de vues sur des questions régionales et internationales d'intérêt commun, ainsi que sur «les perspectives de renforcement du partenariat bilatéral avec un accent particulier mis sur la coopération dans le domaine de l'énergie».

A rappeler que dans le cadre de cette démarche consensuelle initiée par l'Algérie face à la forte chute des cours du brut, le Président Bouteflika a déplié plusieurs ministres portant des messages à ses homologues de pays producteurs de pétrole

en vue de parvenir à un consensus sur la nécessité de rétablir l'équilibre du marché pétrolier dans l'intérêt des pays producteurs et consommateurs.

Les messages du Président Bouteflika ont été transmis, jusqu'à maintenant, à l'Arabie Saoudite, Sultanat d'Oman, Azerbaïdjan, Kazakhstan, Mexique et la Russie.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait également remis des lettres du Président de la République aux chefs d'Etat de pays membres de l'Association des producteurs de pétrole africains (Appa) qui sont le Nigeria, le Gabon, l'Angola, le Congo et la Guinée-équatoriale.

ALGÉRIE - ETATS UNIS

Boudiaf : «Faire de l'Algérie un grand pôle dans la fabrication de médicaments»

Le gouvernement veut faire de l'Algérie un «grand pôle» dans la fabrication de médicaments eu égard aux investissements publics et privés engagés, a indiqué lundi soir à Alger le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf. Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une rencontre avec une délégation américaine, conduite par le secrétaire adjoint américain au Commerce et à l'Industrie, Marcus Jadotte, M. Boudiaf a réaffirmé la détermination du gouvernement à encourager la présence de compagnies américaines en Algérie «pour y produire des médicaments».

Le ministre a rappelé, à cette occasion, la signature en juin 2014 à San Diego (Etats-Unis) d'un mémorandum dans le domaine de l'industrie pharmaceutique. Plusieurs compagnies pharmaceutiques américaines ont signé des contrats avec la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) et certains partenaires privés algériens, a encore rappelé le ministre, ajoutant que les deux parties ont mis l'accent sur l'importance de la formation dans le domaine pharmaceutique. De son côté, l'ambassadeur des Etats-Unis à Alger, Mme Joan A. Polashik a exprimé le soutien de son pays et des entreprises américaines au projet de l'Algérie de créer un pôle pharmaceutique de dimension régionale. La délégation américaine est composée de représentants d'une vingtaine de compagnies actant dans les domaines de la fabrications et de la commercialisation d'équipements de sécurité.

Djellab s'entretient avec le Secrétaire adjoint US du Commerce

Le ministre des Finances, Mohamed Djellab, et le Secrétaire adjoint du Département américain du Commerce, chargé de l'industrie et de l'analyse, Marcus Dwayne Jadotte, se sont entretenus, mardi à Alger, sur la coopération entre l'Algérie et les Etats-Unis.

Cette rencontre entre M. Djellab et M. Jadotte, qui est une visite à Alger à la tête d'une mission commerciale pour une durée de 4 jours, a permis aux deux parties de passer en revue les différents volets de coopération économique et financière entre les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère.

Dans ce sens, ils ont évoqué les thèmes se rapportant à l'assistance technique souhaitée par le ministère des Finances, visant notamment la modernisation de différentes structures de l'administration des Finances.

Par ailleurs, les deux responsables ont eu un échange de vues sur l'évolution de l'économie mondiale, ajoute la même source. M. Jadotte avait affirmé, lundi lors d'un point de presse, qu'à travers ses rencontres avec des hauts responsables algériens, il a constaté «un engagement fort de la part de l'Etat al-



gérien pour la sécurité des frontières, des individus et aussi des infrastructures du pays», rappelle-t-on. M. Jadotte conduit une mission commerciale composée d'une trentaine de sociétés américaines spécialisées dans les technologies, équipements et solutions de sûreté et de sécurité.

A ce propos, il a souligné que les sociétés américaines de contrôle et de sécurité étaient intéressées par le marché algérien. A l'occasion de son séjour en



Algérie, M. Jadotte a aussi été reçu par les premiers responsables, respectivement, des Douanes, de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale.

L'ambassade des Etats-Unis en Algérie compte organiser d'autres missions économiques américaines au cours de l'année 2015, et ce, notamment dans les domaines des TIC, des hydrocarbures, de la production d'électricité, de la santé, du bâtiment et des technologies de l'environnement.

SELON UN RESPONSABLE AMÉRICAIN

«Les sociétés américaines de sécurité intéressées par l'investissement en Algérie»

Les sociétés américaines spécialisées dans la sécurité affichent un intérêt particulier pour le marché algérien, a affirmé lundi à Alger un responsable américain, estimant que les technologies et solutions proposées par ces sociétés pourraient aider l'Algérie à tenir ses engagements en la matière. «Les sociétés américaines de contrôle et de sécurité sont très intéressées par le marché algérien. Ce sont des sociétés hautement impliquées dans l'industrie de la sécurité aux Etats-Unis et ailleurs», a affirmé lors d'un point de presse le secrétaire adjoint américain au Commerce et à l'Industrie, Marcus Jadotte. M. Jadotte,

qui conduit une mission commerciale composée d'une trentaine de sociétés US spécialisées dans les technologies, équipements et solutions de sûreté et de sécurité, a indiqué avoir constaté, à travers ses rencontres avec des hauts responsables algériens «un engagement fort de la part de l'Etat algérien pour la sécurité des frontières, des individus et aussi des infrastructures du pays». «Cet engagement nécessite une technologie de pointe (...) et les sociétés présentes (à la mission) sont à la hauteur pour accompagner le gouvernement algérien à tenir cet engagement», a-t-il souligné. A une question sur les raisons

de la réticence des opérateurs américains pour investir davantage en Algérie, le secrétaire adjoint a noté que plusieurs sociétés de son pays sont, en effet, intéressées par le marché algérien. Cependant, a-t-il poursuivi, «il ya un contexte de concurrence régionale et mondiale en matière d'attractivité des IDE (investissements étrangers directs) et le climat d'affaires en est un facteur déterminant». A l'occasion de son séjour en Algérie, M. Jadotte a été reçu notamment par les directeurs généraux des Douanes, de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale. Il devra être reçu également par les ministres des Finances

et de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, a-t-il indiqué. Par ailleurs, le service commercial de l'ambassade des Etats-Unis en Algérie compte organiser d'autres missions économiques pour l'année 2015 notamment dans les domaines des TIC, des hydrocarbures, de la production d'électricité, de la santé, du bâtiment et des technologies de l'environnement, a fait savoir M. Jadotte. «Avec davantage de dialogue et une amélioration constante de l'attractivité du climat d'affaires en Algérie, il y aura beaucoup plus de sociétés américaines qui chercheront à investir en Algérie», a-t-il conclu.

LE PR RAYAN TAHAR, CHEF DE SERVICE NÉPHROLOGIE AU CHU DE HUSSEIN DEY ET CHEF DE PROJET DE L'INSTITUT NATIONAL DU REIN, LE PR BENABADJI MOHAMED, CHEF DE SERVICE NÉPHROLOGIE AU CHU DE BENI MESSOUS, ET LE PR HAMOUCHE MUSTAPHA, CHEF DE SERVICE DU CHU DE BAB EL OUED, INVITÉS, HIER DU FORUM DE DK NEWS

GREFFE DU REIN

«Le succès du don d'organes ? Un fait quotidien»

A l'occasion de la Journée mondiale de la greffe du rein, le Pr Rayan Tahar, chef de service néphrologie au CHU de Hussein Dey et chef de projet de l'Institut national du rein, le Pr Benabadji Mohamed, chef de service néphrologie au CHU de Beni Messous, étaient les invités du Forum de DK News, pour une conférence-débat sur «La transplantation rénale en Algérie, bilan et perspectives».



O. Larbi

La table ronde a permis aux journalistes d'en apprendre plus sur la société, sur l'approche éthique des professeurs, leur sens de responsabilité et du dévouement, leur inlassable exigence du meilleur service aux malades et partant à la collectivité nationale puisqu'il a été aussi question du coût économique des greffes rénales.

Formés durant les années de l'utopie sociale qui a suivi l'indépendance, ils ont gardé le sens de la générosité, du don, de l'excellence professionnelle au service de la population. Ils ont la fibre « santé publique » n'imaginant pas travailler pour gagner de l'argent, « le malade est un être qui souffre, ce n'est pas un client » dira le professeur Rayan. A ce propos, c'est le service de l'hôpital d'Hussein Dey qui prend en charge certains frais dont les malades ne peuvent pas s'acquitter pour leur pré bilan opératoire.

1000 greffes en 2015

Le professeur Rayan rapporte qu'au début de l'année, une rencontre avec le ministre de la Santé avait établi les prévisions de greffes rénales pour l'année 2015. Chaque centre de greffe du territoire national a indiqué ses objectifs : Hussein Dey, 35 et Beni Messous, 150 ».

Malheureusement, « de liquide qui doit conserver les organes avant l'opération n'était pas disponible ! Conditionné sous verre alors que la présentation habituelle, la plus pratique, est d'être contenues dans des poches en plastique. Cela nous fait 3 mois de retard ! »

Le professeur Benabadji inter-

vient pour souligner que « la réalisation de greffes rénales dans notre pays est une activité de routine. La preuve ? C'est les greffés qui retrouvent une vie normale, qui se marient et ont des enfants. La réinsertion sociale est une richesse plus grande que le handicap permanent ou la mort. »

Le professeur Benabadji est toujours tonitruant quand il s'agit de convaincre les donneurs pour sauver un parent qui nécessite une greffe rénale : « Tout doit être fait pour rétablir la confiance dans le système de santé ! » De plus, une enquête aurait prouvé que les donneurs de rein vivent plus longtemps. Le professeur Rayan modère en ajoutant que « sont donneurs les personnes en bonne santé. »

Precision nécessaire : le greffé n'est pas guéri, « il doit prendre des médicaments tout au long de la vie. »

Equiper, améliorer

Le professeur Rayan abonde dans le même sens, tout en ajoutant : « En réunion de l'équipe de greffe du service du CHU d'Hussein Dey, les demandes ont fusé. Le labo demande des moyens pour s'équiper : la radio demande des films pour ses examens, etc. » « Il faut budgétiser les programmes annuels de greffes » insiste-t-il.

Des chiffres édifiants

Son alter ego, le professeur Benabadji assène : « les dialyses reviennent, coûtent 30 milliards de dinars chaque année, les greffes de 1000 insuffisants rénaux seulement 2 milliards cinq cents millions. »

La amélioration qui s'impose est le fonctionnement des services hospitaliers : « L'hôpital 'ferme' aux hôpitaux administratifs ! Pour une

greffe du rein à partir d'un donneur en mort encéphalique, il faudrait téléphoner, demander un service qu'on rendra au double – pour prélever les organes du mort, en conserver certains et utiliser les autres pour des greffes d'organes (rein, foie, pancréas, cœur, poumons). C'est ainsi que des morts encéphaliques surviennent à l'hôpital sont perdues pour les greffes d'organes. Il faut revoir complètement le fonctionnement de l'hôpital ! »

L'exigence

Les deux professeurs s'insurgent contre le fait que des formations soient offertes en Argentine pour des techniques en cours sur le territoire national : « Oui à la formation aux techniques nouvelles, pas pour ce que l'on sait faire déjà. »

M. Benabadji s'étonne que des Algériens soient obligés de se rendre en Jordanie pour des opérations, que l'on propose un tourisme médical en Turquie... C'est un fait que de nombreux médias se focalisent plus sur les failles du système, non pour les dépasser, mais pour démoraliser la population et l'éloigner des structures de soins qui comptent néanmoins sur des médecins de valeur qui méritent la confiance et le respect. L'exigence est d'élèver le niveau d'organisation des structures publiques de santé, de doter les services en moyens techniques et de laboratoires, de diagnostic suffisants, de faire en sorte que la chaîne de soins soit la plus performante possible, aux standards internationaux, sur tout le territoire.

C'est à ce prix, inestimable, que la confiance reviendra et que les greffes se pratiqueront dans la routine la plus normale.



Donnez un rein vous vivrez plus longtemps

Saïd Abjaoui

Attention, au début cela ne semble pas sérieux, ça ne peut être admissible. Ce n'est pas une blague. C'est un scoop : « Donnez un rein et vous vivrez plus longtemps ». Voilà que les gens qui jusque-là sont réticents à donner un rein sont incités à vouloir vivre plus longtemps. Qui ne peut pas vivre plus longtemps ? L'information provient de celui qui est habilité à parler du rein et de tout ce qui tourne autour de celui-ci. Il s'agit du Pr Mohamed Benabadji, chef de service de néphrologie au CHU de Béni Messous, invité hier du forum de DK News. Etais également invité au Forum le Pr Rayan Tahar, chef de service de néphrologie au CHU Hussein Dey, et chef de projet de l'Institut national du rein.

Les deux professeurs étaient invités à animer une conférence débat sur le thème de « La transplantation rénale. Bilan et perspectives » et ce, à l'occasion de la Journée mondiale du rein. Ces derniers temps, on a beaucoup parlé du rein. Et ce n'est jamais assez car les techniques des greffes de rein sont parfaitement maîtrisées alors que les dons d'organes accusent un retard immense du fait que n'est pour le moment pas instaurée une culture de dons d'organes.

Il y a de plus en plus de demandes de transplantation de reins et de moins en moins de donneurs. Or, sans donneur pas de transplantation. Et pourtant, l'Algérie était partie pour être la première et la plus grande en matière de transplantation d'organes. C'était le premier pays musulman qui a bénéficié d'une fetwa pour la transplantation d'organes. Cette fetwa a été signée par cheikh Hamani, président du Conseil des oulémas en 1985 et la première transplantation rénale a été pratiquée au CHU Mustapha Pacha.

Le plus important d'abord est de savoir s'il est possible de faire dans la prévention pour diminuer les coûts engagés dans la prise en charge du malade. C'est une maladie silencieuse. Elle ne présente pas des symptômes clairs, visibles et spécifiques. Leur dépistage se fait malheureusement à un stade tardif où son traitement doit être prodigué en urgence selon deux options, à savoir la dialyse ou la greffe qui sont toutes deux lourdes.

Peut-on s'en passer ? Certainement que non. Ils éliminent de notre sang les déchets provenant de la destruction des cellules et de la digestion des aliments. Nombre de maladies peuvent altérer leur fonctionnement.

L'hypertension et le diabète sont ainsi les principaux ennemis de cet organe.

Mais même en bonne santé, certains conseils simples vous permettront de préserver la bonne santé de vos reins. Ce sont le plus souvent des conseils d'hygiène de vie qui contribueront également à prévenir les maladies cardiovasculaires et métaboliques :

- Boire la quantité d'eau adaptée à vos besoins (au moins un litre par jour), répartie sur la journée afin de faciliter le travail des reins.
- Alimentation équilibrée afin d'éviter l'obésité.
- Le tabac favorise l'apparition des maladies cardiovasculaires.
- Pratiquer une activité physique régulière.



CONCOURS DU QUARTIER DE POLICE LE PLUS PROPRE

Le quartier des cadres de Ben Aknoune (Alger) change de look

A l'occasion de la Journée internationale de l'arbre, célébrée le 21 mars de chaque année, et dans le cadre du concours du quartier de police le plus propre initié par la Direction générale de la Sécurité nationale, la Sûreté de daïra de Bouzaréah a organisé hier une opération de nettoyage suivie de plantation d'arbres au niveau de la cité des cadres sis à Ben Aknoune.

Rachid R.

Une soixantaine d'arbres ont été plantés à l'issue de cette opération à laquelle ont pris part plusieurs officiers de la Sûreté de daïra de Bouzaréah parmi lesquels le chef de la police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement (PUPE), Kherchi Benani Kamel, le chef de l'administration générale le commissaire principal Aït Tigrine Abde-



Ph. Magid Nataf

nour et l'inspecteur de police Daâs Mohamed Cherif, représentant du service de l'action sociale et des sports.

Organisée en collaboration avec les P/APC et délégués de l'environnement de Bouzaréah et Ben Aknoune, l'opération qui a complètement redoré l'image du quartier, a été supervisée par les éléments de la Direction des forêts de Baïnem.

«Une première sortie sur les lieux a permis à cette équipe multisectorielle de désigner au préalable

les espaces verts à réaménager. A l'issue de cette journée un jury se chargera d'attribuer une note à ce quartier. Un prix symbolique sera remis par la suite au quartier de police le plus propre de Bouzaréah» a indiqué la chef de la cellule d'écoute et de communication le lieutenant de police Medjene Hayet.

Après le quartier des cadres, l'opération de nettoyage et d'aménagement se poursuivra aujourd'hui à la cité de police de Fougeroux (Bouzaréah).

OUARGLA

118 agriculteurs ont bénéficié de soutien depuis le début de l'année

Au moins 118 agriculteurs ont bénéficié d'un soutien depuis le début de l'année en cours, dans la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris mardi des responsables de la direction locale des services agricoles (DSA).

L'opération, qui entre dans le cadre du fonds national de développement de l'investissement agricole, porte sur le soutien de l'activité agricole et de l'élevage à travers les communes de la wilaya, a précisé le chef service du soutien agricole à la DSA, Fayçal Salhi.

Au total, 351 demandes pour bénéficier du soutien agricole ont été déposées au niveau de la Banque d'agriculture et de développement rural (BADR), qui accorde des financements oscillant entre 1,9 million DA et 2,8 millions DA, et ont toutes été approuvées, a-t-il ajouté.

Ce financement est destiné à la modernisation du système d'irrigation et le développement de l'arboriculture fruitière, la phéniculture et l'oléiculture, en plus de la réhabilitation d'anciennes palmeraies dans les zones de Touggourt et Ain El-Beida et du forage de puits agricoles. L'opération concerne également l'acquisition de matériels agricoles, les équipements d'économie de l'eau et autres actions visant, dans leur ensemble, à promouvoir l'activité agricole à travers les différentes communes de la wilaya d'Ouargla, a-t-on signalé à la DSA.



BÉCHAR

Lutte contre la désertification: finalisation d'un projet de plantation de 24.000 hectares

Un projet de lutte contre la désertification portant sur la plantation de plus de 24.000 ha en diverses espèces d'arbres forestiers et fruitiers a été finalisé dans la wilaya de Béchar, a-t-on appris hier auprès de la Conservation locale des forêts.

Ce projet a permis la plantation de plus de 15.000 ha en brise-vents autour des périmètres de mise en valeur des terres sahariennes, à travers les daïras de Béchar, Béni-Abbès et Abadla, en plus de 1.46 ha d'oliviers et 8.619 ha d'espèces forestières adaptées aux conditions climatiques de la région, a-t-on précisé.

Dans le but protéger les pâturages et de freiner la désertification, le secteur des forêts a procédé à la création aussi d'une réserve de 35.000 ha qui sera consacrée uniquement aux activités pastorales, notamment à l'élevage camelien, et ce au niveau de la région de Zousfana (60 km

au nord de Béchar), selon la même source. Deux réserves similaires de 600 et 15.000 ha avaient été auparavant délimitées à travers les communes de Lahmar et Moughéul, situées respectivement à 38 et 43 km au nord-ouest du chef-lieu de la wilaya.

Ces opérations, retenues au titre du programme national de lutte contre la désertification, visent la création d'un microclimat susceptible de constituer un facteur de développement des activités agricoles et de freiner l'avancée du désert dans les régions à risques, comme c'est le cas à Béni-Abbès et à Tamert, a-t-on souligné.

Au début de cette année, une opération de plantation d'une superficie de 10 ha en arbres forestiers a été aussi lancée au niveau du barrage de «Djorf Eitorba», une des zones humides de la wilaya, située à 70 km au sud de Béchar, a-t-on fait savoir à la Conservation des forêts.

ORAN

426 logements publics aidés réceptionnés en juillet 2015



Au total, 426 logements publics aidés (LPA), parmi les 1.300 unités dont a bénéficié la wilaya d'Oran, seront reçus d'ici juillet 2015, a-t-on appris hier du directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière d'Oran.

Il s'agit de 326 logements de type LPA, réalisés dans le nouveau pôle urbain de Belgaid (Bir El Djir) et de 100 autres logements de même type, sis à Ain El Turk, a précisé Mohamed Saber, en marge du 14^e salon international «Batimac», qui se tient du 9 au 14 mars en cours dans la capitale de l'ouest du pays.

Le même responsable a signalé que ces logements entièrement achevés, nécessitent des travaux de viabilisation et de réseaux divers avant leurs attributions à leurs bénéficiaires, annonçant que le reste du programme LPA sera livré «au premier trimestre de l'année prochaine».

Pour ce qui est du programme de logements publics locatifs, totalisant 56.500 unités dont une bonne partie est implantée à Oued Tlèlat, le même responsable a rappelé que 13.000 unités destinées au relogement des habitants du quartier «Les planteurs» dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire, ont été livrées, alors que 41.000 sont en cours de réalisation.

Le même responsable a par ailleurs fait savoir que les créances à recouvrer par ses services s'élèvent à 760 millions DA.

► Prochaine opération de ravalement des façades de 23 immeubles du centre-ville d'Oran



Une opération de ravalement de façades de 23 immeubles, rue Larbi Ben M'hidi, au centre ville d'Oran sera lancée incessamment par l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (OPGI), a-t-on appris hier auprès de cette structure.

Cette opération intervient dans le cadre des travaux de réhabilitation des vieux immeubles du centre urbain d'Oran. Elle touchera au total 200 immeubles.

Ce premier lot fait partie d'un programme total de 600 immeubles à réhabiliter dans la ville d'Oran, a-t-on précisé. Trois sites ont été retenus dans le cadre de ce projet. La première tranche concerne quelque 120 immeubles du centre-ville, limités dans le grand îlot situé entre la rue Mohamed Khemisti et la rue Larbi Ben M'hidi.

La seconde tranche concerne une quarantaine d'immeubles recensés au niveau du boulevard Maâta Mohamed Lahbib, alors que la troisième ciblera une trentaine d'immeubles du quartier de Sidi El Houari.

APS

TLEMCEN

Le haïk à l'honneur

Le haïk, vêtement traditionnel féminin, est mis en valeur à l'occasion d'une exposition mise sur pied depuis hier par le Centre national d'interprétation du costume traditionnel de Tlemcen.

Cette exposition vise à préserver ce voile typiquement algérien et à faire découvrir aux jeunes générations ce costume traditionnel, dans toutes ses formes et ses couleurs, a indiqué la directrice du Centre.

La composition du haïk varie « selon le temps et les impératifs climatologiques. Sa texture peut être en laine ou en soie incrustée de filament d'or à l'occasion des mariages, a expliqué Aïnab Tabet Radia, pour qui le



haïk reflète également la catégorie sociale de la personne qui le porte et la façon de le vêtir diffère d'une zone urbaine à une zone rurale.

L'exposition met en relief les manières de porter le haïk « à l'algéroise » ou « à la tlemcenienne », et ses différents types d'utilisation au quotidien ou lors des mariages et des deuils.

Cette manifestation, abritée par le palais royal d'El Mechouar, s'inscrit

dans le cadre des missions assignées au Centre national d'interprétation du costume traditionnel algérien. Celui-ci consent d'énormes efforts, depuis son ouverture il y a près de deux ans, dans la préservation de ce patrimoine, a-t-on souligné de même source.

Un défilé de femmes en haïk est également prévu lors de cette exposition qui prendra fin dans une dizaine de jours.

► Mise en service d'une trémie et d'un échangeur

Une nouvelle trémie et un échangeur ont été inaugurés et mis en service lundi à Tlemcen pour une meilleure fluidité de la circulation automobile. Le premier ouvrage relie la ville de Tlemcen à Remchi, tandis que l'échangeur a été réalisé dans la commune d'Aïn Youce en direction de l'aéroport international Messali Hadj.

La trémie, réalisée dans un délai de 14 mois, permettra d'enrayer les problèmes de circulation que rencontre cette région et atténuer la tension sur la RN 22 et le CW 71, a souligné le chef des travaux publics de la daïra de Remchi, Maatallah Mustapha.

Le secrétaire général de la wilaya, qui a présidé la cé-

rémonie d'inauguration, a souligné que d'autres infrastructures similaires seront inaugurées en avril prochain dont la trémie de la ville de Maghnia, l'échangeur de Chetouane, situé à proximité de l'université et du nouveau pôle sanitaire. Ces ouvrages d'art permettront une meilleure fluidité de la circulation et désengorgeront ces voies très fréquentées.

La wilaya de Tlemcen a réceptionné, ces dernières années, plusieurs projets similaires dont la trémie reliant Mansourah à Hail Oudjilida, Tlemcen et Hennaya. Au sein du tissu urbain de la ville de Tlemcen, quatre trémies avaient été livrées.

CONSTANTINE

D'importants moyens humains et matériels appuieront la campagne de nettoyage de la ville

D'importants moyens humains et matériels appuient depuis mardi, sur instructions du Premier ministre, le plan d'action de Constantine relatif à la campagne de nettoyage de la ville, en prévision de la manifestation « Constantine, capitale 2015 de la culture arabe », a-t-on indiqué suite à une réunion à la wilaya.

Au cours de cette réunion, tenue en présence des secrétaires généraux des ministères des Travaux publics, des Ressources en eau et de l'Agriculture et du Développement rural, aux côtés du directeur général des forêts, le wali Hocine Ouadah a précisé que les directions concernées des seize (16) wilayas de la région Est du pays « sont mobilisées » pour prêter main-forte aux services de la commune de Tlemcen.

Il a, dans ce contexte, instruit les élus d'« occuper le terrain » en identifiant et ficelant, a-t-il soutenu, « les missions à accomplir », et accompagner et guider les équipes venues des autres wilayas pour parachever les opérations d'embellissement de la ville et de traitement de l'environne-



ment urbain.

M. Ouadah a exhorté le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Constantine de privilégier le travail de nuit dans les interventions jugées « importantes », notamment celles relatives à l'éradication des décharges sauvages, tout en suggérant

l'utilisation des anciennes carrières pour le stockage des déchets solides.

Le wali a également donné jusqu'à la fin du mois en cours aux services d'Algérie Télécom, Sonelgaz et de la Seaco (Société des eaux et de l'assainissement de Constantine) pour rétablir la chaussée à son état d'origine, jugeant « timide » l'intervention de ces services.

Le chef de l'exécutif local a également lancé un appel aux associations versées dans la protection de l'environnement pour procéder à des actions de sensibilisation auprès des citoyens afin de faciliter le travail des services déployés pour le nettoyement de la ville.

Au cours de cette réunion, tenue à la cité administrative à Daks, le secrétaire général de la commune de Constantine, Nadir Bettine, a présenté les besoins de la commune en matière d'engins pour le transfert de plus de 11 000 tonnes de déchets solides, amassés dans huit (8) sites, anciens bidonvilles dont les habitants ont été relogés.

BOUIRA

La prise en charge des familles menacées par des glissements de terrain recommandée à Taghzout

La prise en charge des familles touchées par le phénomène des éboulements provoqués par les dernières fortes précipitations dans la commune de Taghzout (Bouira) et l'entretien des routes ont été fortement recommandés lundi lors d'une visite des responsables de la wilaya aux sites touchés par les glissements de terrain.

Le wali de Bouira, Nacer Maskri, a appelé les autorités municipales de Taghzout (Est) à proposer des solutions efficaces pour faire face au phénomène de glissement de terrain que connaît cette région montagneuse, ainsi que pour prendre en charge les familles touchées par ces mouvements géologiques provoqués par les dernières fortes précipitations.

Cette instruction a été donnée lors d'une visite d'inspection des sites touchés par des éboulements et glissements de terrain à Taghzout, où 36 familles sont menacées et plusieurs routes reliant les différents villages sont endommagées.

M. Maskri, qui s'est enquis de près de l'ampleur de ce danger, a demandé aux autorités municipales de Taghzout de proposer des solutions idoines pour écarter la menace et prendre en charge les familles sinistrées. Le même responsable a préconisé ainsi la réalisation de murs de soutènement et des fosses pour l'évacuation des eaux pluviales, en insistant, entre autres, sur l'entretien des routes, ainsi que la plantation d'arbres afin de contribuer à la stabilisation du terrain avant l'arrivée de la saison hivernale. De son côté, le président de l'APC de Taghzout, Chaâbane Chaouche Messaoud, a proposé la construction d'un centre d'accueil pour évacuer toute famille sinistrée en cas de catastrophe naturelle, et ce, en attendant de leur trouver une solution définitive. M. Maskri a aussi appelé la commission technique municipale à effectuer une sortie sur le terrain pour étudier toutes les possibilités de lutter contre les glissements.

D'autres familles courrent le risque d'être touchées par ces glissements signalés, notamment à Tizi-Liqis, Merkala, Hevloul, Thizouthar ainsi qu'à Ighil Oumenchar. Les citoyens de ces villages de Taghzout craignent que la situation s'empire davantage en l'absence d'une solution urgente à cette menace qui guette leur vie.

Les dernières fortes précipitations qu'a enregistrée la wilaya de Bouira ont causé plusieurs dégâts dont des inondations, des éboulements de terrain, signalés aussi à El-Adjiba (Est), où des routes sont endommagées. Dans la commune d'El-Adjiba, plusieurs villages ont connu des affaissements de terrains, ce qui a endommagé quelques accès, notamment le chemin de wilaya qui relie la localité Assif-Assemadou aux villages Aguouilla et Illyithen, où les automobilistes éprouvent de grandes difficultés à circuler. A Aghbalou, un grand éboulement a aussi été signalé par les habitants du village de Selloum, où toute la partie basse de la localité est menacée par ce phénomène causé par les dernières fortes pluies. Plusieurs familles ont quitté leurs habitations par crainte d'être touchées par les éboulements qui s'étendent sur une longue distance.

Une commission municipale s'est déplacée lundi sur les lieux pour évaluer la gravité de ces affaissements afin de prendre les mesures nécessaires.

APS

AIN DEFLA : L'INSTITUT NATIONAL SPÉCIALISÉ DE KHEMIS MILIANA SE MODERNISE « 10 nouvelles sections et 4 nouvelles spécialités »

Salim Ben

Près de 350 candidats ont regagné leur poste de formation au niveau de l'institut national spécialisé de la formation continue de Khemis Miliana, selon le directeur Salim Boutarouk.

« Au début, on a programmé cinq nouvelles sections pour 150 postes de formation, mais juste après avoir ter-

miné les délibérations on a opté pour cinq autres sections, ce qui nous a donné un nombre importants de 350 candidats. » Explique le directeur. L'institut national spécialisé « Si M'hamed Bougara » s'est modernisé, notamment avec les nouveaux blocs éducatifs et le bloc administratif qui a été mis en service en janvier 2014. Durant cette nouvelle rentrée professionnelle, on compte des nouvelles spécialités comme la GRH avec 04 sections, cours du soir, l'informatique avec deux sections, la comptabilité et l'assurance. « Bien sur l'institut compte plusieurs stagiaires

dans la formation résidentielle, la formation par apprentissage, les cours du soir, la formation conventionnée destinée aux établissements de rééducation, l'alphabétisation qualificative au profit de la femme au foyer ainsi que les écoles privées agréés », nous a indiqué le directeur.

Les inscriptions de cette rentrée de mars 2015, se sont déroulées dans de bonnes conditions, nous a signalé Salim Boutarouk, relevant que toutes les explications susceptibles de faciliter le choix des créneaux de formation

BORDJ BOU ARRÉRIDJ : Les villageois de Bouchiche bloquent la route



Des dizaines de citoyens du village Bouachiche, dans la commune de Bendaoud, une soixantaine de kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Bordj Bou Arréridj ont fermé la route reliant leur village au chef-lieu de la commune.

Les manifestants soulèvent plusieurs problèmes dont le transport scolaire, l'eau potable, l'éclairage public... Ils y ont dressé dès le début de la matinée des barricades et des blocs de pierres en bloquant complètement la circulation automobile.

M.B.

Des demandeurs de logements réclament l'affichage de la liste des bénéficiaires

Des dizaines de demandeurs de logement dans la commune de Sidi M'Barek, 15 kilomètres à l'Est de Bordj Bou Arréridj, ont organisé, un sit-in devant le siège de la wilaya pour exiger l'affichage immédiat de la liste des bénéficiaires de logements sociaux.

Ces protestataires ne demandent que la concrétisation des promesses qui leur ont été faites par les autorités locales, à savoir la distribution dans les plus brefs délais de ces logements sociaux. «Les études des dossiers sont achevées qu'est-ce qu'ils attendent», se demandent les protestataires.

M.B.

PROTECTION CIVILE 17 573 appels de secours en une semaine

Durant la période du 01 au 07 mars 2015, les unités d'intervention de la protection civile ont enregistré 17 573 appels de secours dans les différents secteurs d'interventions pour répondre aux appels de détresses émis par les citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire extinction d'incendies, Dispositif de sécurité... etc.

Concernant le secours à personnes, 10 073 interventions ont été effectuées avec la prise en charge de 1 005 blessés traités par nos secours médicalisés, 8 771 évacuations sanitaires.

1 799 interventions effectuées suite à 978 accidents de la circulation ayant causé le décès de 49 personnes et 1 088 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau dans la wilaya Biskra avec 07 personnes décédées et 40 autres blessées pris en charge par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières suite à 29 accidents de la route.

En outre, nos secours ont effectuées 782 interventions pour procéder à l'extinction de 472 incendies urbains, industriels et incendies divers.

Par ailleurs, 4 919 interventions ont été effectuées durant la même période pour la couverture de 4 299 opérations divers et l'assistance aux personnes en danger.

ELLE TUE SA RIVALE AVEC UN PILON 15 ans de réclusion criminelle

Nabila âgée de 32 ans, mariée et mère de deux enfants, une mère qui s'adonne au plus vieux métier du monde. Un jour Malek rentre à la maison, le spectacle qui s'offre à ses yeux lui prouve combien il s'est trompé sur sa femme.

A. Ferrag



L'amant de sa femme prend la fuite. Malek est arrêté, il avouera les faits et les racontera dans les moindres détails.

Le jour du procès en ce mois de mars 2015, l'accusé reconnaît certes ses faits. Il dira qu'il a été pris d'une colère noire qu'il n'a pas pu se contrôler. «Il lui faisait confiance et elle m'a trahi». Au terme des débats, le président donne la parole au représentant du ministère public, après avoir rap-

pelé les faits, il demande que l'honorable cour prenne en considération la gravité des faits reprochés à l'accusé et requiert une peine de 20 ans de réclusion criminelle.

L'avocat de la défense sollicite la clémence de la cour. Il demande des circonstances atténuantes envers son client.

À la fin des délibérations, le président du tribunal prononce une peine de 16 ans de réclusion criminelle contre l'accusé.

GRÈVE À L'AÉROPORT D'ALGER Les travailleurs de la SGSIA reprennent le travail

Les travailleurs de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires (Sgsia), en charge de la gestion de l'aéroport d'Alger et qui ont entamé dimanche une grève, ont repris mardi le travail, a-t-on appris auprès de la direction de l'entreprise et des grévistes. «Le travail a repris normalement et les discussions se poursuivent autour d'une plateforme contenant les revendications des grévistes. Les revendications des travailleurs portent notamment sur la dénonciation de la mauvaise gestion» de la so-

lache. De son côté, un des représentants des grévistes, ayant requis l'anonymat, a également confirmé à l'APS que la grève avait pris fin après une rencontre avec une délégation du ministère des Transports, précisant que les négociations se poursuivaient autour d'une plateforme contenant les revendications des grévistes. Les revendications des travailleurs portent notamment sur la dénonciation de la mauvaise gestion» de la so-

cieté et «la mise en place d'une commission pour enquêter sur cette mauvaise gestion». Les employés de la Sgsia réclament également le départ du pdg de l'entreprise, à qui ils reprochent «le comportement inadmissible» et des «dépassements» à leur encontre. Ce débrayage de deux jours avait perturbé le trafic aérien au niveau de l'aéroport international Houari-Boumediene et causé l'annulation de plusieurs vols.

GAZ DE SCHISTE: Retour progressif à la normale à In-Salah



Un retour progressif à la normale, après plusieurs jours de protestation contre le projet de gaz de schiste, est enregistré dans la daïra d'In-Salah (750 km au nord de Tamanrasset), ont indiqué lundi des sources locales.

La place jouxtant le siège de la daïra connaît un «dégrisement» des rangs des protestataires qui l'ont occupée depuis plusieurs jours pour s'opposer au projet d'exploration du gaz de schiste dans la région, traduisant ainsi une «baisse sensible» de l'intensité de l'action de protestation, ont fait savoir les mêmes sources locales.

Parmi les signes d'une normalisation progressive de la situation, le retour des élèves à leurs bancs de classes ainsi que la réouverture du marché central et des locaux commerciaux dans les différents quartiers de la ville, a-t-on précisé.

Une reprise de l'activité dans les différents édifices administratifs publics est également relevée, avec le retour des travailleurs à leurs postes, a-t-on ajouté.

De nombreux habitants d'In-Salah ont émis l'espérance d'un «dénouement de la crise», pour leur permettre de vaquer normalement à leurs activités quotidiennes et «bénéficier des prestations des administrations publiques».

La ville d'In-Salah a connu depuis plus de deux mois un mouvement de protestation pacifique contre le projet d'exploitation du gaz de schiste, qui s'est manifesté par des marches, quasi-quotidiennement, à travers les artères de la ville, ainsi qu'un sit-in ouvert sur la place jouxtant le siège de la daïra.

CHLEF : Des dizaines de citoyens revendentiquent des logements décents

Des dizaines de citoyens habitant des maisons précaires dans la cité La réconciliation, au sud de la commune de Chlef, ont fermé, lundi matin, la route menant au centre-ville pour revendiquer des logements décents.

De nombreux protestataires se sont soulevés contre la «situation désastreuse» au niveau de ces «constructions anarchiques dénuées des moindres conditions d'une vie décente», ont-ils assuré, mettant en avant l'absence de réseaux d'assainissement et leur raccordement anarchique au réseau d'électricité, constituant une menace pour la vie de leurs familles, lors des chutes de pluies notamment, ont-ils souligné.

Certains habitants ont déploré la transformation de leur cité «en dépotoir à ciel ouvert», devenu avec le temps un «garde manger pour les animaux errants», avec tous les risques de maladies que cela représente, ont-ils déploré. Le chef de la daïra de Chlef, Omar Aïhar, a déclaré avoir reçu une délégation des protestataires pour écouter leurs doléances.

Il a signalé que ses services ont recensé 195 familles habitant des constructions précaires au niveau de cette cité, ajoutant qu'un «premier recensement des habitants de cette cité a été réalisé en 2007, suite à quoi ils ont bénéficié de logements sociaux, mais d'autres familles y ont érigé de nouvelles constructions anarchiques et ont renouvelé ainsi ce problème.» «Leur cas sera étudié et nous tenterons de trouver une solution à ce problème», a-t-il assuré.

CRASH SUR LE TOURNAGE DE «DROPPED» : 10 morts, l'incident le plus meurtrier dans l'histoire de la téléréalité



Dix personnes, dont la championne olympique française de natation, Camille Muffat, ont péri lundi en Argentine, dans le crash de deux hélicoptères pendant le tournage de l'émission de téléréalité *Dropped*.

La tragédie, considérée comme la plus meurtrière jamais survenue dans l'histoire de la téléréalité a également coûté la vie au boxeur Alexis Vastine, un autre médaillé olympique français, ainsi qu'à sa compatriote, la navigatrice Florence Arthaud.

«Florence Arthaud, Camille Muffat et Alexis Vastine ont tant fait briller la France», a souligné le président Hollande, au moment où le Premier ministre Manuel Valls a affirmé que «c'est toute la France qui est en deuil», en exprimant sur Twitter sa «peine immense» au lendemain de cet accident, survenu pendant le tournage du jeu d'aventures la chaîne privée de télévision française TF1. Plusieurs autres candidats de téléréalité sont décédés pendant le tournage d'émissions de survie, populaires dans de nom-

breux pays depuis une quinzaine d'années, et qui mettent les candidats parfois à rude épreuve.

En 2013, le jeu de survie *Koh-Lanta*, produit comme *Dropped* pour TF1 par la société de production ALP, avait été interrompu après la mort d'un candidat, Gérald Babin, décédé d'une crise cardiaque lors du tournage de la 13^e saison, suivie du suicide du médecin du programme. L'émission est depuis revenue à l'écran l'automne dernier. En mai 2009, un candidat de la version bulgare du jeu de survie *Survivor*, Noncho Vodenicharov (53 ans) avait fait une crise cardiaque sur une île des Philippines lors d'une épreuve, a rapporté la presse.

Quelques mois plus tard, au cours du *Survivor* pakistanaise, un des candidats, Saad Khan (32 ans), s'était noyé devant les caméras et sous les yeux des autres candidats, en plein tournage d'une épreuve de natación en Thaïlande.

Il devait traverser le lac de Bangkok à la nage en étant lesté d'un sac de 7 kilos.

ESPAGNE: Démantèlement d'un réseau de trafic de drogue



Un réseau de trafic de drogue et de blanchiment de capitaux, dirigé par des ressortissants colombiens a été démantelé en Espagne, a-t-on indiqué lundi de sources sécuritaires.

Un total de 14 membres de cette organisation ont été arrêtés dans les villes de Sagunto (Valence) et Saint-Sébastien, souligne la police espagnole dans un communiqué.

Le réseau a réussi à blanchir, grâce à ce trafic illicite, un total de

3,6 millions d'euro en quatre années et qui ont été transférés en Colombie, selon la même source.

Les membres du réseau transportaient tous les 15 jours environ un kg de cocaïne de la localité de Sagunto vers Saint-Sébastien pour son écoulement dans cette région, ajoute la police.

Lors des perquisitions, les agents de sécurité ont saisi 1,3 kg de cocaïne, une somme 26.660 euros, plusieurs téléphones portables et d'autres

matériels utilisés dans ce trafic, et procédé également au blocage de 15 comptes bancaires des prévenus.

Cette opération intervient parallèlement à l'annonce de l'arrestation en Colombie de deux narcotrafiquants qui étaient recherchés par la justice espagnole, et ce grâce à des informations fournies par la garde civile à la police colombienne.

L'Espagne constitue la principale porte d'entrée de cocaïne en provenance des pays d'Amérique Latine.

NOUVELLE-ZÉLANDE: Menace «écoterroriste» sur le lait pour bébés

Des lettres de menaces d'empoisonnement du lait en poudre pour bébés ont été adressées aux services de sécurité néo-zélandais pour que Wellington retire de la circulation un poison servant à contrôler les populations de certains animaux sauvages, a annoncé la police hier.

«Des lettres anonymes de menaces accompagnées de paquets contenant du lait en poudre empoisonné ont été adressées en novembre à la coopérative néo-zélandaise Fonterra, premier exportateur mondial de lait, ainsi qu'à l'organisation professionnelle des agriculteurs, *Federated Farmers of New Zealand*, selon la police.

«Il y a une possibilité que cette menace soit bidon mais nous devons la prendre au sérieux et une enquête prioritaire est en cours», a déclaré le chef adjoint de la police néo-zélandaise Mike Clement.

«Le mobile de cette personne est de tenter de contraindre le gouvernement à ne pas utiliser le poison 1080 mais la probabilité que la menace soit mise à exécution est faible», a déclaré M. Key. «C'est sans aucun doute une forme d'écoterrorisme», a-t-il néanmoins jugé.

Le Premier ministre John Key a, à son tour, évoqué une menace «écoterroriste», tout en estimant peu probable que celle-ci serait mise à exécution.

Le ou les auteurs menaçaient d'empoisonner le lait en poudre si le poison 1080 n'était pas retiré de la circulation avant fin mars. Ce produit est utilisé pour contrôler les populations de chats rentrés à l'état sauvage ou de possums mais ses détracteurs disent qu'il endommage l'environnement et menace la faune et la flore sauvage.

Les autorités ont demandé aux parents d'examiner avec attention leurs boîtes de lait et aux supermarchés de les conserver dans des lieux fermés non directement accessibles au public.

Cette affaire survient alors que l'industrie laitière se remet à peine d'une fausse alerte au botulisme qui avait conduit en 2013 au retrait des rayons des produits de Fonterra, de l'Arabie saoudite à la Chine.

La Nouvelle-Zélande est le plus grand exportateur de produits laitiers, au premier rang desquels le lait infantile. Les exportations annuelles de lait pour bébé vers la Chine représentent trois milliards de NZD (deux milliards d'euros).

La Chine va co-organiser avec l'ONU un Sommet mondial des femmes en septembre



La Chine et l'Entité des Nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) vont co-organiser un sommet mondial des femmes en septembre au siège de l'ONU à New York, ont annoncé des officiels chinois et d'ONU-Femmes.

Song Xiuyan, vice-présidente du comité de travail national sur les enfants et les femmes relevant du Conseil des affaires d'Etat de la Chine, et aussi vice-présidente et Premier membre du secrétariat de la Fédération nationale des femmes chinoises, a fait cette annonce lundi lors de la 59^e session de la Commission de la condition de la femme, a rapporté hier l'agence de presse Chine nouvelle.

«Durant une série de sommets qui se dérouleront au quartier général de l'ONU en septembre, la Chine et ONU-Femmes co-organiseront un sommet mondial des femmes», a déclaré Mme Song.

«Le président Xi Jinping et le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon signeront conjointement les invitations du sommet pour les dirigeants de tous les

Etats membres de l'ONU,» a-t-elle ajouté. Ce sommet vise à promouvoir la mise en application de la Plateforme pour action, promouvoir de nouveaux engagements politiques afin de réaliser les objectifs définis dans le programme de développement pour les femmes d'après-2015, et trouver de nouveaux soutiens financiers, a précisé Mme Song.

«Cette année marque le 20^e anniversaire de la tenue du Sommet mondial des femmes à Pékin en 1995. Les pays du monde ont réalisés des progrès positifs dans la promotion de l'égalité entre sexes et de l'émanicipation et du développement des femmes, malgré les défis auxquels ils doivent faire face. La communauté internationale se doit de prendre un nouveau départ et de nouvelles actions,» a encore dit Mme Song. Pour sa part, Phumzile Mlambo-Ngcuka, secrétaire générale adjointe et directrice exécutive d'ONU-Femmes, a aussi annoncé la tenue d'un tel sommet lors de son discours au cours de la même conférence.

Ban Ki-moon souhaite plein succès à l'avion Solar Impulse 2

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a souhaité lundi un plein succès à l'avion Solar Impulse 2, qui effectue un tour du monde sans aucun carburant. Dans un communiqué, M. Ban félicite le projet Solar Impulse et leur souhaite un plein succès dans leur entreprise historique.

«Leur audace et leur détermination vont nous propulser

vers un avenir plus écologique», affirme M. Ban, très engagé dans la lutte contre le changement climatique. Solar Impulse est «une source d'inspiration, afin de promouvoir un développement durable fondé sur l'innovation et les énergies renouvelables», a-t-il ajouté.

L'avion Solar Impulse 2 a réussi lundi la première étape d'un tour du monde à la

seule énergie solaire, dans le but de promouvoir les énergies propres et de tester l'endurance des pilotes.

L'appareil a décollé à 07h12 (09h12 GMT) après le lever du jour d'Abou Dhabi (Emirats arabes unis). Il s'est posé sans encombre treize heures et deux minutes plus tard à Mascate (Sultanat d'Oman) où la nuit veait de tomber.

Près de mille personnes ont péri dans les mines en 2014

Au total, 931 personnes ont péri l'an dernier dans les mines chinoises, selon un bilan annoncé hier par un responsable. «La situation (dans les houillères) s'améliore grandement», a commenté Yang Dongliang, directeur de l'Administration d'Etat chargée de la sécurité du travail. Cela représente une chute de 11% du nombre des morts par rapport à 2013, ainsi que le passage symbolique en-dessous des 1.000 morts annuels. Le bilan de 2013 (1.049 morts) avait lui aussi été en baisse (de 24%) par rapport à 2012. La Chine consomme environ la moitié du charbon produit sur la planète et ses mines sont



réputées pour être les plus dangereuses du monde.

Des organisations indépendantes estiment toutefois que le bilan global des victimes des mines chinoises est beaucoup plus lourd car de nombreux accidents sont passés sous silence pour éviter des fermetures.

ÉDUCATION: PARENTS EXIGEANTS, ENFANTS REBELLES?



Selon une récente étude américaine, les parents (trop) exigeants avec leurs enfants risquent de se voir rejetés à l'âge adulte. La bonne solution ? La communication ! Mange ta soupe !», «Va faire tes devoirs !», «Éteins la télé !», «Arrête de jouer !»... Des ordres, on leur en donne à longueur de journée. Et quand nos ados finissent par nous faire la tête, on se dit que c'est pour leur bien, et qu'ils nous remercieront plus tard... Eh bien, finalement, peut-être avons-nous tort.

En effet, une récente étude de l'Université de Missouri (États-Unis) vient de montrer que les enfants de parents (très) exigeants ont beaucoup plus de risques que les autres de les rejeter à l'âge adulte. L'étude, qui portait sur plus de 2 000 enfants âgés de 10 et 11 ans, montre ainsi que les parents qui font usage de la force (physique ou verbale) pour se faire obéir altèrent considérablement le lien qu'ils créent avec leurs enfants. Dommage !

La communication
Faut-il alors les laisser faire tout ce qu'ils veulent, au risque de devenir carrément laxistes ? Pas question, selon le Pr Jean Ispa, principal auteur de l'étude. «Le plus important, c'est d'expliquer les choses aux enfants. Lorsque vous leur donnez un ordre et qu'ils le contestent, expliquez leur pourquoi vous agissez ainsi, au lieu de leur dire «C'est comme ça, un point c'est tout.»»

En clair, il s'agit de maintenir une communication avec l'enfant... sans pour autant abandonner son autorité. Du bon sens, en fait !

ACTIVITÉ POUR UN ENFANT ENTRE 13 ET 18 MOIS : MA MAISON EST EN CARTON

Les tout-petits adorent se nicher dans des espaces à leur mesure. En plus d'avoir le plaisir de faire avec lui une activité de loisir créatif, vous allez lui offrir un jouet présentant de nombreuses possibilités : jeux de cache-cache, jeux d'imagination aux scénarios infinis, apprentissage des notions dedans/dehors...

Matériel :

Un très grand carton (récupéré dans un supermarché)

Un cutter (ne le laissez surtout pas à la portée de votre enfant !)

Des feuilles de couleurs rouges, marrons, orange pour faire les tuiles

Des feuilles de couleurs vertes, jaunes, violettes pour faire des fleurs

Un crayon à papier

Déroulement de l'activité :

1. Avant de couper le carton au cutter, tracez au crayon les contours de la porte et des fenêtres. Prenez garde à les faire en fonction de la taille de votre enfant. Le haut du carton doit être placé sur le sol, de façon à ce que le fond soit en haut.

2. Coupez au cutter toutes les parties.

3. Faites le toit, en surélevant légèrement les quatre parties du fond du carton de façon à créer un véritable toit. Coupez en triangle les petits côtés et les grands côtés en trapèze. Fixez ensuite les 4 côtés entre eux avec du ruban adhésif à l'intérieur et



à l'extérieur du toit.

4. Dessinez, puis découpez des tuiles dans les feuilles de couleurs marron, rouges et orange et collez-les sur le toit.

5. Décorez la maison en faisant des fleurs dans les feuilles de couleurs verte, jaune et violette.

Conseil malin

Exécutez les trois premiers points de l'activité sans votre enfant afin d'éviter tout risque d'accident avec le cutter. En revanche, n'hésitez pas à l'associer sur la partie décoration. Il sera ravi et fier de participer à l'élaboration de sa maison.

L'avis du spécialiste

Lorsque la maison sera terminée mettez en pratique tous les jeux de cache-cache précédemment décrits. Ils en seront d'autant plus efficaces qu'ils se dérouleront dans un espace à sa taille.

Cette activité est extraite du livre 1,2,3... éveil, 150 activités pour lui donner confiance en lui avec les conseils du Dr Philippe Grandseigne paru aux éditions Hachette Famille.

ATELIER PÂTE À MODELER

Triturer la pâte à modeler, l'écraser, la malaxer, la déchirer, la sentir... cette activité permet aux enfants d'explorer leur sens du toucher et d'appréhender le monde qui les entoure.

Très agréable au toucher, elle est colorée et facilement malléable. Il n'est donc pas étonnant cette activité soit régulièrement proposée par les professionnels (le) de l'enfance.

• Dans un premier temps, présentez à votre enfant la pâte à modeler sans tous les ustensiles qui vont avec afin qu'il se concentre sur la découverte sensorielle de la pâte.

• Montrez-lui comment en extraire des petits bouts et rouler des boules ou des boudins de différentes tailles. Créer ces premières formes devrait lui procurer beaucoup de satisfactions.



Conseil malin

Lorsqu'il sera familiarisé avec la texture, proposez-lui les petits ustensiles qui vont avec : ciseaux, rouleaux, moules, etc.

cuillère en bois. Ajoutez un verre d'eau tiède petit à petit. La pâte doit être homogène. Si elle colle aux doigts, rajoutez un peu de farine. Si au contraire elle s'effrite, ajoutez un peu d'eau. Pétrissez la pâte jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement lisse et sans grumeaux. Laissez reposer la pâte au moins une demi-heure dans un film plastique alimentaire.

L'avis du spécialiste

Faire de la pâte à modeler est très apaisant pour un enfant actif car il s'agit d'un travail individuel et personnel qui exige de la concentration.

Cette activité est extraite du livre 1,2,3... éveil, 150 activités pour lui donner confiance en lui avec les conseils du Dr Philippe Grandseigne paru aux éditions Hachette Famille.

dans le commerce ou la faire vous-même en suivant la recette :

Dans un grand saladier, versez 2 verres de farine puis un verre de sel fin. Mélangez avec une

ÉDUCATION: PARENTS EXIGEANTS, ENFANTS REBELLES?



Selon une récente étude américaine, les parents (trop) exigeants avec leurs enfants risquent de se voir rejetés à l'âge adulte. La bonne solution ? La communication ! Mange ta soupe !», «Va faire tes devoirs !», «Éteins la télé !», «Arrête de jouer !»... Des ordres, on leur en donne à longueur de journée. Et quand nos ados finissent par nous faire la tête, on se dit que c'est pour leur bien, et qu'ils nous remercieront plus tard... Eh bien, finalement, peut-être avons-nous tort.

En effet, une récente étude de l'Université de Missouri (États-Unis) vient de montrer que les enfants de parents (très) exigeants ont beaucoup plus de risques que les autres de les rejeter à l'âge adulte. L'étude, qui portait sur plus de 2 000 enfants âgés de 10 et 11 ans, montre ainsi que les parents qui font usage de la force (physique ou verbale) pour se faire obéir altèrent considérablement le lien qu'ils créent avec leurs enfants. Dommage !

La communication
Faut-il alors les laisser faire tout ce qu'ils veulent, au risque de devenir carrément laxistes ? Pas question, selon le Pr Jean Ispa, principal auteur de l'étude. «Le plus important, c'est d'expliquer les choses aux enfants. Lorsque vous leur donnez un ordre et qu'ils le contestent, expliquez leur pourquoi vous agissez ainsi, au lieu de leur dire «C'est comme ça, un point c'est tout.»»

En clair, il s'agit de maintenir une communication avec l'enfant... sans pour autant abandonner son autorité. Du bon sens, en fait !

ACTIVITÉ POUR UN ENFANT ENTRE 13 ET 18 MOIS : MA MAISON EST EN CARTON

Les tout-petits adorent se nicher dans des espaces à leur mesure. En plus d'avoir le plaisir de faire avec lui une activité de loisir créatif, vous allez lui offrir un jouet présentant de nombreuses possibilités : jeux de cache-cache, jeux d'imagination aux scénarios infinis, apprentissage des notions dedans/dehors...

Matériel :

Un très grand carton (récupéré dans un supermarché)

Un cutter (ne le laissez surtout pas à la portée de votre enfant !)

Des feuilles de couleurs rouges, marrons, orange pour faire les tuiles

Des feuilles de couleurs vertes, jaunes, violettes pour faire des fleurs

Un crayon à papier

Déroulement de l'activité :

1. Avant de couper le carton au cutter, tracez au crayon les contours de la porte et des fenêtres. Prenez garde à les faire en fonction de la taille de votre enfant. Le haut du carton doit être placé sur le sol, de façon à ce que le fond soit en haut.

2. Coupez au cutter toutes les parties.

3. Faites le toit, en surélevant légèrement les quatre parties du fond du carton de façon à créer un véritable toit. Coupez en triangle les petits côtés et les grands côtés en trapèze. Fixez ensuite les 4 côtés entre eux avec du ruban adhésif à l'intérieur et



à l'extérieur du toit.

4. Dessinez, puis découpez des tuiles dans les feuilles de couleurs marron, rouges et orange et collez-les sur le toit.

5. Décorez la maison en faisant des fleurs dans les feuilles de couleurs verte, jaune et violette.

Conseil malin

Exécutez les trois premiers points de l'activité sans votre enfant afin d'éviter tout risque d'accident avec le cutter. En revanche, n'hésitez pas à l'associer sur la partie décoration. Il sera ravi et fier de participer à l'élaboration de sa maison.

L'avis du spécialiste

Lorsque la maison sera terminée mettez en pratique tous les jeux de cache-cache précédemment décrits. Ils en seront d'autant plus efficaces qu'ils se dérouleront dans un espace à sa taille.

Cette activité est extraite du livre 1,2,3... éveil, 150 activités pour lui donner confiance en lui avec les conseils du Dr Philippe Grandseigne paru aux éditions Hachette Famille.

ATELIER PÂTE À MODELER

Triturer la pâte à modeler, l'écraser, la malaxer, la déchirer, la sentir... cette activité permet aux enfants d'explorer leur sens du toucher et d'appréhender le monde qui les entoure.

Très agréable au toucher, elle est colorée et facilement malléable. Il n'est donc pas étonnant cette activité soit régulièrement proposée par les professionnels (le) de l'enfance.

• Dans un premier temps, présentez à votre enfant la pâte à modeler sans tous les ustensiles qui vont avec afin qu'il se concentre sur la découverte sensorielle de la pâte.

• Montrez-lui comment en extraire des petits bouts et rouler des boules ou des boudins de différentes tailles. Créer ces premières formes devrait lui procurer beaucoup de satisfactions.



Conseil malin

Lorsqu'il sera familiarisé avec la texture, proposez-lui les petits ustensiles qui vont avec : ciseaux, rouleaux, moules, etc.

cuillère en bois. Ajoutez un verre d'eau tiède petit à petit. La pâte doit être homogène. Si elle colle aux doigts, rajoutez un peu de farine. Si au contraire elle s'effrite, ajoutez un peu d'eau. Pétrissez la pâte jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement lisse et sans grumeaux. Laissez reposer la pâte au moins une demi-heure dans un film plastique alimentaire.

L'avis du spécialiste

Faire de la pâte à modeler est très apaisant pour un enfant actif car il s'agit d'un travail individuel et personnel qui exige de la concentration.

Cette activité est extraite du livre 1,2,3... éveil, 150 activités pour lui donner confiance en lui avec les conseils du Dr Philippe Grandseigne paru aux éditions Hachette Famille.

dans le commerce ou la faire vous-même en suivant la recette :

Dans un grand saladier, versez 2 verres de farine puis un verre de sel fin. Mélangez avec une

CARAVANE SANITAIRE DE LA PROTECTION CIVILE: 850 personnes touchées à Laghouat

Près de 850 personnes, vivant à travers 32 zones enclavées de la wilaya de Laghouat, ont bénéficié de consultations médicales gratuites, dans le cadre de la caravane sanitaire de la Protection civile (PC), entre juin et février derniers, a-t-on appris hier auprès de la direction locale de ce corps constitué.

Lancée en deux phases dans le cadre de l'application des instructions du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, cette caravane a permis, outre l'organisation de consultations médicales au profit des populations de ces zones reculées, la distribution de médicaments, notamment des antibiotiques et anti-inflammatoires, ainsi que l'orientation des malades chroniques vers les structures médicales spécialisées, a-t-on indiqué de même source.

Encadrée par un staff médical composé d'un médecin et de paramédicaux, et doté de deux ambulances, cette caravane a permis, à la faveur de ces consultations, de déceler certaines pathologies répandues parmi la population rurale, dont l'hypertension artérielle, le diabète et l'asthme, en plus du fait que la plupart des malades ne s'adaptent pas avec leur maladie ou la découvrent pour la première fois. Selon les responsables de la PC, cette opération de solidarité et de sensibilisation, a été favorablement accueillie par la population ciblée.

DIABÈTE 15.000 nouveaux cas chaque année en Algérie, plus de 500 dans la wilaya d'Alger

Plus de 500 nouveaux cas de diabète sont recensés chaque année dans la wilaya d'Alger et 15.000 cas au niveau national, ont révélé mardi le professeur Z. Arbouche et le président de l'association des diabétiques de la wilaya d'Alger, Faycal Ouhadda.

«En 2014, il y a eu 576 nouveaux cas de diabète recensés au niveau de la wilaya d'Alger contre 562 en 2013», a-t-il dans son intervention à l'occasion d'une journée d'études sur le thème du «médecin généraliste et diabète», organisée par la Direction de la santé et de la population de la wilaya d'Alger. Selon M. Ouhadda, le nombre de nouveau cas enregistrés dans la wilaya a baissé en quelques années, car il était de 670 en 2007 et de 782 en 2008. En chiffres cumulés, le président de l'association a indiqué que 30.000 cas de diabète ont été déplorés entre 1993 à 2014 dans la même wilaya. Au niveau national, 15.000 nouveaux cas sont détectés chaque année et la prise en charge d'un seul patient revient à 14.000 DA par mois, ce qui nécessite, selon M. Ouhadda la généralisation de l'assurance sociale à tous les malades pour se procurer des médicaments et accéder aux soins.

De son côté, le professeur Z. Arbouche, chef du service de diabétologie au CHU de Beni Messous à Alger, a souligné qu'il y a «environ 2 millions de diabétiques de type II en Algérie. Les diabétologues du pays ne peuvent pas soigner toute cette population d'où l'intérêt du rôle du médecin généraliste appelé à faire du dépistage et de la prise en charge des malades».

APS

INCENDIE DU CHU DE PSYCHIATRIE DE BLIDA : 5 milliards DA pour la réhabilitation du pavillon incendié

Une enveloppe de cinq milliards de dinars a été dégagée pour la réhabilitation du pavillon du CHU de psychiatrie Frantz-Fanon (Blida), où un incendie mortel a été enregistré hier, a annoncé le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.

Cette dotation, décidée à l'issue d'une rencontre que le ministre a tenue avec les responsables de cet établissement hospitalier, devrait servir à réhabiliter «totalement» le pavillon Maizi Fatma-Zohra, où deux malades sont décédés et deux autres personnes (un infirmier et un malade) ont été blessées, suite à l'incident qui s'est déclaré tôt ce matin.

«Nous avons décidé la fermeture immédiate de ce pavillon et le déplacement des malades qui y étaient hospitalisés vers d'autres pavillons du même service, en attendant la réhabilitation, tour à tour, de toutes ces structures datant de 1935», a affirmé le ministre, à l'issue de la réunion.

L'enveloppe de cinq milliards de dinars s'ajoute aux 9,5 milliards DA dont a bénéficié l'hôpital dans le cadre du programme de l'année 2015 à l'effet de réhabiliter l'ensemble des services vétustes, a-t-il ajouté.

Les différents pavillons du CHU de psychiatrie seront entièrement réno-



vés avant la fin de l'année en cours, a assuré M. Boudiaf, insistant sur la nécessité de «mettre en place une antenne de la Protection civile au niveau de l'hôpital afin d'assurer une intervention plus rapide en cas d'incidents similaires».

«Selon les premiers éléments de l'enquête, l'incendie serait dû à un court-circuit», a indiqué le ministre, signalant que les recherches se poursuivaient pour déterminer les circonstances et les causes exactes du sinistre.

BOUDIAF L'A ANNONCÉ HIER Tous les hôpitaux du pays seront réhabilités prochainement

Un programme de réhabilitation de l'ensemble des établissements de santé publics a été élaboré et sera mis en exécution incessamment, a affirmé hier à Blida le ministre de la Santé, de la Population et de la réforme hospitalière.

«Des entreprises spécialisées seront engagées pour la mise en œuvre de ce programme visant à assurer la sécurité des malades et du personnel médical et paramédical exerçant au niveau des structures hospitalières

en service depuis plusieurs années», a déclaré Abdelmalek Boudiaf, en marge d'une visite au CHU de psychiatrie Frantz-Fanon (Blida), où est survenu dans la matinée un incendie, ayant causé la mort de deux malades et des blessures à deux autres personnes. «Avant cet incendie, d'autres hôpitaux ont enregistré des incidents similaires à El Khroub (Constantine) et à Sidi Bel-Abbès. Il est aujourd'hui, plus que jamais, temps de prendre des mesures urgentes en vue de ré-

habiliter l'ensemble des établissements de santé au niveau national», a encore affirmé le ministre.

Les services du contrôle technique des constructions (CTC) et l'entreprise nationale d'agréage et du contrôle technique seront associés à l'exécution de ce programme de réhabilitation «afin d'assurer une meilleure qualité des travaux», a ajouté le ministre, mettant l'accent sur le «caractère urgent» de cette opération au vu de la vétusté d'un grand nombre de struc-

tures hospitalières «qui constituent, aujourd'hui, une menace réelle aussi bien pour les malades que pour le personnel médical et paramédical».

Les agents de sécurité exerçant au niveau des hôpitaux «seront de leur côté, formés dans les techniques de secourisme et d'extinction des incendies en collaboration avec la Protection civile afin d'assurer une prompte intervention avant l'arrivée des pompiers», a, par ailleurs, indiqué le ministre.

Toutes les conditions doivent être assurées pour le soutien à la greffe d'organes en Algérie

Les participants à la Journée scientifique sur le prélèvement d'organes sur donneur en état de mort encéphalique ont appelé, lundi à Alger, à assurer toutes les conditions requises pour la greffe d'organes en Algérie.

Pour sa part le Pr Bouzid Addad, président du conseil scientifique du CHU Mustapha Pacha, initiateur de cette rencontre, a indiqué que cette institution a mis en place une organisation spéciale pour renforcer la greffe d'organes à partir de cadavres. Il a, dans ce cadre, appelé les autorités publiques à prêter assistance aux centres en charge des opérations de greffe et à sensibiliser l'opinion publique au don d'organes. De son côté, le Pr Malija Benhalima, chef de service de microbiologie, a précisé que 1.250 personnes ont bénéficié de greffes, notamment rénale depuis le lancement de cette activité en 1986, indiquant que 20 % des cas ont fait des rejets. Le Pr Djenas, chef de service de neurochirurgie a, quant à lui, insisté sur

la nécessité de déclarer la mort cérébrale du point de vue scientifique et de respecter la déontologie de la profession pour éviter les dépassemens enregistrés dans certains pays.

Le président du Conseil national de l'éthique des sciences de la santé, Salah Eddine Bourezak, a souligné l'importance de la mise en place des cadres juridiques nécessaires à l'encadrement de la greffe en Algérie, estimant que les textes actuels sont désuets. Par ailleurs, le chef de service de médecine légale, Rachid Belhadj, a évoqué les étapes qui garantissent la réussite de la greffe à commencer par le constat de la mort encéphalique par le médecin légiste jusqu'à l'accompagnement de la famille du donneur. M. Belhadj a appelé à la mobilisation des moyens matériels et humains en vue de sécuriser l'activité de la greffe en Algérie en tant que spécialité outre l'élaboration d'un registre de donneurs. L'ancien ministre des Affaires religieuses, M'hamed Berredouane,

a donné un aperçu sur la position de l'islam vis-à-vis du don d'organes entre vivants et le prélèvement d'organes à partir de cadavres, rappelant que la fatwa faite par cheikh Hammani en 2003 est toujours en vigueur. M. Berredouane a indiqué que l'islam ne s'est jamais opposé à ce qui est bénéfique pour l'être humain à condition de préserver la dignité des vivants comme des morts. Il a dans ce sens estimé que le don d'organes comptait parmi les libertés individuelles qui doivent être respectées. Aussi il est important, a-t-il ajouté, de consulter la famille de la personne décédée avant de procéder à un prélèvement d'organe. L'intervenant a par ailleurs déploré l'accueil réservé aux citoyens au niveau des établissements hospitaliers. Il a estimé que la confiance du citoyen est primordiale pour que ce dernier accepte un prélèvement d'organe du corps de l'un de ses proches, plaident pour le respect des valeurs spirituelles de la société algérienne.

Récital du maestro italien Uto Ughi à Alger



Un récital de musique classique revisitant les plus grands compositeurs européens a été donné lundi soir au Théâtre national algérien Mahieddine bachtarzi à Alger par le maestro italien Uto Ughi qui s'est produit devant un public nombreux.

Organisé par l'Institut culturel italien d'Alger, ce spectacle a permis aux nombreux amateurs de musique classique d'apprécier le talent et la virtuosité d'un des plus grands violonistes italiens, héritier de la tradition classique de son pays, accompagné par le pianiste Alessandro Specchi.

C'est avec le violoniste et compositeur italien Giuseppe Tartini qu'Uto Ughi a ouvert son tour de scène par «Les trilles du diable», une sonate qu'il a choisi pour transmettre au public un aspect poétique de la musique italienne de l'époque baro

roque, une poésie que le public retrouve aussi dans la sonate pour violon et piano du célèbre compositeur allemand Ludovic Van Beethoven.

En seconde partie de son récital, le maestro a rendu un hommage au compositeur français du 20e siècle Camille Saint-Saëns en jouant deux de ses compositions en prenant soin d'en expliquer les particularités au rythmiques et mélodiques au public.

Uto Ughi a également partagé avec les mélomanes algériens présents sa passion et son admiration pour le musicien et compositeur polonais Henryk Wieniawski qui a

composé un grand nombre de partitions pour violons que le maestro italien a un peu modifié pour y intégrer le piano.

Depuis ses débuts à Milan Uto Ughi était considéré comme un artiste accompli dès l'âge de douze ans, il a poursuivi ses études à Paris, à Genève puis à Sienne. Il a été directeur musical de l'Orchestre de l'Académie nationale Sainte-Cécile (Italie) de 1992 à 1997. Plus tard le musicien s'est engagé dans de nombreuses actions pour promouvoir la culture musicale avec la création de plusieurs festivals de musique en Italie.

THÈME D'UN COLLOQUE À ORAN «Les bibliothèques et l'industrie du livre : mutation et médiation»

Le 5ème colloque national sur «les bibliothèques et l'industrie du livre : mutation et médiation» sera organisé les 22 et 23 avril prochain à Oran, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Cette rencontre, initiée par la direction de la culture, le laboratoire des systèmes d'information et d'archives en Algérie, le département de bibliothéconomie et des sciences documentaires de l'université d'Oran, coïncidera avec la célébration de la journée mondiale du livre et droits d'auteur.

Ce colloque verra la participation des gestionnaires de bibliothèques centrales relevant du ministère de la



culture, des universitaires et chercheurs en bibliothéconomie des différentes universités du pays ainsi que des professionnels du livre.

La thématique de cette rencontre porte sur les mutations ayant touché le secteur du livre en Algérie et les technologies numérisation des fonds des bibliothèques et leur gestion. Le colloque permettra, selon ses organisateurs, d'ouvrir le champ de la réflexion et de l'analyse sur les perspectives de l'industrie du livre et les mutations qui connaissent les bibliothèques à la lumière des évolutions et mutations technologiques actuelles. Parmi les interventions retenues figurent celles ayant pour thèmes «Politique du livre et industrie en Algérie», «Industrie du livre, production, distribution et consommation», «Mutations et pratiques de l'édition», «L'édition traditionnelle face à la révolution numérique», «Lecture publique en Algérie», et «médiation: notions, bases et stratégies des textes».

Journée d'étude sur le 7e art national à Oran

Une journée d'étude sur le cinéma national sera organisée, dimanche au théâtre régional d'Oran, à l'initiative d'un laboratoire, l'Uclla, relevant du centre de recherche en anthropologie culturelle et sociale d'Oran et le Centre des études maghrébines en Algérie (Céma).

Trois communications seront données lors de cette rencontre. L'universitaire et critique Ahmed Bejaoui animera une conférence intitulée «Regards et lectures critiques sur

le cinéma algérien depuis l'indépendance». Un autre universitaire d'Oran et spécialiste du 7e art, Mohamed Bensalah communiquera sur le thème

«Discours historiques, discours cinématographiques». Enfin Si El Hachemi Assad, SG du Haut conseil à l'Amazighité, auteur et cinéaste, évoquera dans sa communication «L'affirmation de l'identité des jeunes militants du mouvement national : le cas du groupe du lycée de Ben Ak-

noun». Outre ce volet conférence, les organisateurs ont prévu une vente-dédicace des ouvrages d'Ahmed Bejaoui «Cinéma et guerre de libération nationale» et de Si El Hachemi Assad «Idir Aït Amarane : l'itinéraire d'un homme de culture».

Des extraits du film consacré à Idir Aït Amarane seront projetés à l'intention de l'assistance ainsi qu'un entretien avec le défunt cinéaste, ami de l'Algérie, René Vauthier, réalisé par le cinéaste Hadj Fitas.

HISTOIRE

Conférence internationale sur la torture des Algériens sous l'occupation française



Une conférence internationale sur les crimes de torture des Algériens sous l'occupation française sera «prochainement» organisée par le ministère des Moudjahidines avec la participation d'experts nationaux et internationaux, a affirmé lundi à Mila Tayeb Zitouni, ministre des Moudjahidines. La conférence sera organisée à Oran au cours du mois de mai et s'inscrit dans le cadre des efforts du ministère pour écrire l'histoire de la révolution libératrice et des atrocités perpétrées par le colonialisme français, a précisé un responsable de ce département.

Président l'ouverture à radio Mila d'une conférence sur «le rôle des médias de proximité dans la rédaction de l'histoire de la révolution», le ministre a fait état d'une prise de conscience quant à la nécessité d'écrire l'histoire nationale par des plumes algériennes» par l'enregistrement des faits et événements rapportés par «les acteurs mêmes puis mettre cette matière historique à la disposition des historiens et chercheurs».

Evitant les efforts faits pour préserver le patrimoine culturel et historique de la révolution, M. Zitouni a souligné que cette entreprise met à contribution, outre son département, les ministères de la Communication, de la Culture et la radio nationale. Au musée du moudjahid baptisé du nom du défunt moudjahid Lakhdar Bentobal, membre du groupe historique des 22 et ministre de l'Intérieur au GPRA (gouvernement provisoire de la république algérienne), M. Zitouni a indiqué, au cours de son entrevue avec des moudjahidines que «ce qu'a fait le colonialisme en Algérie a dépassé tout entendement».

Le ministre a inauguré dans la ville de Mila une salle de soin et de rééducation au profit des moudjahidines réalisée pour 30 millions DA et visité à Ferdjoua le palais Bouakaz qui devra «prochainement» faire l'objet d'une opération de restauration financée (140 millions DA) par le ministère de la Culture.

Dans la même ville, il a également visité la prison «rouge» ouverte en 1955 et qui fut un sinistre lieu de torture et d'exécution pour les Algériens. M. Zitouni a appelé à faire de ce lieu un monument pour rappeler aux générations les sacrifices consentis pour le recouvrement de la liberté.

Il a également réitéré son appel pour ouvrir les musées et ces lieux de l'histoire au public en dehors des horaires administratifs. Le ministre a également assuré que des efforts sont déployés pour éliminer les lourdes bureaucratiques liées à la gestion des dossiers des moudjahidines et ayants-droit affirmant que l'opération d'élaboration du fichier national de moudjahidines touche à sa fin.

ATTAQUES AU MALI

Groupes extrémistes et traquants veulent faire dérailler la paix

Le chef de la diplomatie malienne Abdoulaye Diop a déclaré lundi que les violences qui ont ensanglé le Mali ce week-end étaient une «attaque claire contre la paix», dénonçant une alliance «objective» entre «groupes terroristes» et «narcotraquants» pour faire dérailler le processus entre Bamako et les rebelles du nord.

«La paix menace beaucoup de gens et d'intérêts», a souligné M. Diop dans un entretien accordé à des agences de presse, précisant que «toutes les pistes étaient examinées» concernant l'attentat meurtrier qui a frappé Bamako samedi, tuant trois Maliens, un Français et un Belge.

Dimanche, une attaque contre une base de la Minusma, la force de maintien de la paix de l'ONU au Mali, à Kidal, dans le nord du pays, a fait trois morts, un soldat tchadien et deux enfants.

«Pour nous, les motivations sont claires: au-delà de prétextes avancés



ici et là par des groupes terroristes, c'est une attaque claire contre la paix au moment où le pays vient de parapher un accord à Alger, le 1^{er} mars», a insisté M. Diop, en évoquant «le moment choisi» et «les cibles» touchées, un restaurant-bar fréquenté par les expatriés et une base de l'ONU utilisée également par la force française Barkhane de lutte antiterroriste.

«Certains veulent faire fuir les amis du Mali, les partenaires qui sont là pour stabiliser le pays», a poursuivi M. Diop, en dénonçant les «intérêts objectifs des ennemis de la

paix» qui veulent selon lui empêcher le retour de l'autorité de l'Etat sur tout le territoire.

«Dans le nord du Mali, il y a des groupes terroristes et des narcotraquants, qui opèrent ensemble sur le même espace et en assurent le contrôle. Ces groupes sont puissants et disposent de moyens colossaux qui viennent surtout de l'argent de la drogue. Leurs intérêts sont liés. On est traquant le matin, et la nuit on est djihadiste. Ils ne veulent pas de l'Etat, ils veulent continuer à opérer en toute liberté», a dénoncé le ministre.

TANZANIE

L'ONU dénonce la hausse des attaques contre les albinos en Afrique de l'Est

Le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, a appelé à lutter contre l'impunité après la hausse récente d'attaques «viciuses» contre les albinos en Afrique de l'Est.

Au cours des six derniers mois, au moins 15 albinos ont été enlevés, blessés, tués ou victimes d'une tentative d'enlèvement dans cette région d'Afrique, avec trois incidents au cours de la seule semaine dernière, a déploré un porte-parole de M. Zeid, Rupert Colville, lors d'un point presse.

«Ces attaques sont souvent extraordinairement vicieuses, les enfants étant plus particulièrement pris pour cible», a souligné M. Zeid, dans un communiqué.

«De nombreuses personnes atteintes d'albi-



nisme vivent dans la terreur. Certaines n'osent plus s'aventurer à l'extérieur et les enfants atteints d'albinisme ont arrêté d'aller à l'école en raison de cette augmentation récente des agressions, des meurtres et des enlèvements», a-t-il ajouté.

Le Haut-Commissaire a insisté sur l'importance de lutter contre l'impunité pour les crimes contre les personnes atteintes d'albinisme. L'interdiction de la sorcellerie imposée par les autorités tanzaniennes en janvier dernier est un

pas dans la bonne direction, tout comme la condamnation de quatre personnes pour le meurtre d'une femme atteinte d'albinisme en 2008 en Tanzanie», a-t-il estimé, tout en se disant «préoccupé» par les condamnations à la peine de mort prononcées par la justice tanzanienne. A ce propos, il a appelé la Tanzanie à «maintenir son moratoire sur la peine de mort».

Dans ce pays d'Afrique de l'Est, les albinos sont victimes de croyances attribuant des vertus magiques à des parties de leur corps utilisées par des sorciers et des guérisseurs. Selon ces superstitions, les organes d'albinos portent bonheur aux hommes politiques, aux pêcheurs ou aux chercheurs de minerais.

LIBYE

L'ONU suspend sa décision sur une demande libyenne d'armement



Sept des 15 membres du Conseil de sécurité ont bloqué une demande libyenne d'exemption à l'embargo sur les armes, ont indiqué lundi des diplomates.

Cette demande libyenne d'exemption à l'embargo portait sur des dizaines d'hélicoptères, d'avions de combat et de tanks, ainsi que sur des milliers de fusils d'assaut avec leurs munitions. La Libye souhaitait acheter cet arsenal à l'Ukraine, à la Serbie et à la République tchèque.

Le Conseil s'était donné jusqu'à lundi après-midi pour une décision. Mais l'Espagne a demandé que la demande soit mise de côté en attendant le résultat des efforts de médiation de l'émissaire de l'ONU Bernardino Leon, qui tente de convaincre les factions libyennes de constituer un gouvernement d'union nationale.

La demande espagnole a été soutenue par six autres pays (France, Etats-Unis, Royaume-Uni, Chili, Nouvelle-Zélande, Lituanie). La décision est désormais ajournée sine die, a précisé un diplomate du Conseil.

Le gouvernement libyen souhaitait commander à l'Ukraine six hélicoptères d'attaque, 150 chars T-72 et une trentaine d'avions de combat Sukhoi et MIGs, et à la République tchèque et à la Serbie des milliers de fusils d'assaut et de mortiers et leurs munitions.

Lors d'une réunion du Conseil le 5 mars, l'ambassadeur libyen à l'ONU Ibrahim Dabbashi avait réitéré la demande libyenne, affirmant que son gouvernement en avait absolument besoin pour surveiller les frontières et protéger les champs pétroliers.

► La Ligue arabe appelle le Conseil de sécurité à «lever l'embargo sur les armes visant le gouvernement libyen»

La Ligue arabe a appelé lundi le Conseil de sécurité à «lever l'embargo sur les armes visant le gouvernement libyen», lors d'une réunion des ministres des Affaires étrangères de ses pays membres.

Elle a également demandé à la communauté internationale d'«empêcher le flux d'armes et d'armement lourd, par voie aérienne et maritime, d'atteindre les groupes et organisations terroristes».

Dans un communiqué publié lundi soir, la Ligue assure qu'elle apportera tout son soutien politique et financier au «gouvernement légitime de Libye».

Elle ajoute qu'elle «fournira au gouvernement l'aide requise pour lui permettre de protéger la souveraineté du pays, y compris afin que son armée (...) puisse continuer sa mission d'éradication du terrorisme».

APS

CÔTE D'IVOIRE

L'ex-Première dame Simone Gbagbo condamnée à 20 ans de prison

L'ancienne Première dame ivoirienne, Simone Gbagbo a été condamnée hier matin à 20 ans de prison par la justice pour son rôle dans les violences électorales de 2010-2011, qui ont provoqué la mort de plus de 3.000 morts dans le pays.

«La Cour, après avoir délibéré, condamne à l'unanimité Simone Gbagbo à «vingt ans» de prison pour «attentat contre l'autorité de l'Etat, participation à un mouvement insurrectionnel et trouble à l'ordre public», a énoncé le juge Tahiro Dembelé, après plus de 9 heures de

délibération du jury.

Le parquet général avait requis une peine moitié moindre, soit dix ans d'emprisonnement, contre l'ex-Première dame.

78 personnes étaient jugées à ses côtés pour leur rôle dans la crise post-électorale de 2010-2011, causée par le refus de Laurent Gbagbo de reconnaître la victoire de l'actuel chef de l'Etat Alassane Ouattara à la présidentielle de novembre 2010. Les violences entre les deux camps ont fait plus de 3.000 morts en cinq mois.



UKRAINE

L'Espagne subit de «grandes pertes» à cause des sanctions antirusses de l'UE

L'Espagne subit de «grandes pertes» économiques en raison des sanctions de l'Union européenne contre la Russie, accusée par l'Occident de soutenir militairement les rebelles prorusses dans l'est de l'Ukraine, a déclaré mardi le ministre espagnol des Affaires étrangères, José Manuel García-Margallo.

«Personne ne profite de ces sanctions qui causent un préjudice important à l'économie espagnole», a déclaré M. García-Margallo, lors d'une conférence de presse à Moscou à l'issue d'une rencontre avec son homologue russe, Sergueï Lavrov.

«Nous subissons de grandes pertes», a-t-il souligné. L'Espagne, l'une des destinations privilégiées des Russes avant l'effondrement du roule qui a perdu presque la moitié de sa valeur l'an dernier, a également été «fortement affectée par la chute du tourisme» russe, a ajouté le ministre.

Il a par ailleurs indiqué ne pas s'at-



tendre à un «élargissement ultérieur des sanctions» contre Moscou, vu les «bonnes nouvelles» en provenance d'Ukraine où une relative accalmie est perçue ces derniers jours, après l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu le 15 février et le début du retrait des armes lourdes par Kiev et les rebelles prorusses. Pour sa part, M. Lavrov a fait l'éloge de la «position pondérée» de l'Espagne «dans cette période difficile pour la Russie et l'UE» dont les relations sont au plus bas depuis la fin de la guerre Froide en raison de la crise ukrainienne. Il a souligné l'«aspiration» de Madrid à «arrêter de sui-

vre sans cesse l'inertie dans l'application des sanctions». Sergueï Lavrov s'est également déclaré convaincu que «de bons sens l'emporterait» au sein de l'UE. «La normalisation de notre coopération est dans les intérêts de Russie», a-t-il ajouté.

L'an dernier, l'UE et les Etats-Unis ont adopté une série de sanctions économiques contre la Russie, accusée d'être impliquée dans le conflit ukrainien, ce que Moscou a toujours nié. La Russie a riposté en décrétant en août dernier un embargo sur des produits alimentaires en provenance des pays qui la sanctionnent.

LAVROV :

«La Russie réagira au renforcement de l'OTAN près de ses frontières»

Le renforcement de la présence de l'OTAN près des frontières russes, entrave le rétablissement de la confiance dans l'espace euro-atlantique, a déclaré mardi le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov. «Nous avons réaffirmé notre position selon laquelle le renforcement de la présence militaire près de notre frontière ne contribuerait pas à rétablir la confiance dans l'espace euro-atlantique», a indiqué le chef de la diplomatie russe lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue espagnol José Manuel



García-Margallo. «Nous sommes contraints d'y réagir de manière adéquate, mais nous restons persuadés que ces problèmes doivent être réglés par le biais d'un dialogue basé sur le respect réciproque», a poursuivi M. Lavrov. Sur fond de crise politique en Ukraine, une augmentation sans précédent de l'activité des forces armées de l'OTAN et des Etats-Unis a été constatée près des frontières russes. Moscou perçoit ces démarches de l'Occident comme une tentative pour provoquer une nouvelle guerre froide.

IRAK

La Hongrie envisage d'envoyer des militaires en Irak

La Hongrie envisage de rejoindre la coalition internationale contre l'organisation autoproclamée Etat islamique (Daech/IS) en Irak en déployant un contingent de 100 militaires dans ce pays, a indiqué mardi le chef de la diplomatie hongroise, Peter Szijjarto.

«Le Parlement pourrait se prononcer mi-avril et les troupes hongroises arriver en Irak durant la seconde moitié de mai», a détaillé le ministre devant la presse.

La demande des Etats-Unis, les soldats seraient affectés à la protection d'un centre d'entraînement à Erbil, au Kurdistan irakien, a-t-il été précisé. L'envoi des troupes nécessite une majorité des deux-tiers au Parlement hongrois. M. Szijjarto a estimé que celle-ci sera réunie, grâce à l'appoint de voix d'élus de l'opposition, qui ont indiqué qu'ils soutiendraient l'initiative.

La Hongrie, un pays membre de l'OTAN, a déjà envoyé des munitions en Irak l'an passé dans le cadre de la lutte contre l'IS. Le pays, qui avait rejoint la coalition internationale lors de la guerre de 2003, avait donné à l'Irak 77 chars T-72 et 36 véhicules blindés de transport des troupes, en 2005.

BIRMANIE

Quelque 70 manifestants interpellés

La police birmane a annoncé l'interpellation mardi de quelque 70 manifestants lors d'une marche étudiante pour contester une réforme de l'éducation dans le centre de la Birmanie.

«Environ 70 militaires, dont des étudiants, ont été interpellés» quand les manifestants ont voulu forcer le barrage de police les empêchant de marcher sur Rangoun, a annoncé une source policière citée par des médias.

«Certains ont été blessés et ont été emmenés à l'hôpital», a ajouté ce responsable policier, sans préciser où les manifestants avaient été emmenés. Quelque 150 protestataires, qui contestent une réforme de l'éducation, étaient bloqués à Lepadan par la police depuis une semaine. Mardi soir, le site de la manifestation avait été vidé des manifestants, selon des journalistes de l'AFP sur place.

Ces étudiants qui marchent



sur Rangoun depuis plusieurs semaines ont été bloqués par la police à environ 130 kilomètres de la principale ville du pays.

Ils jugent la réforme de l'éducation antidémocratique et réclament des changements, dont la décentralisation de l'éducation, la possibilité de créer des syndicats et un enseignement dans les langues des nombreuses minorités ethniques du pays.

YÉMEN

Le Conseil des ministres arabes des AE réaffirme son engagement à préserver l'unité du Yémen

Le Conseil des ministres arabes des Affaires étrangères a réaffirmé son engagement total à préserver l'unité et la souveraineté du Yémen en rejetant toute intervention dans ses affaires intérieures.

Le Conseil a réaffirmé dans une résolution à l'issue des travaux de sa 143e session ordinaire, le soutien de la légitimité constitutionnelle au Yémen et l'appui aux efforts visant la reprise du processus politique et au dialogue entre les différentes parties politiques du pays.

Il a en outre salué l'annonce par l'Arabie Saoudite d'abriter une conférence des pays du Golfe à laquelle prendront part toutes les parties politiques yéménites soucieuses de préserver la sécurité et la stabilité du Yémen.

Le Conseil a décidé d'une démarche urgente au niveau ministériel et du secrétariat général de la Ligue arabe pour demander aux forces politiques du Yémen d'éviter l'escalade politique et médiatique.

La déclaration a insisté par ailleurs sur la nécessité de mesures urgentes pour mettre fin à la situation humanitaire grave au Yémen appelant les pays membres et la communauté internationale à apporter l'aide nécessaire aux plans politique, sécuritaire, économique et financier pour permettre au Yémen de relever les défis auxquels il fait face.

ONU

Ban Ki-moon nomme le Britannique Stephen O'Brien Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires

Le Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a nommé le législateur Britannique Stephen O'Brien Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et coordonnateur des secours d'urgence de l'ONU, a annoncé lundi le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric.

En cette qualité, M. O'Brien va diriger le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), et de coordonner les secours d'urgence, a précisé M. Dujarric dans un point de presse.

M. O'Brien succède à sa compatriote, Valerie Amos, qui assure ce poste depuis 2010, et qui avait annoncé sa démission fin novembre dernier. Le nouveau responsable du volet humanitaire de l'Onu est, depuis 2012, l'Envoyé du Premier ministre britannique et Représentant spécial du Royaume-Uni au Sahel.

M. O'Brien a notamment occupé le poste de Sous-secrétaire d'Etat pour le développement international (2010-2012), et de président de l'ONG, Malaria Consortium (2006-2010), a ajouté M. Dujarric.

APS

PALESTINE

TAXES

Mahmoud Abbas appelle la communauté internationale à faire pression sur Israël

Le président palestinien, Mahmoud Abbas, a appelé lundi l'Union européenne (UE) et la communauté internationale à faire pression sur Israël qui refuse de transférer à l'Autorité palestinienne les taxes qu'il collecte en son nom depuis janvier.

M. Abbas a fait part à la présidente en exercice de la Confédération helvétique, Simonetta Sommaruga, qui l'a reçu à Berne, de la gravité du refus d'Israël de transférer à l'Autorité les taxes qu'il collecte en son nom depuis janvier, a indiqué l'agence de presse palestinienne WAFA.

Le président palestinien qui a entamé une visite officielle de trois jours en Suisse, a évoqué notamment le développement de la situation dans les territoires occupés et dans la région ainsi que les défis qui interpellent le processus politique palestinien, selon l'agence.

Avant la rencontre avec Mme Sommaruga, le président Abbas avait eu un entretien avec Didier Burkhalter, ministre suisse des Affaires étrangères. Les discussions se sont élargies à l'ensemble de la délégation palestinienne abordant les relations bilatérales et les moyens de les développer dans divers domaine, a-t-on ajouté de même source.

Hier, M. Abbas a été reçu par les présidents des deux chambres du Parlement helvétique. Sa dernière visite officielle de travail en Suisse remonte à novembre 2012.

Abbas «attend beaucoup» de la Suisse dans le processus de réconciliation interpalestinien

Le président palestinien, Mahmoud Abbas, a salué lundi à Berne les efforts de la Suisse dans le processus de réconciliation interpalestinien, affirmant qu'il «attend beaucoup» du pays helvétique dans ce sens.

M. Abbas a fait cette déclaration aux médias lors d'une visite officielle en Suisse au cours de laquelle il a rencontré la présidente suisse, Simonetta Sommaruga. Les deux parties ont jugé nécessaire de favoriser la réconciliation palestinienne et la création d'un gouvernement national de consensus capable d'asseoir son autorité dans la bande de Gaza.

C'est dans cette perspective que la Suisse a élaboré à la demande de la Palestine une feuille de route pour consolider l'intégration de l'administration civile à Gaza.

L'accent a été aussi mis sur les moyens de relancer le processus de paix entre Palestiniens et Israéliens notamment lors des discussions de M. Abbas avec le ministre suisse des Affaires étrangères, Didier Burkhalter.

Le président palestinien a affirmé qu'à ce stade, il n'a pas été question d'une éventuelle reconnaissance de l'Etat palestinien par le pays helvétique.

«La Suisse est souveraine et prendra cette décision lorsque le moment lui semblera opportun», a déclaré M. Abbas.

De son côté la présidente suisse a indiqué que son pays «s'engage depuis des années pour la résolution du conflit israélo-palestinien sur la base de la solution de deux Etats à l'issue de négociations justes». La Suisse avait convoqué en décembre une conférence des Etats parties à la Convention de Genève sur la protection des civils en temps de guerre.

Cette conférence a été organisée quatre mois après l'agression meurtrière lancée par les forces d'occupation israéliennes dans la bande de Gaza, qui a fait plus de 2.300 morts, en majorité des civils.

Le dirigeant palestinien dit compter sur l'appui de la Suisse pour la mise en œuvre des recommandations de cette conférence, notamment en ce qui concerne l'applicabilité du droit international humanitaire dans les territoires palestiniens occupés.

APS



PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Alger
Circonscription Administrative d'El-HARRACH
Commune de Bourouba
Nif : 4100020001608501015
Réf. 266.../BOG /2015

RECTIFICATIF AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Suite à la publication de l'avis d'appel d'offre restreint N°08/2014 publié dans les quotidiens El Mehouar El Yaoumi le 21/12/2014 ; et DK NEWS le 23/12/2014 et Le BOMOP .

Suite à la publication de l'avis d'attribution provisoire parue le 17/02/2015 dans les quotidiens DK NEWS et El Mehouar El Yaoumi et le BOMOP .

Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bourouba lance un avis rectificatif de l'attribution provisoire de l'appel d'offres national restreint N° 08/2014

Relatif au :

Réalisation des travaux de trottoir au niveau de la cité montagne à côté du bâtiment 04.06.07.08.19.20.21

-Résultat de l'Analyse des Offres avant correction:

Intitulé de l'opération	L'entreprise	Montant proposé en TTC DA	Montant corrigé en TTC DA	Montant après rabais DA	Délais	Critère de choix
Réalisation des travaux de trottoir au niveau de la cité montagne à côté du bâtiment 04.06.07.08.19.20.21	DRIBI Nassreddine	13 465 988.00	13 465 988.00	13 395 628.21	04 mois	Soumissionnaire qualifié techniquement et le moins disant

-Résultat de l'Analyse des Offres après correction:

Intitulé de l'opération	L'entreprise	Montant proposé en TTC DA	Montant corrigé en TTC DA	Montant après rabais 0.53%	Délais	Critère de choix
Réalisation des travaux de trottoir au niveau de la cité montagne à côté du bâtiment 04.06.07.08.19.20.21	DRIBI Nassreddine	13 465 998.00	13 419 666.00	13 348 541.77	04 mois	Soumissionnaire qualifié techniquement et le moins disant

Conformément à l'article n° 114 du décret présidentiel N°12-23 du 24 safar 1433 correspondant au 18 janvier 2012 ; modifiant et complétant le décret présidentiel N°10-236 du 28 chouaïl 1431 correspondant au 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics. Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de l'APC de Bourouba, dans les dix (10) jours qui suivent la parution de cet avis dans les quotidiens nationaux.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA
DAÏRA DE DARCHIOUKH
COMMUNE DE MILLIHA

NUMERO FISCAL DE LA COMMUNE /17130100162

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 05/2015

- Réalisation d'un siège de la commune - deuxième tranche -

Monsieur le président de la commune de Milliha lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :

Réalisation d'un siège de la commune - deuxième tranche

Les entreprises ayant la qualification catégorie 03 travaux des bâtiments activité principale ou secondaire et plus peuvent retirer les cahiers des charges auprès du siège de la commune de Milliha - secrétariat général contre paiement de 5000.00 DA comme frais de tirage auprès du trésorier à Dar Chioukh. Pièces demandées :

Enveloppe (offre technique qui contient les pièces suivantes) :

- 01- Certificat de qualification demandé (en cours de validité) catégorie 03 travaux des bâtiments activité principale ou secondaire et plus.
- 02- Déclaration à soucrire cachetée, paraphée, signée par le soumissionnaire
- 03- Une copie du registre du commerce
- 04- Copié de la carte d'identification fiscale
- 05- Extrait de rôle, copie d'origine
- 06- Attestation de mise à jour de (CNAS. CASNOS. CACOBATH)
- 07- Extrait du casier judiciaire bulletin N° 03, copie d'origine
- 08- Références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution
- 09- Moyens matériels du soumissionnaire à mettre à la disposition du projet justifiés par des cartes grises ou carte jaune et attestations d'assurance valide.
- 10- Planning des travaux + proposition des délais de réalisation dument signé et visé par le soumissionnaire.
- 11- Liste nominative du personnel visée par CNAS

2^e enveloppe (offre financière) qui contient:

- 01- La lettre de soumission visée par le soumissionnaire
- 02- Le présent cahier des charges
- 03- Un bordereau des prix unitaires
- 04- Devis quantitatifs et estimatif

L'enveloppe extérieure anonyme contiendra deux enveloppes séparées (offre technique) (offre financière) conformément aux prescriptions du cahier des charges devra porter la mention suivante :

A monsieur le président de l'assemblée populaire et communale de Milliha

Wilaya de Djelfa

Appel d'offres national restreint concernant la réalisation:

- Réalisation d'un siège de la commune - deuxième tranche -

Les offres doivent déposées le (21) vingtîème jour date premier parution présente avis dans les journaux.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 111 jours à compter du dernier jour de dépôt des offres.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère De L'habitat, De L'urbanisme et de la Ville
Office De Promotion Et De Gestion Immobilière
De La Wilaya De Ain Defla
NIF : 09894.401.001.64.48



344

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
RECTIFICATIF

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya de Ain Defla informe l'ensemble des soumissionnaires que l'Avis d'Attribution Provisoire paru sur les quotidiens nationaux «النهار الالكتروني» en date du 25/01/2015 et «REPORTERS» en date du 26/01/2015 est rectifié comme suit :

Conformément aux dispositions de l'article 49.114 et 125 du décret présidentiel N°10/236 du 07 octobre 2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya de Ain Defla, HAY HADJ KADOUR Ain defla, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert N°05/DMO/RHP 800 (2011)/2014 paru dans les quotidiens nationaux : «النهار» en date du 09/12/2014 et «DK NEWS» en date du 11/12/2014 relatif à la réalisation de 50/800 Logis publics locatifs a AIN BENIANE en TCE Y compris VRD du programme RHP année 2011, Qu'après évaluation des offres le marché est attribué provisoirement à :

N° LOT	ATTRIBUTIAIRE PROVISOIRE	NOTE OBTENUE (Note De L'offre Technique)	Montant de l'offre financière proposé en TTC	Montant de l'offre financière après corrections en TTC	Délai proposé	Critère de choix
1	SARL MZ NIF : 000944089006536	33.41 > 25	124.051.126,88 DA	123.819.383,07 DA	18 Mois	MOINS DISANTE

Les autres soumissionnaires sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'office de promotion et de gestion immobilière de Ain Defla adresse: HAY HADJ KADOUR - wilaya de Ain defla, dans un délai de trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le (BOMOP) ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La commission des marchés de Wilaya est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le (BOMOP) ou dans l'un des quotidiens nationaux.

DK NEWS

Anep : 312 388 du 11/03/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ADRAR
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
NIF:097401019038332

AVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel 10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, La Direction de l'Administration Locale de la Wilaya d'Adrar informe l'ensemble des soumissionnaires de l'avis d'appel d'offre national restreint n° 04/2015 paru dans les quotidiens nationaux EL-RAID du 14/01/2015 et DK NEWS du 14/01/2015 , portant : réalisation d'un siège de daïra avec résidence a Fenoughil repartis en quatre Lots:

Lot n 01: Réalisation d'un siège daïra Fenoughil

Lot n 02: Réalisation d'une résidence à Fenoughil

Lot n 03: Travaux public et VRD

Lot n 04 : Aménagement extérieure

Qu'après les analyses techniques et financières des offres, les marchés ont été attribués provisoirement aux entreprises suivantes :

Entreprise	Lots	Note technique	Offre financière	Délai d'exécution	Observations
E.G.T.P.H Chergui Mohamed	Lot n 01	33	66.306.474.00 DA	12 mois	Offre moins disant
E.G.T.P.H Chergui Mohamed	Lot n 02	33	16.232.580.00 DA	12 mois	Offre moins disant
E.G.T.P.H Chergui Mohamed	Lot n 03	33	20.752.524.00 DA	12 mois	Offre moins disant
E.T.B Hadj Belkacem Abderahman	Lot n 04	30.33	6.465.712.50 DA	03 mois	

Toute contestation doit être déposé auprès du comité des marchés de la wilaya d'Adrar dans un délai de 10 jours à compter de la date de la première parution du présent avis conformément à l'article 114 du décret présidentiel 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié.

DK NEWS

Anep : 312 284 du 11/03/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

NIF : 408016000002025

AVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE

En application de l'article 49 du Décret présidentiel n° 236-10 du 07 octobre 2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics. Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint N° 27/2014 relatif au choix des soumissionnaires pour:

ACQUISITION DES FAUTEUILS DENTAIRES AU PROFIT
DE LA SANTE SCOLAIRE

Qu'à l'issue du jugement des offres, il a été obtenu les résultats suivants :

Classement	Fournisseur	NIF	Note de l'offre Technique	Note de l'offre Financière	Note Globale	MONTANT EN TTC	Délai	Critère de Choix
1 ^{er}	SARL GROUPE BIOMÉDICAL ALGERIE	000316096211604	75	12.04	87.04	25.682.927.00	01jour	Meilleur Offre

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya de Chlef, dans un délai de (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateurs Publics (BOMOP) et les quotidiens nationaux, conformément à l'article 141 du Décret présidentiel n° 236-10 du 07 octobre 2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.

DK NEWS

Anep : 312 359 du 11/03/2015

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA D'OUARGLA
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
NIF:099630015042236

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel 10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété. La Direction de l'environnement de la wilaya d'ouargla informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint N°12-D.E.W.O/2014 paru dans les journaux EL RAID ET DK NEWS du 28/12/2014 de l'attribution provisoire du marché relatif à l'acquisition d'équipements pour le centre d'enfouissement technique intercommunal de Nezla Lot N°1 : fourniture d'un compacteur à pieds de mouton pour déchets. Comme suit:

Entreprise retenue	Lot N°	Délai	Note Globale	Montant en TTC (DA)
SARL SOCCOP Concessionnaire D'ENGINE DE TRAVAUX PUBLICS ET Bâtiment NIF:000416096621917	01	59 JOURS	43.7	39 193 000.00

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter du premier jour de la parution du présent avis dans la presse nationale, auprès de l'autorité compétente.

Les soumissionnaires non retenus sont invités à se rapprocher de la Direction de l'environnement de la wilaya d'ouargla au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis d'attribution provisoire, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

DK NEWS

Anep : 312 373 du 11/03/2015

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION
ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
DE LA WILAYA D'ALGER
ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPECIALISE
DR MAOUCHE MOHAND AMOKRANE

2^E MISE EN DEMEURE

L'établissement Mechtaoui Aïssa, édifiant domicile cité 8-Mai 1945 Bt 02 N°14 Bab Ezzouar - Alger, attributaire provisoire de la convention relative à l'approvisionnement en denrées alimentaires : lot N°01 viandes rouges fraîches, est mis en demeure de livrer la viande de veau dans un délai de (24) vingt-quatre heures à compter de la parution de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Faute de quoi, des mesures coercitives seront appliquées conformément à la réglementation en vigueur.

DK NEWS

Anep : 312 407 du 11/03/2015

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:25 Culture Infos : TFou
- 08:25 Autre : Météo
- 08:30 Culture Infos : Téléshopping
- 09:20 Autre : Météo
- 09:25 Série TV : Une histoire, une urgence
- 09:55 Série TV : Une histoire, une urgence
- 10:25 : Au nom de la vérité
- 10:55 : Au nom de la vérité
- 11:20 : Au nom de la vérité
- 11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre
- 12:00 Autre : Les douze coups de midi
- 12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
- 13:00 Autre : Journal
- 13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre
- 13:45 Autre : Météo
- 13:55 : Les feux de l'amour
- 15:15 Divertissement : Camping Paradis
- 17:00 Autre : Quatre mariages pour une lune de miel
- 18:00 Autre : Bienvenue chez nous
- 19:00 Autre : Le Juste prix
- 19h55 Météo
- 20h00 Journal
- 20h30 Magazine de services My Million
- 20h35 Météo
- 20h40 Série humoristique Nos chers voisins
- 20h45 Divertissement-humour C'est Canteloup
- 20h55 Série de suspense Person of Interest
- Inédit
- 21h45 Série de suspense Person of Interest
- 22h40 Série de suspense Person of Interest
- 23h30 Série de suspense Person of Interest

2

- 06:25 Culture Infos : Point route
- 06:30 Autre : Journal
- 06:35 Culture Infos : Télématin
- 06:57 Autre : Météo 2
- 07:00 Autre : Journal
- 07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
- 08:00 Autre : Journal
- 08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
- 09:35 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
- 09:37 : Des jours et des vies
- 10:00 : Des jours et des vies
- 10:25 : Amour, gloire et beauté
- 10:50 Autre : Météo outremer
- 10:55 : Un mot peut en cacher un autre
- 11:25 Autre : Les Z'amours
- 12:00 Tout le monde veut prendre sa place
- 12:55 Autre : Météo 2
- 13:00 Autre : Journal
- 13:50 Autre : Météo 2
- 13:52 Culture Infos : Consomag
- 14:00 Culture Infos : Toute une histoire
- 15:10 Culture Infos : L'histoire continue
- 15:40 Culture : Comment ça va bien !
- 17:15 Culture Infos : Dans la peau d'un chef
- 18:10 Culture Infos : Point route
- 18:15 Autre : Joker
- 18:50 Autre : N'oubliez pas les paroles
- 19h55 Météo 2
- 20h00 Journal
- 20h40 Série humoristique Parents mode d'emploi
- 20h43 Magazine sportif Image du jour
- 20h44 Magazine musical Alcaline l'instant
- 20h45 Météo 2
- 20h50 Magazine de la santé Les pouvoirs extraordinaires du corps humain
- 22h40 Société Couple(s)

3

- 06:00 Autre : EuroNews
- 06:45 Culture Infos : Ludo
- 06:46 : Les Dalton
- 06:53 : Les Dalton
- 07:02 : Nos voisins les Marsupilamis
- 07:29 : Nos voisins les Marsupilamis
- 07:57 : Super 4
- 08:08 : Super 4
- 08:20 Culture Infos : Ludo vacances
- 08:24 Série TV : Tom et Jerry Show
- 08:35 Série TV : Tom et Jerry Show
- 08:46 : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
- 09:06 : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
- 09:30 : Les lapins crétins : invasion
- 09:37 : Les lapins crétins : invasion
- 09:47 : Les lapins crétins : invasion
- 09:54 : Les lapins crétins : invasion
- 10:00 : Les lapins crétins : invasion
- 10:07 : Les lapins crétins : invasion
- 10:14 Série TV : Jamie a des tentacules
- 10:26 : Les Dalton
- 10:38 : Peanuts
- 10:45 Culture Infos : Consomag
- 10:50 Culture Infos : Midi en France
- 11:55 Autre : Météo
- 12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
- 12:25 Autre : 12/13 : Journal national
- 12:55 Culture Infos : Météo à la carte
- 13:50 Série TV : Un cas pour deux
- 14:55 Culture Infos : Questions cibles au Sénat
- 15:55 Culture Infos : Sénat info
- 16:10 Autre : Des chiffres et des lettres
- 16:50 Autre : Harry
- 17:25 Culture Infos : Un livre, un jour
- 17:30 Autre : Slam
- 18:10 Autre : Questions pour un champion
- 18:45 Autre : Météo des neiges
- 19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
- 19:18 Autre : 19/20 : Edition locale
- 19h30 19/20 : Journal national
- 19h58 Météo
- 20h00 Magazine sportif Tout le sport
- 20h15 Météo régionale
- 20h20 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
- 20h50 Téléfilm dramatique Louis la Brocante
- 22h25 Météo
- 22h28 Magazine culturel Parlons passion
- 22h30 Grand Soir 3
- 23h10 Magazine culturel Le divan de Marc-Olivier Fogiel

CANAL+

- 06:50 Autre : Zapping
- 06:55 Autre : Le Before du grand journal
- 07:20 Autre : La météo
- 07:25 Autre : Le petit journal
- 07:50 Autre : Les Guignols de l'info
- 08:00 Autre : La météo
- 08:05 : Zapsport
- 08:10 Série TV : Mon oncle Charlie
- 08:30 Cinéma : De toutes nos forces
- 09:55 Cinéma : Anti trente
- 10:10 Autre : Made in Groland
- 10:30 Cinéma : Quai d'Orsay
- 12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
- 12:45 : La nouvelle édition, 2e partie
- 14:05 Cinéma : Un beau dimanche
- 15:35 Série TV : Filles d'aujourd'hui
- 15:40 : Les nouveaux explorateurs
- 16:35 Série TV : Gomorra
- 17:45 Série TV : Gomorra
- 18:30 Série TV : Filles d'aujourd'hui
- 19h05 Talk show Le grand journal
- 20h05 Talk show Le grand journal, la suite
- 20h25 Divertissement Le petit journal
- 20h55 Comédie dramatique Les yeux jaunes des crocodiles Inédit
- 22h58 Magazine du cinéma Plateau cinéma indépendant
- 23h00 Comédie Les conquérants

M

- 06:00 Autre : M6 Music
- 06:15 Autre : Météo
- 06:20 Série TV : Lanfeust Quest
- 06:40 : Tony & Alberto
- 06:45 : Tony & Alberto
- 07:00 Série TV : Docteur La Peluche
- 07:25 Série TV : Jake et les pirates du pays imaginaire
- 07:50 : Jake et les pirates du pays imaginaire
- 08:15 : Sammy & Co
- 08:30 Série TV : Lou !
- 08:40 Série TV : Les p'tits diables
- 08:50 Autre : Météo
- 08:55 Culture Infos : M6 boutique
- 10:00 Série TV : Modern Family
- 10:25 Série TV : Modern Family
- 10:50 Série TV : Desperate Housewives
- 11:45 Série TV : Desperate Housewives
- 12:40 Autre : Météo
- 12:45 Autre : Le 12.45
- 13:05 Série TV : Scènes de ménages
- 13:42 Culture Infos : Astuces de chef
- 13:45 Divertissement : Petit mensonge et grand mariage
- 15:50 Divertissement : Hors circuit
- 17:30 Autre : Les reines du shopping
- 18:30 Autre : Les reines du shopping
- 19h45 Le 19.45
- 20h10 Série humoristique Scènes de ménages
- 20h55 Série humoristique Peplum Inédit
- 22h45 Série humoristique Peplum

TÉLÉ

La sélection

20h55

Les experts



Résumé

L'épouse d'un célèbre propriétaire de casino a été assassinée. Comme ils ne disposent pas de toutes les compétences nécessaires pour résoudre cette affaire, les Experts font appel à leurs confrères du FBI, qui disposent d'une performante unité chargée de la répression des crimes informatiques. C'est ainsi que l'agent spécial Avery Ryan vient prêter main-forte à l'équipe de Russell et Finlay. Ils commencent à s'intéresser à des images retouchées, utilisant des vidéos appartenant à Susan McDowell. Rapidement, des indices les mettent sur une piste...

2

Des roses en hiver

20h45



Résumé

Un vieil homme, atteint d'une maladie incurable, annonce à ses proches qu'il a décidé d'en finir avec la vie.

3

Des racines et des ailes

20h45



Résumé

Carole Gaessler se rend au sommet de l'église Saint-Eustache, située rive droite, au cœur du Paris historique, afin de découvrir une vue à 360° sur la capitale et les monuments qui la font rayonner. Construite sur l'emplacement d'une église déjà existante, Saint-Eustache fut consacrée le 26 avril 1637. L'édifice fut longtemps considéré comme une église royale de par sa proximité avec le haut lieu de la monarchie, le Louvre. A Saint-Eustache furent baptisés le Cardinal de Richelieu, Molière ou encore Madame de Pompadour. C'est ici que Louis XIV effectua sa première communion, ou que furent enterrés Jean de La Fontaine, Colbert, Montesquieu ou encore Mirabeau.

CANAL+

Chelsea (Ang) / Paris-SG (Fra)

20h55



Résumé

Bien que tenu en échec par Chelsea au Parc des Princes (1-1), le Paris Saint-Germain de Laurent Blanc ambitionne toujours de décrocher son billet pour les quarts de finale, comme en 2013 et 2014. Pour cela, il lui faut impérativement marquer à Stamford Bridge. Le club londonien peut, en effet, se contenter d'un match nul 0-0 pour se qualifier en vertu de la règle des buts marqués à l'extérieur. « Si on joue comme au match aller, on peut y arriver », martèle le capitaine parisien Thiago Silva. ATTENTION : risque de prolongation et, éventuellement, de tirs au but à l'issue du temps réglementaire.

1

20h50

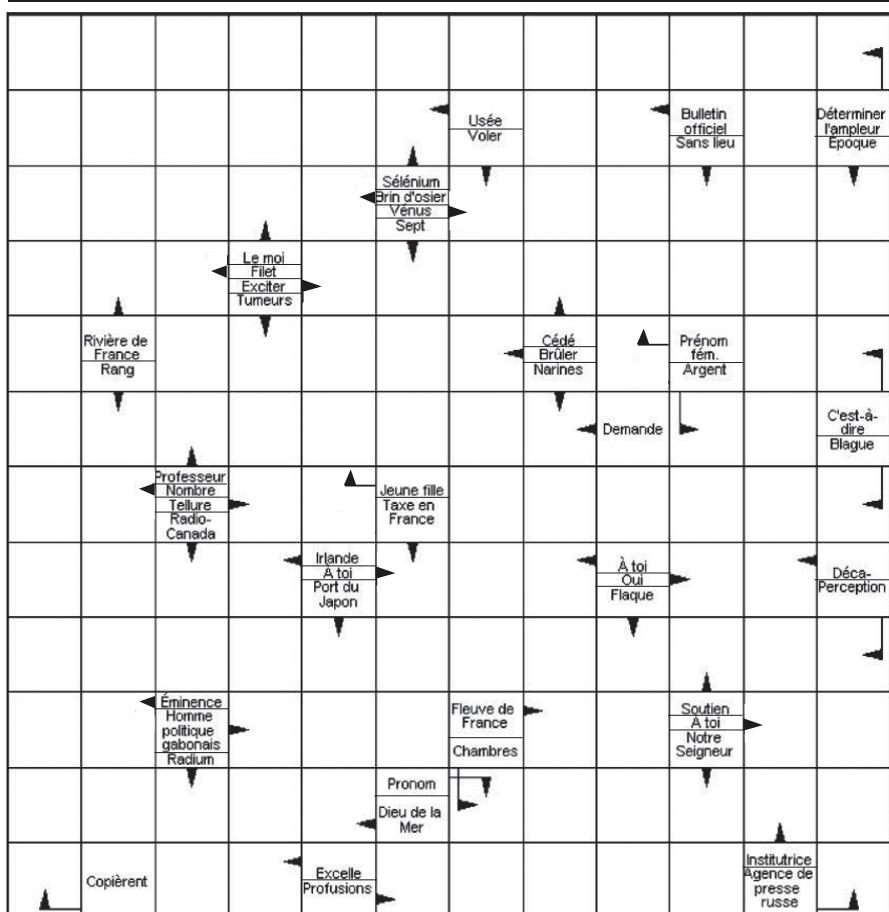


Peplum

Résumé

Maximus est victime de tentatives d'empoisonnement, ce qui plonge le palais dans une paranoïa aiguë. Bravus est chargé de rassurer l'empereur angoissé et d'éliminer ses opposants. Pour couronner le tout, de retour à la maison, Bravus assiste consterné à la radicalisation de son fils Caius, alors que les persécutions des chrétiens se multiplient. Rome doit également faire face à une épidémie de typhus aux répercussions inattendues. Et quand Maximus sombre dans l'ennui, celui-ci décide que le seul moyen de se divertir, c'est de déclencher une guerre. Bravus, emporté par la folie de l'empereur, n'a d'autre choix que de partir sur le front, dans l'indifférence totale de ses enfants et alors que les barbares convergent vers Rome...

Mots fléchés n°888



Samouraï-Sudoku n°888

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

	9	2	1	5							
3					1						
1	5				9	2					
3		5	2			8					
8		3	4		1						
6	8			7	9						
5				4							
	1	4	6	8							

	4	8	9	1							
2					6						
6	9				7	3					
7		9	3			8					
8		7	5			4					
4	1					9	2				
8								7			

	3	9	1	2	9	1					
1					7						
8	2			3	1						
2		3	4		6						
7		8	6		9						
4	7			1	3						
3					2						
	8	1	2	6							

7 erreurs



Mots croisés n°888

Horizontalement:

- Un peu fou
- Remoulage - Vingt
- Institut du monde arabe - Général et homme politique chilien
- Machine hydraulique - Responsabilité
- Arbre d'Amérique tropicale - Lawrencium
- Coutumes - Boulette de morue pilée - Lugdunum
- Renseignements généraux - Marque du dépôt
- Qui est noble - Grosse coquille univalve nacrée
- Actinium - École artistique (peinture)
- Auteur du troisième Évangile - Hôpital - Do
- Élaguer - Apogée
- Demanderesse

Verticalement:

- Osciller
- Va-et-vient - Bouillonnement
- Héros de la mythologie grecque - Dieu solaire - Cuissinier
- Drame lyrique japonais - Ville de Colombie - Lettre de l'alphabet grec
- Compositeur français - Engouement
- Mèche de cheveux - Islamiser
- Ville de Bosnie-Herzégovine - Extrémiste
- Virtuosité
- Registrer paroissial contenant les noms des morts avec la date du décès - Astate
- Holmium - Unité monétaire principale de la Chine - Pronom démonstratif
- Oppidum de la Gaule, dans le pays des Cadurques
- Qui vient du dehors - Comm. du Morbihan

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

Proverbes

Une main toute seule ne peut pas applaudir.

Proverbe algérien

C'est le manque d'hommes, qui fait des féminisés des hommes.

Proverbe berbère

L'oisif joue avec le diable.

Proverbe arabe

L'exactitude est la politesse des rois.

Proverbe français

C'est arrivé un 11 Mars

2004 : Attaque terroriste à Madrid (Espagne). Des attentats sanglants frappent presque simultanément des trains et des gares madrilènes en pleine heure de pointe, tuant 191 personnes et en blessant plus de 1.500.

2005 : Sortie européenne de la console portable de Nintendo, la Nintendo DS.

2007 : Après 12 ans passés à la tête de l'Etat français, Jacques Chirac annonce qu'il ne briguera pas un troisième mandat.

2009 : Fusillade de l'Albertville-Realschule, Tim Kretschmer, ancien élève âgé de 17 ans, tue 16 personnes (10 élèves, 3 enseignants et 3 passants) à Winnenden (Allemagne) avant d'être abattu par la police.

2011 : Un séisme de magnitude 9,0 sur l'échelle de Richter a lieu au Japon. Il s'ensuit un tsunami qui s'abat sur les côtes de l'Asie orientale et un grave accident nucléaire à la centrale de Fukushima (Japon).

2011 : Commercialisation de l'iPad 2 aux États-Unis.

Célébrations :

- Journée mondiale de la plomberie.
- Global day of prayer for Burma, Journée mondiale de prière pour la Birmanie.
- **Lituanie :** Journée du rétablissement de l'Etat lituanien indépendant vis-à-vis de l'Union soviétique en 1990.

ATHLÉTISME (PRÉPARATION) - CAS MAKHLOUFI

Tahmi : «C'est à la Fédération d'agir»

Le ministre des Sports
Mohamed Tahmi a appelé
hier la Fédération algérienne
d'athlétisme (FAA) à agir pour
réglir les problèmes du
champion olympique Taoufik
Makhloifi, afin de lui
permettre de préparer dans
les meilleures conditions
possibles, les prochains
championnats du monde
prévus en août 2015 à Pékin
(Chine).

«Les athlètes sont placés sous l'autorité des Fédérations dont ils relèvent. C'est donc à la FAA de prendre ses responsabilités concernant Makhloifi, en évitant de nous dire que certains athlètes sont ingérables», a affirmé le ministre mardi, sur les ondes de Chaîne 3 de la Radio nationale.

Makhloifi (26 ans) envisageait de préparer les prochains championnats du monde.

pionnats du monde au Kenya, avant de se rabattre sur la Californie (Etats-Unis) où il se trouve depuis un mois, faute d'avoir obtenu la subvention qui lui a été promise par le ministère des Sports, car cette instance n'était pas d'accord avec certaines exigences de l'athlète, notamment, le mode de versement de cette aide financière. «Makhloifi a demandé que l'argent lui soit versé à lui directement, sans transiter par la Fédération, et il était hors de question qu'il en soit ainsi, car il existe des règles et des procédures que tout le monde doit respecter», a déclaré Tahmi concernant le point de discorde avec l'athlète.

De son côté, et dans une récente déclaration à la presse, Makhloifi a évoqué d'autres problèmes ayant provoqué ce conflit, notamment «les reproches concernant l'hôtel» qu'il a choisi et «le nombre de lievres» qu'il

comptait engager pour l'assister dans sa préparation.

Le champion du 800 et du 1500 mètres s'est dit «irrité» que «la tutelle se soit immiscée dans des aspects purement techniques» et que «ces faux prétextes aient fini par bloquer le versement de la subvention» qui lui a été promise pour couvrir ses frais de préparation.

Makhloifi, s'étant retrouvé devant une impasse, a décidé de renoncer complètement à son programme de préparation initial, changeant de cap pour la Californie (Etats-Unis) où il se trouve depuis un peu plus d'un mois.

«Les Championnats du monde de 2015 approchaient à grands pas et j'avais un programme de préparation à respecter. Donc, je ne pouvais pas attendre indéfiniment qu'on me débloque cette subvention», a expliqué Makhloifi



à travers la presse, concernant sa décision de se rabattre sur la Californie.

Des frais relativement élevés, que le champion olympique de 2012 à Londres affirme avoir couvert de sa propre «poche», y compris ceux du «masseur et des deux lievres» qui l'assistent actuellement dans sa préparation.

Constatant que les choses sont allées relativement loin dans cette affaire, le ministre des Sports a appelé la Fédération algérienne d'athlétisme à réagir, car «Makhloifi est placé sous sa responsabilité».

VOLLEY - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS CHAMPIONS

3^e victoire de suite pour l'Etoile Sétif



L'Etoile Sétif a remporté sa troisième victoire de suite au championnat d'Afrique des clubs champions de volleyball (messieurs), en battant les Ougandais de Kampala Amateur par 3 sets à 0, lundi soir lors de la 3^e journée de la phase de poules en Tunisie.

Le deuxième représentant algérien avec le NRBB Arréridj s'est imposé assez facilement sur le score de 25-12, 25-20 et 25-16. Grâce à cette victoire, les Sétifiens remontent à la deuxième place du groupe D avec 8 points, derrière le leader égyptien de Smoha (9 pts).

De son côté, le NRBB, vainqueur des Kényans de General Service Unit sur le score de 3-2 (31-33, 21-25, 25-21, 25-11, 15-1) pour sa 3^e victoire en autant de rencontres, est 2^e du groupe C avec 8 unités, derrière Al-Ahly du Caire (9 pts).

BOXE FÉMININE

Championnat d'Algérie à Tlemcen du 11 au 14 mars

Le championnat d'Algérie féminin de boxe toutes catégories cadettes, juniors et seniors est prévu du 11 au 14 mars à Tlemcen, a-t-on appris hier auprès de la Fédération algérienne de boxe (FAB).

Une centaine de pugilistes représentant une vingtaine de ligues des wilayas sont attendues à cette compétition nationale. Cette compétition revêt une grande importance pour le staff technique de la sélection féminine algérienne (juniors-cadettes), composé de Bennour Slimane et Kouidri Ahmed, appelé à évaluer les éléments de l'équipe nationale et détecter les boxeuses susceptibles de renforcer cette équipe, a déclaré à l'APS, le directeur technique national, Mourad Meziane.

En prévision de cette échéance mondiale, la sélection nationale avait pris part au tournoi international Ivano-Frankovsk d'Ukraine

au championnat du monde de cette catégorie, prévu en mai 2015 à Taïwan.

«Ce championnat revêt une grande importance, notamment pour les entraîneurs de l'équipe nationale juniors-cadettes qui se prépare pour les championnats du monde prévus en mai 2015 à Taïwan, afin d'évaluer la préparation des éléments de la sélection nationale et détecter les boxeuses susceptibles de renforcer cette équipe», a déclaré à l'APS, le directeur technique national, Mourad Meziane.

En prévision de cette échéance mondiale, la sélection nationale avait pris part au tournoi international Ivano-Frankovsk d'Ukraine

au championnat du monde de cette catégorie, prévu en mai 2015 à Taïwan.

«Ce championnat revêt une grande importance, notamment pour les entraîneurs de l'équipe nationale juniors-cadettes qui se prépare pour les championnats du monde prévus en mai 2015 à Taïwan, afin d'évaluer la préparation des éléments de la sélection nationale et détecter les boxeuses susceptibles de renforcer cette équipe», a déclaré à l'APS, le directeur technique national, Mourad Meziane.

En prévision de cette échéance mondiale, la sélection nationale avait pris part au tournoi international Ivano-Frankovsk d'Ukraine

(25-29 décembre 2014), où elle avait obtenu trois médailles d'or et trois en argent.

La participation algérienne au tournoi d'Ukraine

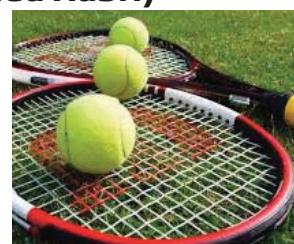
s'inscrit dans le cadre du protocole d'accord entre les comités olympiques algérien et ukrainien, signé en septembre 2014 à Kiev.

VENDREDI ET SAMEDI À TLEMCEN

Tournoi national de tennis jeunes catégories (Mémorial Mohamed Habri)

Un tournoi national de jeunes catégories de tennis «Mémorial Mohamed Habri» aura lieu vendredi et samedi au Club de tennis de Mansourah (Tlemcen), a-t-on appris hier auprès des organisateurs.

Cette compétition sportive de la petite balle jaune, organisée par le Club de tennis de Mansourah en collaboration avec la ligue de tennis de Tlemcen, verra la participation de plus de 60 jeunes joueurs des deux sexes dans les catégories benjamins (12 ans et moins) et minimes (14 ans et moins) filles et garçons,



issus des ligues d'Alger, Blida, Mostaganem, Oran et Tlemcen. Toutes les parties se disputeront au meilleur des deux manches avec tie-break six (6) partout et super tie-break à la 3^e manche, dont les têtes de série seront désignées sur la base du classement national.

La direction du tournoi sera assurée par le tennisman Bessaâd Mohamed et des juges arbitres de la Fédération algérienne de tennis (FAT). La première journée prévoit le déroulement des éliminatoires.

APS

S o l u t i o n

Sudoku N°887

7	4	3	6	8	1	5	2	9
8	6	9	5	2	3	7	1	4
2	1	5	9	4	7	6	3	8
5	2	8	1	3	6	4	9	7
4	7	1	8	5	9	2	6	3
3	9	6	2	7	4	8	5	1
1	5	2	4	9	8	3	7	6
6	3	4	7	1	2	9	8	5
9	8	7	3	6	5	1	4	2

2	3	6	8	9	4	7	5	1
7	8	5	2	1	6	3	4	9
9	1	4	7	3	6	2	6	8
3	6	2	9	5	7	8	1	4
8	5	9	1	4	2	6	3	7
1	4	7	3	6	8	9	2	5
6	9	8	4	2	3	1	7	6
4	2	1	5	7	4	6	8	3
6	7	3	5	8	1	4	9	2

4	5	3	7	1	6	9	8	2
8	2	9	6	4	3	1	6	7
6	1	7	8	9	2	3	5	4
4	6	5	3	2	7	9	4	1
9	8	7	3	6	5	1	2	4
5	6	1	8	4	9	7	2	3
6	8	3	7	1	4	2	9	5
2	9	3	6	4	8	1	7	6
1	7	4	2	9	8	3	6	5

Mots Croisés N°887

SUBLIMINAIRE
 OBLIGATOIRES
 LAO■NIEVRE■S
 AYTRE■MAO■AI
 RETIENS■LIME
 I■IN■O■AOZOU
 GORGERIN■EU■
 RI■ULM■TERRE
 AS■E■AVESNES
 PENTANE■SOUS
 HAUT■D■MORSE
 EUSEBE■GREEN

Mots Fléchés N°887

SAINTLAURENT
 CISEAUX■BRAI
 LEONINES■ETE
 E■DELERUE■AR
 ROY■LEAN■ETC
 ERNEE■IN■NOE
 NIAT■U■AVRIL
 CYMAISE■AIRE
 HAI■BANC■CET
 Y■QUE■LOCHS■
 MOURRAIT■I■A
 EZE■ETAYERAS

CANDIDAT AU POSTE DE PRÉSIDENT DE LA LFP

Lahlou : «Je compte présenter un programme ambitieux»

L'ancien président du NA Hussein Dey et de l'Olympique Médéa, Mourad Lahlou, candidat au poste de président de la Ligue de football professionnel (LFP), a indiqué hier qu'il comptait présenter «un programme ambitieux» qui consiste à «faire sortir le football national de son marasme».

«J'ai décidé de me porter candidat à la présidence de la LFP pour contribuer, avec ma future équipe, à faire sortir le football national de son marasme. J'ai un programme ambitieux qui consiste à redéfinir les grandes lignes de gestion de notre football», a indiqué à l'APS Mourad Lahlou.

Mahfoud Kerbadj, aux commandes de la LFP depuis la création de cette structure en 2011, a annoncé mercredi dernier, en marge de l'assemblée générale ordi-



naire (AGO) de son instance, qu'il comptait rendre le tablier en fin de saison, après avoir songé à le faire au cours de l'AGO.

«J'ai commencé à contacter les présidents des clubs pour jauger ma popularité, et surtout avoir du soutien en

vue de ma candidature», a ajouté Lahlou. Mourad Lahlou s'était déjà présenté à la présidence de la Ligue nationale en 2008, avant son éviction de la liste des experts du ministère de la Jeunesse et des Sports (actuellement ministère des Sports). Mohamed Mecherara, qui avait présidé aux destinées de la Ligue nationale à deux reprises, a affirmé qu'il n'est pas intéressé par la succession de Mahfoud Kerbadj avant environ trois mois du retrait de ce dernier de son poste.

«Je ne suis pas partant pour succéder à Kerbadj à qui je rends hommage pour tous les efforts qu'il a consentis pour accomplir sa mission à la tête d'une structure où combien importante comme la LFP», a déclaré Mecherara sur l'antenne d'Echourouk TV.

FORUM DES CLUBS PROFESSIONNELS (FCP)

Première réunion reportée pour mardi 17 mars

La première réunion du forum des clubs professionnels (FCP) de football, prévue initialement mardi 10 mars, a été reportée d'une semaine, a appris l'APS, lundi auprès du coordinateur de cette instance, Abdelkrim Yahla, également président du WA Tlemcen (Mobilis-Ligue 2 algérienne). «Cette première réunion, qui devait avoir lieu mardi, a été reportée en rai-

son des deux matchs de Coupe d'Algérie, programmés pour la même journée. Pour permettre à tout le monde d'être présent, nous avons préféré l'ajourner d'une semaine», a affirmé à l'APS, Yahla, désigné coordinateur du FCP, mercredi dernier au cours d'une réunion qui a regroupé à Alger les présidents et représentants de 26 clubs sur les 32 actif dans

les championnats de Mobilis-Ligue 1 et 2 algériennes de football. «Cette première réunion, prévue à Dar El-Beida (Alger), sera une prise de contact entre les responsables pour débattre de la situation du professionnalisme et nos revendications. Deux sujets seront à l'ordre du jour: la nécessité de nous accorder une licence pour permettre au FCP d'exercer son activité

d'une manière régulière, et bien évidemment le statut des sociétés par actions (SSA), a-t-il ajouté.

Outre la nomination de Yahla, un bureau du forum a été mis en place et est composé également de Mohand Chérif Hannachi (JS Kabylie), Mohamed El Moro (ASM Oran), Abdelkrim Medouar (ASO Chlef) et Hassan Hammam (ES Sétif).

L I G U E 1 M O B I L I S 2 0 1 5 - 2 0 1 6 :

Participation à une seule compétition internationale par club



Aucun club de Ligue professionnelle Mobilis ne peut prendre part à plus d'une compétition internationale au cours de la même saison sportive, selon les dispositions réglementaires relatives aux compétitions de football professionnel 2015-2016, publiées ce lundi par la Fédération algérienne de football (FAF).

D'autre part, les clubs devant participer aux compétitions internationales interclubs s'engageront obligatoirement à respecter les dates du calendrier du championnat national de football professionnel.

Ils doivent jouer en match

avancé ou retardé avant ou après le match international conformément aux journées spécifiques arrêtées dans le calendrier national. Enfin, les dates des matchs internationaux à domicile (CAF, UNAF et UAFA) sont fixées par la Ligue de football professionnel (LFP) dans le respect du calendrier du championnat de football professionnel. Trois clubs algériens : l'ES Sétif, l'USM Alger en Ligue des champions d'Afrique et l'ASO Chlef en Coupe de la Confédération sont qualifiés pour les seizièmes de finales dont les matchs allers se dérouleront le week-end prochain.

Le mercato d'été débute le 1^{er} juin 2015

La première période d'enregistrement des licences (mercato d'été) pour le championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis saison 2015-2016, débute le 1^{er} juin et prend fin le 30 juillet 2015, a indiqué lundi la Fédération algérienne de football (FAF).

Selon la même source, toute demande de licence déposée entre le 1^{er} et le 31 juillet 2015 est sanctionnée par une amende de trente mille (30.000) dinars par licence.

Quant à la seconde période d'enregistrement (mercato d'hiver), elle prévue du 15 décembre 2015 au 14 janvier 2016.

Le coup d'envoi du championnat de Ligue 1 Mobilis de football pour le compte de l'exercice 2015-2016 sera donné le samedi 15 août prochain et celui de Ligue 2 débutera la veille, le 14 août.

D'autre part, le contrat du joueur professionnel est établi pour une durée minimale de deux ans et aux maximum pour une durée de cinq ans.

APS

3 joueurs étrangers par club, et deux en même temps sur le terrain



Le nombre autorisé de joueurs étrangers par club professionnel de Mobilis-Ligue 1 sera maintenu pour la saison 2015-2016, soit trois éléments et «seuls deux d'entre eux» pourront être alignés en même temps au cours d'un match, a annoncé lundi la Fédération algérienne de football (FAF).

Depuis l'instauration du professionnalisme, les clubs de Ligue 1 ont été nombreux à réclamer le droit d'engager un plus grand nombre de joueurs étrangers, ou tout au moins, avoir la possibilité de faire jouer les trois éléments auxquels ils ont droit en même temps au cours d'un match. Mais la FAF, dans un communiqué publié lundi, a confirmé avoir main-

tenu les mêmes dispositions réglementaires qu'avant, particulièrement en ce qui concerne l'utilisation des joueurs étrangers.

L'an prochain encore, les clubs amateurs n'auront pas la possibilité de renforcer leurs rangs par des joueurs étrangers, car ce droit «est réservé exclusivement aux clubs de Mobilis-Ligue 1 professionnelle, conformément aux dispositions du règlement des championnats de football professionnel» a encore annoncé la FAF.

La Fédération a fait part d'autres dispositions, notamment, en ce qui concerne les dossiers d'engagement, les dates de début des différents championnats et les licences de joueurs, aussi bien les

MO BÉJAÏA La subvention communale revue à la hausse, le président s'en réjouit

Le président du MO Béjaïa, co-leader du championnat de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football, Boubeker Ichlef, s'est dit ravi par la revue à la hausse de la subvention allouée à son club par l'Assemblée populaire de la commune de Béjaïa.

«La direction du MOB est reconnaissante envers les membres de l'Assemblée populaire de la commune de Béjaïa à sa tête son président pour la prise en charge de nos doléances. En effet, nous étions déçus auparavant par le montant qui nous a été débloqué initialement dans le cadre de la subvention annuelle accordée au club», a déclaré Ichlef à l'APS.

La commune de Béjaïa avait décidé dans un premier temps d'octroyer une subvention de l'ordre de 30 millions DA aux «Crabes», un montant jugé «en deçà des attentes» par la direction du MOB, qui s'est empressée à le refuser, via un communiqué publié sur le site officiel du club.

«Le président de la commune de Béjaïa s'est exprimé récemment sur le sujet et il nous a donné des garanties pour la révision à la hausse de la subvention de sa structure. C'est encourageant pour un club qui joue les premiers rôles pour sa deuxième saison seulement parmi l'élite», a encore dit le premier responsable des Vert et Noir.

Par ailleurs, Ichlef a minimisé l'effet de la défaite concédée par ses poulains sur le terrain du CS Constantine (1-0) samedi dernier dans le cadre de la 22^e journée du championnat, une défaite ayant permis à l'ES Sétif, vainqueur à domicile contre l'ASM Oran (5-2) de le rejoindre aux commandes du classement.

«Cette défaite ne devrait pas nous décourager en vue de la suite du parcours. Le fait de rester premiers depuis pratiquement le début de la saison est un exploit en soi. Il faudra redoubler d'efforts au moment où nous nous apprêtons à amorcer le dernier virage dans la course au titre, même si une place sur le podium à l'heure des décomptes suffirait largement à notre bonheur», a conclu Yekhlef, en poste depuis l'intersaison en remplacement d'Akli Adrar.

EQUIPE ALGÉRIENNE DE FOOTBALL/ TOURNÉE DU QATAR
Les stades des deux matchs amicaux désignés

Les deux stades qui vont abriter les deux matchs amicaux de l'équipe algérienne de football à Doha (Qatar), le 26 mars face au pays hôte, et le 30 mars face à Oman, ont été désignés par les organisateurs, rapporte mardi la Fédération qatariote de football (QFA).

Pour le premier match face au Qatar, les Verts se produiront au Stade Hamed-Ben Djassim (19h00 locale, 17h00 algérienne), alors que le second match face à Oman se jouera au stade Sâhîm-Ben Hamad, au même horaire, précise la même source.

En vue des deux rencontres amicales, le coach national Christian Gourcuff a établi une liste élargie de 37 joueurs, qui sera ramenée à 23 joueurs la semaine, ceux qui seront appelés à effectuer le voyage au Qatar. Gourcuff compte mettre à l'essai durant ces deux matchs certains joueurs, à l'image de Youcef Belaili (USM Alger), Rachid Ghezzal (Olympique Lyon) et Yannis Tafer (Saint-Gall) en vue de les intégrer en équipe nationale en vue des prochaines échéances.

«Ce sera une occasion pour la redistribution des cartes. On est en train de suivre certaines joueurs qui émergent du lot aussi bien en championnat algérien qu'à l'étranger, et certains d'entre eux seront convoqués pour le tournoi de Doha», a indiqué le sélectionneur national adjoint, Yazid Mansouri.

WA TLEMCEN

Confiance renouvelée à l'entraîneur Mehdaoui

La direction du WA Tlemcen (Mobilis-Ligue 2 algérienne de football), a décidé de renouveler sa confiance à l'entraîneur Abderrahmane Mehdaoui, trois jours après la défaite concédée en championnat face à l'AB Merouana (1-0), reléguant le club à une première position de relégable. «Mehdaoui est toujours en poste, et nous ne compions effectuer aucun mouvement au niveau de la barre technique, quelque soient les résultats d'ici à la fin de la saison», a indiqué à l'APS, le premier responsable du club tlemcénien. Au terme de la 22e journée, le WAT pointe à la 14e place au classement avec 26 points, à une longueur du premier non relégable, AB Bousâda (26 pts). Abderrahmane Mehdaoui avait succédé en février dernier en remplacement du technicien franco-serbe, Ivica Todorov limogé pour «mauvais résultats». Mehdaoui a effectué son retour au WAT onze ans après son dernier passage du côté de la ville des Zianides. «Mehdaoui s'est engagé avec nous pour un contrat de 18 mois, il restera au WAT même en cas de relégation en division amateur. Nous sommes en train de travailler à moyen terme. L'avenir de l'équipe est radieux avec la présence actuelle de sept éléments issus de la catégorie espoirs en équipe première, qui aura son mot à dire», a souligné Yahla.

Abdelkrim Yahla est revenu aux commandes du club en novembre dernier, succédant à Ahmed Slimani, à l'issue de l'assemblée générale élective (AGE).

Nabil Fekir : «La France, c'est mon choix»

Le milieu de terrain offensif de l'Olympique Lyon (Ligue 1 française de football), Nabil Fekir, a annoncé hier au quotidien spécialisé *L'Equipe* sa décision d'opter pour l'équipe de France, quatre jours après avoir choisi l'Algérie avant de se rétracter. «Je me suis entretenu avec Didier Deschamps (ndl), sélectionneur de l'équipe de France), qui s'est montré très convaincant. Il m'a dit qu'il comptait sur moi, que j'étais un joueur intéressant. Il y a une échéance importante qui arrive, l'Euro 2016. J'ai très envie d'y participer. Je suis Français d'origine algérienne, et j'en suis très fier, mais j'ai estimé qu'il était de mon intérêt d'opter pour la France», a indiqué le joueur dans un entretien au journal français. Nabil Fekir (21 ans), véritable révélation de l'OL (11 buts/7 passes décisives), a contacté vendredi le sélectionneur de l'équipe algérienne, Christian Gourcuff, pour lui faire part de son désir de jouer pour les Verts, avant de changer d'avis quelques heures plus tard, affirmant au site officiel de l'OL qu'il s'était «précipité». «Qui, je l'ai appelé pour lui (Gourcuff, ndlr) dire que mon choix n'était pas fait. Je n'aurais pas dû l'appeler (la première fois). J'ai commis une erreur. J'avais un peu la pression, en fait», a-t-il souligné. Fekir faisait partie de la liste élargie des 37 joueurs pré-sélectionnés par Gourcuff, en vue du stage prévu à Doha (Qatar) à partir du 23 mars, ponctué par deux matchs amicaux, face au Qatar le 26 mars, et Oman le 30 mars.

La France étant pays organisateur de l'Euro 2016, les Bleus ne disputeront aucun match officiel jusqu'au tournoi. Techniquelement, Fekir pourrait donc jouer les matches amicaux sous le maillot tricolore et décider de jouer malgré tout pour l'Algérie s'il ne s'estime pas bien parti pour aller à l'Euro. Un scénario que le joueur refuse d'envisager. «J'ai pris une décision, et elle est définitive», a-t-il conclu.

16^{ES} DE FINALE (ALLER) DE LA LDC, REAL BANJUL-ES SÉTIF SAMEDI PROCHAIN
Départ de la délégation setifienne cet-après midi à destination de la Gambie

Said Ben

Alors qu'elle disputait, hier, son match des quarts de finale de la Coupe d'Algérie face à la JS Kabylie, au moment où on mettait sous presse, l'Entente de Sétif s'envolera aujourd'hui en direction de la capitale gambienne, Banjul, pour y donner la réplique au Real Banjul, dans le match «aller» comptant pour les 16^{es} de finale de la Ligue des champions d'Afrique, prévu samedi prochain à 16h00.

Les Sétifiens doivent effectuer deux escales : au Maroc d'abord puis Dakar (Sénégal) avant d'arriver à Banjul.

Donc c'est cet après-midi à partir de 15 heures que les Sétifiens s'envolent à bord d'un vol des lignes royales marocaines depuis Alger jusqu'à Casablanca. Le long périple se poursuivra durant la nuit de mercredi à jeudi pour se terminer très tôt dans la journée de demain jeudi.

La délégation setifienne sera composée de 30 membres, dont 20 joueurs. Championne d'Afrique, détentrice de la super coupe continentale, co-leader du championnat, l'ES Sétif accueillait hier la JS Kabylie en 1/4 finale de la Coupe d'Algérie avec l'ambition d'arracher une qualification car il y a aussi de son prestige avant d'aller défier le Real Banjul chez lui pour prouver son statut de superchampionne du continent.

Lourde, très lourde, cette mission, dans la mesure où, contrairement à l'année passée, où elle passe inaperçue, cette année, l'ESS est devenue, par la force des résultats



positifs, l'équipe à battre. C'est ce que tenteront les Gambiens du Real Banjul samedi prochain chez eux. Or, les Sétifiens sont très expérimentés en matière de déplacements en terre africaine et nul doute que les joueurs se surpasseront pour revenir avec un bon résultat avant le match retour prévu au stade du 8 Mai 45 de Sétif entre le 3 et le 5 avril 2015.

Les Sétifiens ont acquis une bonne maîtrise collective avec une très bonne application en défense, et une grande solidarité dans tous les comportements du jeu et surtout avec un esprit vraiment conquérant en attaque. Concernant leur adversaire, le Real Banjul, le président de l'ES Sétif, Hassan Hammam, a indiqué que le club gambien reste un «inconnu» pour son équipe.

«Le Real Banjul est un adversaire inconnu pour nous. Nous avons chargé l'ambassade d'Algérie au Sénégal, pays voisin de la Gambie, pour nous procurer des vidéos de cette équipe afin de permettre au staff technique d'avoir une idée», a indiqué le premier responsable de

l'ESS.

Le Real Banjul est le dernier qualifié pour le prochain tour de la C1, en s'imposant samedi face aux Libériens des Barrack Young Controllers, en match retour (1-0). Le match aller s'était soldé par un score de parité (1-1).

Les deux rencontres ont été disputées à Banjul, car le Liberia est interdit de recevoir à domicile, en raison du virus Ebola.

Il reste donc aux joueurs que de bien préparer ce match à partir de demain, jour de leur arrivée à Banjul, pour tenter de revenir à la fin de cette première manche samedi soir avec un résultat sécurisant avant la manche retour décisive prévue au stade du 8 mai 45 dans les Hauts-Plateaux algériens pour une éventuelle qualification au prochain tour.

Enfin, que les deux autres représentants algériens dans cette compétition, l'USM Alger et le MCE Eulma, seront opposés respectivement aux Sénégalais de l'AS Pikine et aux Ghanéens de l'Asante Kotoko.

CHAMPIONNAT DE PORTUGAL (24^{ES})
Slimani (S. Lisbonne) inscrit son 8^e but de la saison



L'attaquant international algérien, Islam Slimani, titularisé pour la première fois depuis la Coupe d'Afrique de 2015, a inscrit son huitième but dans le championnat de première division portugaise de football lors de la victoire à domicile de son équipe Sporting Lisbonne face à Penafiel (3-2) lundi soir en clôture de la 24e journée. Slimani a été à l'origine de la deuxième réalisation de sa formation qui menait par 2-0 après seulement huit mi-

notes de jeu, mais les visiteurs sont parvenus à réduire la marque puis égaliser avant la fin de la première mi-temps. Les coéquipiers du buteur des Verts ont attendu jusqu'à la 70e minute pour reprendre l'avantage. Ils vont bien défendre leur acquis jusqu'au sifflet final de l'arbitre.

L'ex-attaquant du CR Belouizdad, revenu d'une blessure contractée lors du rendez-vous africain, a été remplaçant lors des trois précédents matchs de son équipe. Son retour gagnant dans le onze de départ du club lisboète lui a permis de devenir meilleur goéleur de son équipe, devançant d'une seule unité son coéquipier Montero. Néanmoins, Slimani accuse un retard de 9 buts par rapport au meilleur buteur du championnat portugais, le Colombien Martinez Jackson, le capitaine du FC Porto.

APS

CONTE EXIGEANT AVEC LA JUVENTUS

Antonio Conte, sélectionneur de l'Italie et ancien entraîneur de la Juventus (vainqueur des trois derniers Championnats), a estimé que l'équipe actuelle «devrait avoir 20 points d'avance si elle était aussi impitoyable que la mienne». Les Bianconeri comptent quand même 11 longueurs d'avance sur l'AS Rome, après leur victoire (1-0) sur Sassuolo, et foncent vers un quatrième titre consécutif.



COURTOIS N'A PAS PEUR D'IBRAHIMOVIC

Interrogé par RMC à l'occasion de l'émission Luis Attaque, Thibaut Courtois a évoqué les dernières belles prestations réalisées par Kurt Zouma sous le maillot de Chelsea. Le portier belge s'est également confié sur son duel à venir face à Zlatan Ibrahimovic, lors des huitièmes de finale retour contre le PSG.

«Zouma a beaucoup de talent. Il est fort. Il a une détente vraiment exceptionnelle. Il est fort de la tête, il joue bien avec les pieds. Il va encore grandir et s'améliorer. Je pense que ça peut devenir l'un des meilleurs défenseurs du monde s'il continue comme ça. C'est vraiment un très bon joueur», considère le gardien de l'équipe nationale de Belgique. Quant à Zlatan Ibrahimovic, il ne semble pas l'effrayer outre mesure : «Non, je n'ai pas peur. J'ai joué il y a trois semaines contre lui, j'ai fait un bon match, j'espère l'arrêter à nouveau mercredi. Je sais que c'est un grand attaquant et que c'est toujours difficile de l'arrêter. Mais on doit le faire si on veut passer», a-t-il déclaré au micro de la radio.

WELBECK QUALIFIE ARSENAL CONTRE MU

L'Arsenal FC s'est qualifié pour les demi-finales de la FA Cup en s'imposant 2-1 sur le terrain du Manchester United FC.

Les Gunners, tenants du titre, avaient ouvert le score par Nacho Monreal, avant de concéder rapidement l'égalisation d'Angel Di Maria. Danny Welbeck offrait le but de la victoire aux visiteurs, face à des Red Devils qui ont terminé la



rencontre à dix, suite à l'expulsion de Di Maria. En demi-finale, Arsenal affrontera Reading FC ou Bradford City AFC, tandis que l'Aston Villa FC sera opposé au Liverpool FC/Blackburn Rovers FC.



SALAH VEUT LE PODIUM

Accueilli en héros à l'aéroport de Florence après avoir fait tomber la Juventus à lui tout seul jeudi dernier, en demi-finale aller de la Coupe d'Italie (1-2), l'atta-

quant égyptien Mohamed Salah affirme ses ambitions pour la fin de saison. «Nous devons nous battre dans toutes les compétitions qui nous restent, a-t-il affirmé au micro de Mediaset. Nous avons tous le rêve de jouer la Ligue des Champions la saison prochaine. (...) C'est précisément ça que nous souhaitons : remonter au classement, dépasser le Napoli (actuel 3^e) et obtenir une qualification en C1. On va se battre pour y arriver, c'est la promesse qu'on peut faire aux supporters.»

OSPIÑA A DES AMBITIONS

«Mine de rien, l'équipe d'Arsenal est en train de se rapprocher de Manchester City qui est le dauphin de Chelsea en Premier League. Le succès face à Everton (2-0), couplé au revers des Citizens contre Liverpool (1-2), a encore boosté les Gunners. Aujourd'hui, les Londoniens n'ont plus que quatre points de retard par rapport aux hommes de Manuel Pellegrini. Interrogé au sujet de cette lutte pour la deuxième place, le gardien de but David Ospina a mis en avant le fait que lui et ses coéquipiers ne lâcheront rien jusqu'à la fin de la saison. «Nous savons que nous sommes proches d'eux. Mais nous devons nous concentrer sur nous-mêmes et ne pas penser à Manchester City. Nous allons continuer à faire notre travail, empêcher des points et ensuite voir ce qui se passera», a-t-il confié selon le Daily Mirror.

LE VIBRANT HOMMAGE D'ARJEN ROBBEN À PEP GUARDIOLA !

Depuis qu'il évolue sous la coupe de Pep Guardiola, Arjen Robben a pris une nouvelle dimension. Et ce n'est pas le virevoltant Néerlandais qui dira le contraire. Auteur de 17 buts et 7 passes décisives en 21 matches de championnat depuis le début de saison, Arjen Robben est l'un des joueurs les plus décisifs de Bundesliga. Dans la meilleure forme de sa vie malgré ses 31 printemps, l'international néerlandais a pris une nouvelle dimension depuis l'arrivée de Pep Guardiola sur le banc, un entraîneur qui l'a non seulement fait progresser mais qui lui a aussi apporté beaucoup de confiance.

« GUARDIOLA EST UN FOU DE FOOTBALL »

« Guardiola est fou de football. Lors de notre première conversation, il m'a dit que c'était important que je commence à profiter du football. Il ne voulait pas que je me relaxe mais que j'apprécie ce qui est devant moi. Il m'a dit : "Profite du football, profite de la vie". Il m'a immédiatement donné de la confiance. Une confiance que Robben lui rend sur le terrain en enchaînant les performances de haut vol. Des performances qui ont largement contribué à hisser le Bayern Munich en tête de la Bundesliga avec 11 points d'avance sur Wolfsburg.



ALGERIE - PORTUGAL

Le Président Bouteflika reçoit le Premier ministre portugais



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu hier à Alger le Premier ministre de la République du Portugal, Pedro Passos Coelho, en visite de travail en Algérie.

L'entretien s'est déroulé en présence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, du ministre de l'Industrie et des

Mines, Abdeslam Bouchouareb, du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmajid Tebboune, et de la ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, Dalila Boudjemaa. La visite du Premier ministre portugais s'inscrit dans le cadre de la tenue à Alger de la 4^e Réunion de haut niveau algéro-portugaise.

ALGERIE - TUNISIE

Le ministre tunisien des AE en visite aujourd'hui en Algérie



Le ministre tunisien des Affaires étrangères Taïeb Baccouche effectuera à partir d'aujourd'hui une visite de deux jours en Algérie à l'invitation du ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra.

Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, cette visite «s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens de fraternité

existant entre les deux pays et de la mise en œuvre des recommandations issues de la rencontre du président de la République Abdelaziz Bouteflika avec son homologue tunisien Béji Caïd Essebsi à l'occasion de la visite que ce dernier a effectuée en Algérie les 4 et 5 février dernier pour baliser les repères des relations algéro-tunisiennes dans divers domaines».

Cette visite permettra, par ailleurs, d'examiner les meilleurs moyens de promouvoir la coopération bilatérale au service des aspirations des deux peuples outre la consécration des résultats d'une année de concertations et de coordination autour des questions régionales et internationales d'intérêt commun, précise la même source.

M. Djellab évoque avec son homologue tunisien la coopération financière bilatérale

Le ministre des Finances Mohamed Djellab, s'est entretenu hier à Alger avec son homologue tunisien Slim Chaker sur l'état de la coopération financière bilatérale, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette

rencontre, les deux ministres ont passé en revue l'état d'avancement des relations financières bilatérales, ainsi que les actions à mettre en œuvre pour leur développement et leur consolidation, selon le communiqué. A cette occa-

tion, les deux responsables, ont également procédé à un échange de points de vue sur l'évolution de l'économie mondiale et régionale, notamment celle des pays du Maghreb, souligne encore la même source.

APS

ALGERIE - QATAR

Le Président Bouteflika reçoit le président du Conseil des ministres qatari

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu lundi à Alger le président du Conseil des ministres et ministre de l'Intérieur de l'Etat du Qatar, Abdellah Ben Nacer Ben Khalifa Al-Thani, en visite de travail et d'amitié en Algérie.



Dans une déclaration à la presse à l'issue de cette audience, le président du Conseil des ministres qatari a indiqué avoir transmis au chef de l'Etat les salutations de l'Emir du Qatar, Cheikh Tamim Ben Hamad Al-Thani. Il a ajouté avoir évoqué avec le président Bouteflika plusieurs questions internationales et régionales d'intérêt commun. «Nous avons également abordé les différents aspects liés au renforcement des relations de coopération dans différents domaines

et les liens de fraternité qui unissent les deux pays», a souligné le responsable qatari.

L'audience s'est déroulée en présence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, du ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïd, du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, du ministre des Finances, Mohamed Djellab, et du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalem Bouchouareb.

La visite du responsable qatari

s'inscrit dans le cadre du dialogue politique entretenu par les deux pays au plus haut niveau et se veut une occasion pour passer en revue l'ensemble des questions liées à l'évolution des relations bilatérales dans leurs dimensions politique et économique.

Le président du Conseil des ministres et ministre de l'Intérieur de l'Etat du Qatar est arrivé dimanche à Alger pour une visite de trois jours en Algérie à l'invitation du Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

M. Ould Khelifa s'entretient avec le président du Conseil des ministres du Qatar

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, s'est entretenu hier à Alger avec le président du Conseil des ministres et ministre de l'Intérieur de l'Etat du Qatar, Abdellah Ben Nacer Ben Khalifa Al-



Thani. Le président du Conseil des ministres et ministre de l'Intérieur de l'Etat du Qatar est arrivé dimanche à Alger pour une visite de trois jours en Algérie à l'invitation du Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

Le Qatar salue le rôle de l'Algérie et la clairvoyance du président Bouteflika

Le Premier ministre et ministre de l'Intérieur de l'Etat du Qatar, Abdellah Ben Nacer Ben Khalifa Al-Thani, a salué le rôle que joue l'Algérie sur la scène régionale et rendu hommage à la sagesse et la clairvoyance dont fait preuve le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour le règlement des crises au Mali et en Libye et au Mali».

Il s'est, également, félicité du niveau des relations bilatérales, notamment aux volets politique et économique, exprimant le souhait de son pays de bénéficier de l'expérience algérienne dans le domaine parlementaire, précise la même source.

A cette occasion, le Premier ministre qatari a invité M. Ould Khelifa à effectuer une visite au Qatar, soulignant par la même l'im-

portance de l'échange de visites et de la consolidation de la concertation bilatérale.

Il a par ailleurs, exprimé le souhait de son pays de tirer avantage de l'expérience algérienne concernant les préparatifs en cours en prévision de la Coupe du monde de football de 2022 prévue au Qatar.

De son côté, M. Ould Khelifa s'est félicité des relations «fraternelles» qui unissent les deux pays, précisant que leur promotion tant au plan politique qu'économique «se veut une consécration de la volonté des deux pays d'aller de l'avant vers des perspectives plus prometteuses».

Le président du Conseil des ministres qatari a visité le Musée national du moudjahid

Le président du Conseil des ministres et ministre de l'Intérieur de l'Etat du Qatar, Abdellah Ben Nacer Ben Khalifa Al-Thani, a visité mardi le Musée national du moudjahid (Algier). M. Abdellah Ben Nacer Ben Khalifa Al-Thani, qui était accompagné du ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, a reçu des explications sur l'histoire de l'Algérie et les étapes parcourues par le peuple algérien durant la colonisation.

L'hôte de l'Algérie a signé le livre d'or du musée et reçu un présent du directeur de l'établissement.